



ÉCOLE
NATIONALE
DES CHARTES

RAPPORT DU JURY
SUR
LE CONCOURS D'ENTRÉE 2009

22 octobre 2009

SOMMAIRE

CONCOURS D'ENTREE EN PREMIERE ANNEE

I. Matières communes

1. Composition française.....	4
2. Version latine.....	7
3. Histoire moderne.....	14
4. Allemand.....	17
5. Anglais.....	25
6. Géographie historique.....	33
7. Version grecque.....	35

II. Matières propres à la section A

8. Histoire du Moyen Âge.....	39
9. Thème latin.....	41

III. Matières propres à la section B

10. Histoire contemporaine.....	47
11. Géographie de la France.....	54
12. Version espagnole.....	57
13. Version italienne.....	60
14. Mathématiques.....	61

CONCOURS D'ENTREE EN DEUXIEME ANNEE.....	64
--	----

STATISTIQUES.....	66
-------------------	----

N.B : toutes les notes figurant dans les pages suivantes sont exprimées sur 20.

Comme les années précédentes, 25 postes étaient ouverts au concours d'entrée pour recruter les élèves fonctionnaires stagiaires de l'Ecole nationale des chartes (arrêté interministériel du 6 mai 2009). Il se répartissaient comme suit :

- concours d'entrée en première année : 24 postes, à savoir 16 postes en section A et 8 postes en section B ;
- concours d'entrée en deuxième année : un poste.

Concours d'entrée en première année

Les épreuves écrites du concours d'entrée en première année à l'Ecole des chartes se sont déroulées les jeudi 14 mai, vendredi 15 mai et lundi 18 mai 2009, dans huit centres en France (épreuves d'admissibilité) et du lundi 15 juin au jeudi 25 juin 2009, à Paris (épreuves d'admission). Des « confessions » avec les commissions du jury ont été organisées le vendredi 26 juin 2009 pour les candidats admissibles qui souhaitaient recueillir l'avis du jury sur leur prestation lors des épreuves orales d'admission.

Après la baisse sensible enregistrée en section A en 2008, les flux ont retrouvé en 2009 un niveau comparable à ceux qui étaient observés ces dernières années. 166 candidats étaient inscrits (171 en 2007 et 146 en 2008) ; 159 ont composé (167 en 2007 et 139 en 2008), à savoir 72 dans la section A (73 en 2007 et 52 en 2008) et 87 en section B (94 en 2007 et 87 en 2008). 50 candidats ont été admissibles : 32 en section A et 18 en section B. Par ailleurs, 9 candidats ont été déclarés sous-admissibles : 3 en section A et 6 en section B.

Les 24 postes du concours d'entrée en première année ont été pourvus. Il a été fait appel à la liste complémentaire de la section B, pour un poste, à la suite la démission d'une lauréate, par ailleurs admise au concours de l'Ecole normale supérieure (Ulm), qui a souhaité rejoindre ce dernier établissement.

Concours d'entrée en deuxième année

L'épreuve d'admissibilité du concours d'entrée en deuxième année, en l'occurrence l'examen des dossiers des candidats, a eu lieu le mardi 12 mai 2009 et l'épreuve d'admission le mercredi 10 juin 2009.

12 candidats étaient inscrits (33 en 2007 et 14 en 2008), 6 ont été admissibles et un a été reçu (4 admissibles et un lauréat en 2008). L'année 2009 confirme malheureusement la perte d'attractivité dont souffre cette voie d'accès auprès des étudiants, probablement par méconnaissance de leur part de cette opportunité et des débouchés professionnels qui s'offrent à eux à la sortie de l'Ecole des chartes.

I – MATIERES COMMUNES

1. COMPOSITION FRANÇAISE

Sujet :

Le metteur en scène Antoine Vitez déclarait :

« Le mot qui aujourd’hui m’irrite le plus est le mot de *dépoussiérage* (je veux dire : des classiques). Et non point parce que la mode change, mais parce qu’en effet, il dit quelque chose que je refuse : l’idée que les œuvres seraient intactes, luisantes, polies, belles, *sous une couche de poussière*, et qu’en ôtant cette poussière on les retrouverait dans leur intégrité originelle.

Alors que les œuvres du passé sont des architectures brisées, des galions engloutis, et nous les ramenons à la lumière, par morceaux, sans jamais les reconstituer, car de toute façon l’usage en est perdu, mais en fabriquant, avec les morceaux, d’autres choses. » (*Dialectiques*, n° 14, été 1976).

Sans vous cantonner dans le domaine du théâtre, qui est la spécialité d’Antoine Vitez, mais en pensant à toute la littérature et aux beaux-arts, vous direz si vous êtes d’accord avec ce jugement.

Ce sujet, pensait le jury, ne pouvait qu’agréer à des étudiants dont la spécialité (et, on l’espère, la vocation) est se tenter de faire le meilleur usage possible des livres et des œuvres du passé. Le nom d’Antoine Vitez, mort en 1990, reste des plus connus, l’expression de « *dépoussiérage* » fort usitée, et le libellé même précisait que de tels propos avaient été tenus à propos d’œuvres théâtrales : nul piège, par conséquent, dans ce sujet, transparent.

Pourtant, nombre de candidats n’ont pas su (ou pas voulu) le traiter en lui-même. Cela parce qu’ils voulaient placer des questions de cours. Lesquelles, hélas pour eux, n’avaient qu’un lointain rapport avec les questions, elles, précises, que le sujet posait. Il n’était pas ici en effet question de la réécriture des œuvres classiques (Sophocle revu et corrigé par Anouilh ou Sartre), de la réactualisation par l’art et la littérature des mythes, du conflit entre les académismes et les avant-gardes, encore moins de l’esthétique du fragment (!). Ce sujet n’appelait pas nécessairement des lieux communs sur le sens « pluriel » d’une œuvre littéraire, sur « l’horizon d’attente » des auteurs et des lecteurs ou spectateurs, sur l’ambition d’un créateur de produire une œuvre qui restera « classique », sur la Querelle des Anciens et des Modernes, etc.

En revanche, il fallait donner raison, ou tort, à Antoine Vitez. Parmi les candidats, les plus prudents observèrent qu’il était deux (ou trois) arts, le théâtre et la musique (et la danse), qui avaient la particularité de requérir une sorte de double création, puisque l’œuvre ne toucherait personne si au dramaturge et au compositeur ne venaient s’adjoindre des comédiens et des interprètes, lesquels nécessairement – et le plus souvent heureusement – marquent la pièce ou le morceau qu’ils jouent de leur personnalité. C’est donc que le propos d’A. Vitez, recevable – à certaines conditions – dans le cas du théâtre et de la musique, ne l’était peut-être pas ailleurs. Faute d’avoir opéré cette distinction, nombre d’étudiants brouillaient tout, et ou bien ratifiaient ce qu’avançait A. Vitez, et, ce faisant se résignaient à penser que la modernité pouvait (ou

même : devait !) interpréter à sa guise toute la littérature et tout l'art – par exemple, comprendre *Bérénice* comme un vaudeville, discerner dans *Illiade* de la lutte des classes et trouver de l'érotisme dans la peinture religieuse médiévale... –, ou bien, plus rarement, ils opposaient à A. Vitez que la beauté des classiques, égale à elle-même depuis le commencement, rayonnait comme par définition même avec la même constance en tout lieu et en tout temps et donc émerveillait à coup sûr un lecteur ou spectateur qui, de son côté, ne changeait pas davantage. D'un côté, c'était le laisser-aller et donc le n'importe-quoi, de l'autre un irénisme presque absurde, quand bien même on pouvait admettre – contre la modernité – qu'il était une « nature humaine » commune à tous les hommes de tous les temps : solutions entières, quand même toutes deux assez gênantes...

Une façon sage de traiter le sujet était sans doute d'objecter à A. Vitez que, même dans le cas du théâtre et de la musique, il était le plus souvent, ne lui en déplaise, bien des moyens de restituer aux œuvres classiques la valeur qu'elles avaient à l'origine : il suffit (!) de se donner la peine de tenter de connaître l'œuvre, le moment, le milieu, l'artiste et ses intentions, les interprétations qui se sont succédé. Bref, il suffit de faire un peu, voire beaucoup, d'histoire. À quoi serviraient en effet l'histoire littéraire, l'histoire de l'art, l'histoire des mentalités et des mœurs, si ce n'est notamment à révéler à un A. Vitez et à ses semblables qu'il est moins impossible qu'ils le prétendent de savoir « l'usage » que nos ancêtres faisaient des œuvres qu'ils nous ont léguées ? D'où, solution adoptée par certains candidats et très bien venue, la distinction entre deux sortes de lectures, par exemple, de la littérature : une première lecture des livres, personnelle, libre, arbitraire sans doute et pleine au besoin de contre-sens, mais plaisante et, pourquoi non, féconde ; et une seconde lecture, savante, historienne, plus austère peut-être, de la même littérature, où le lecteur – mais cette fois instruit – cherche – et réussit assez bien – à se représenter ce qu'était, à sa création, le livre qu'il a entre les mains. Après tout, notre temps aime également Bach joué au piano (l'instrument n'existait pas au temps du compositeur) par Glenn Gould, et Bach joué sur des instruments anciens par les « baroqueux », et il aime tout aussi également Racine joué comme au XVII^e siècle avec la diction restituée, selon lui, par M. Eugène Green, et Racine à la moderne. Pourquoi faudrait-il s'interdire l'une ou l'autre de ces deux lectures ?

Plus radicales, et bien inspirées, étaient les copies qui, contestant la problématique même où s'enfermait A. Vitez, affirmaient, en s'aidant le plus souvent de Proust, qu'aussitôt qu'une lecture personnelle, intime, passionnée a lieu d'une œuvre ancienne – ou moderne – son style même se fait le parfait révélateur de tout ce que l'œuvre fut comme de tout ce qu'elle implique, comme de toutes les significations que son auteur et le temps ont pu y mettre ; en effet, disait-on, le bonheur de la lecture est au plus profond de nous tel qu'à la fois notre imagination se met à travailler et notre curiosité se mobilise, d'où, autour de l'œuvre, la cristallisation de notre culture et, par l'œuvre, comme un appel nous invitant à tenter de toujours mieux la connaître.

Le sujet par ailleurs se prêtait fort bien à une réflexion sur la singularité de l'œuvre dite « classique » et sur les aléas de sa réputation ; mais encore fallait-il intégrer ces considérations à la discussion demandée du propos d'A. Vitez. Quelques copies, pleines d'intérêt peut-être, ont cru pouvoir se débarrasser dès l'introduction du sujet pour ne traiter que de l'idée de classicisme : elles furent sanctionnées.

Assez tristes étaient les copies qui se ralliaient sans réserve aucune aux propositions d'A. Vitez. Certes, les candidats ont entière liberté d'opiner comme bon leur semble. Mais, si l'on était d'accord avec A. Vitez, il fallait au moins prévoir, et lever, de possibles objections. Lesquelles ne manquaient pas : de fait l'on voit trop d'œuvres théâtrales proprement massacrées par l'arbitraire de MM. les metteurs en scène pour ne pas s'inquiéter de ce qu'autorise la formule d'A. Vitez : fabriquer « d'autres

choses »; et surtout, de droit pourquoi faudrait-il nécessairement « actualiser » (peu importe comment), Homère, la Bible, les tragiques grecs, les dialogues de Platon, *La Divine comédie* ou *Le Misanthrope* ? Quelques notes ne suffisent-elles pas à rendre aisée, très aisée même, la lecture de ces classiques ? De droit encore, tout lecteur moderne serait-il forcément enfermé dans son « bel aujourd'hui » et ne saurait-il goûter que ce qui lui est immédiatement contemporain ?

Autre paralogisme aussi fâcheux que fréquent qui gâtait certaines copies : comme, dit-on, chaque lecteur ou spectateur laisse jouer librement son goût, l'œuvre d'art se réduit à n'être plus que l'occasion de sentiments esthétiques, tous de droit différents, elle perd donc toute son objectivité. Dans ce relativisme intégral, tous les problèmes se dissolvent donc, et, croit-on, le tour est joué ! Hélas pour ces petits malins, s'ils étaient metteur en scène ou acteur, interprète d'un ballet ou d'une musique, organisateur d'une exposition ou restaurateur d'art, il leur faudrait bel et bien faire des choix, et ils mesureraient alors qu'il est bien une objectivité, cruciale, de l'œuvre d'art en question ; donc... il fallait bien se résoudre à trancher dans le propos d'A. Vitez.

Le jury prie des candidats des futurs concours d'être plus attentifs à la pertinence des exemples qu'ils invoquent. Ici, trop d'exemples, certes fort variés et parfois originaux, partant intéressants, ne portaient pas sur le réemploi des œuvres passées, mais sur leur réfection et, en littérature, sur leur réécriture. Le problème n'était pas : que vaut tel film tourné à partir de *La Princesse de Clèves*, ou que vaut *Amphitryon* de Molière ou de Giraudoux par rapport à celui de Plaute ? Mais : comment lire aujourd'hui le roman attribué à Mme de Lafayette ? Ou : comment jouer aujourd'hui la comédie du dramaturge latin ?

Consternantes, certaines copies dont les auteurs n'étaient pas même capables de recopier fidèlement le sujet, et au lieu de s'interroger sur l'intégrité originelle d'une œuvre parlaient de son intégralité ; ou bien qui proposaient en guise de plan (!) l'étude (!) d'abord du dépoussiérage, ensuite des morceaux, enfin de la fabrication d'autre chose (*sic*). Le jury rappelle, une fois encore, sa doctrine en matière de dissertation : après examen critique du libellé, on en tire UNE question que l'on se pose, et l'on tente, logiquement, de la résoudre le mieux possible. C'est dire qu'est forcément mauvaise une dissertation qui se contente d'aligner des développements introduits par *D'abord, Ensuite, D'ailleurs, En outre, Enfin...*, ou par *En premier lieu, en second lieu, en dernier lieu*. Il y a là des catalogues, non pas une réflexion logiquement agencée.

Une fois encore, il est instamment demandé aux futurs candidats d'écrire lisiblement, correctement (alinéas, tirets, points sur les « i » et les « j », majuscules) et enfin décentement (sans fautes d'orthographe ou, pire, de syntaxe, et sans familiarités journalistiques). Qu'ils sachent que les correcteurs s'accordent à compter approximativement un point en moins pour cinq fautes d'orthographe.

Cette année, la moyenne se monte à 9,6/20 en section A (9,5/20 en 2008) et à 9,16/20 en section B (7,93 en 2008). Le jury s'est félicité d'avoir pu donner assez amplement de bonnes notes : neuf notes égales ou supérieures à 14/20 en section A et pareillement neuf notes de cette sorte en section B. La note la plus élevée fut, en section B, 18/20, et en section A, 16/20. Bravo !

2. VERSION LATINE

EPREUVES ECRITES

SECTION A

Pourquoi diable un sage se marierait-il ?
Les arguments d'un Père de l'Eglise.

Non est ergo uxor ducenda sapienti. Primum enim impediri studia philosophiae ; nec posse quemquam libris et uxori pariter inseruire. Multa esse quae matronarum usibus necessaria sint : pretiosae uestes, aurum, gemmae, sumptus, ancillae, supellex uaria, lecticae et esseda¹ deaurata. Deinde, per totas noctes garrulae conquestiones : « illa ornatior procedit in publicum ; haec honoratur ab omnibus ; ego in conuentu feminarum misella despicior. Cur aspiciebas uicinam ? Quid cum ancillula loquebaris ? De foro ueniens, quid attulisti ? »

Si totam domum regendam ei commiseris, seruiendum est. Si aliquid tuo arbitrio reseruaueris, fidem sibi haberi non putabit, sed in odium uertetur ac iurgia et, nisi cito consulueris, parabit uenena. (...)

Porro liberorum causa uxorem ducere, ut uel nomen nostrum non intreat, uel habeamus senectutis praesidia et certis utamur heredibus, stolidissimum est. Quid enim ad nos pertinet, recedentes e mundo, si nomine nostro alius nominetur, cum et filius non statim patris uocabulum referat, et innumerabiles sint qui eodem appellentur nomine ? Aut quae senectutis auxilia sunt enutrire domi qui aut prior te forte moriatur, aut peruersissimis sit moribus ? Aut certe, cum ad maturam aetatem uenerit, tarde ei uidearis mori ? Heredes autem meliores et certiores amici sunt et propinqui.

Saint Jérôme, *Contre Jovinien*, 1, 47

¹ Essedum, i : cabriolet

Le texte donné cette année au concours A est extrait du *Contre Jovinien* de Jérôme, écrit vers 393. Dans ce traité polémique, Jérôme prône le célibat et, en arrière plan, l'ascétisme, mais il le fait en s'appuyant sur des doctrines antiques, hostiles au mariage (ici, il s'agit de Théophraste, successeur d'Aristote à la tête du Lycée). Ce socle grec fait que, dans ce texte, rien ou presque ne transparait de la religion chrétienne de l'auteur. Cependant, ce texte a été abondamment utilisé et même recopié au Moyen Âge, dans nombre d'écrits hostiles au mariage, non sans misogynie dans certains cas.

L'époque tardive à laquelle a été écrit le texte n'altère pas le classicisme de la syntaxe et la simplicité de la langue.

Lignes 1-2. La première phrase ne pose aucun problème. On note pourtant quelques cas de confusions entre la valeur d'obligation de l'adj. verbal construit comme attribut, et le sens du latinisme est + gén. : "c'est le fait de, c'est le propre de...". Dans la deuxième phrase, le style indirect libre a rarement été rendu par les candidats : il aurait été possible de rendre compte de l'infinitif *impediri*. Sa présence montre qu'il s'agit, non d'un infinitif de narration, mais d'une opinion émise par quelqu'un d'autre que l'auteur, que celui-ci reproduit. Comme nous l'avons dit, beaucoup n'ont pas perçu cela ; d'autres ont commis un contresens en essayant de rendre compte de l'infinitif ("il n'a pas à voir ses études de philosophie empêchées"). La meilleure traduction – que nous avons trouvée – consiste à insérer un "dit-on" dans la phrase : "tout d'abord, dit-on, cela est un obstacle aux études..." (il n'était pas nécessaire de savoir que l'opinion venait de Théophraste). – *Inseruire* signifie "se consacrer", "se dévouer". – *Pariter* : attention à traduire exactement cet adverbe ("se consacrer aux livres en même temps qu'à son épouse", ou "à ses livres et à son épouse également"). Certaines formulations sont de véritables contresens, par exemple : "à ses livres de la même façon qu'à sa femme".

L. 3-5. *Sint* : subj. de style indirect. Il ne faut pas le rendre par un conditionnel, mais par un ind. présent. – *Usibus* : non pas usage (maladroit et obscur), mais "train de vie". Pour *matronae*, on peut penser à "dames" (voire à "ces dames", avec quelque ironie) plutôt qu'à "matrones".

Dans l'énumération qui suit, seul *sumptus* fait quelque difficulté : non pas "bijoux", ni "dépenses" (plus juste mais un peu vague), mais "dépenses somptuaires" ou simplement "luxue". *Supellex* devrait être connu. Sinon, on peut assez facilement deviner son sens par élimination ("vaisselle"). Le sens de *lectica* est facile à trouver grâce à sa racine.

L. 5-8. *Totus* n'est pas *omnis* : il faut comprendre "pendant des nuits tout entières". *Conquestio* vient de *queror* et signifie "plainte". *Garrulus* a souvent été bien traduit ("babillard"). Le balancement *illa... haec* doit être rendu (celle-ci / celle-là). – *Ornatior (me)* : "mieux parée que moi". Voir la traduction trouvée dans une copie : "celle-là se présente en public ornée de plus de parures que moi". – *Honoratur* : "reçoit les hommages". – *Ego* est une forte opposition : "mais moi". – *In conuentu* : "dans le cercle des dames" (et non dans l'assemblée des femmes, aucune allusion à Aristophane !). – *Misella* est un attribut (et non une apposition) : "on me toise comme une pauvre". – *Quid* : plutôt un adverbe ("pourquoi parlais-tu"), mais le COD est possible ("que disais-tu"). – *Ancillula* : "soubrette".

L. 9-11. *Commiseris* : fut. ant. (*seruiendum*, gérondif, fait office de futur : "il faut lui obéir comme un esclave"). – *Regendam* (adj. verbal) : "à diriger". – *Si...reseruaueris* : "si tu réserves quelque chose à ta décision / ton arbitrage". – *Fidem... non putabit* : "elle pensera qu'on ne lui fait pas confiance" (malgré le mot à mot, et la place de la négation), traduction plus claire que "elle ne pensera pas qu'on lui fait confiance" (qui est très ambigu). – *Vertetur* : mot à mot : "elle se tournera vers..." = "elle en deviendra (haineuse et acariâtre)" ; – *Consulueris* ne signifie pas "consulter", surtout sans COD, mais "veiller" : "si tu n'y veilles pas (rapidement)". Signalons aussi que *consulere* a été confondu assez souvent avec *consolari*.

L. 12-14. *Porro* : "de plus". – *Liberorum causa* : "pour avoir des enfants" (avoir est ici indispensable au sens). – *Vel...uel* : souvent omis dans les copies : "soit pour, soit pour (avoir un secours dans sa vieillesse)". – *Certis* : "(héritiers) incontestables". – *Vtor* + abl. : sens

faible (pas "user", mais "avoir").

L. 14-17. *Quid pertinet...* : nombreuses erreurs. Le sens est : "en quoi cela nous touche-t-il / regarde-t-il". *Recedentes* a un sens temporel ; allusion à la mort, et non à la retraite de l'ascète, bien que Jérôme ait pratiqué l'ascèse. – *Nomine... nominetur* : "porte notre nom" (ici, de nombreuses traductions maladroitement). – *Non statim...* : "ne reprend pas exactement", ou "constamment". Presque tous les candidats ont traduit "aussitôt", "immédiatement" – mais on peut les excuser, sans doute, de ne pas connaître ou d'avoir oublié, le sens plus rare et non classique que nous avons ici. A Rome, et surtout à l'époque de Jérôme, le nom du fils peut différer sensiblement de celui de son père (par le jeu des *cognomina*, notamment). – *Cum... referat* : nuance causale : "vu que".

L. 17-20. *Aut* : faiblement alternatif ("et de plus"). – *Auxilia* reprend *praesidia* : "quelle aide/quel soutien à la vieillesse y-a-t-il à ...". – *Qui moriatur* : rendre le subj. : "à qui il peut arriver de mourir". Quelques étourderies sur *moribus* (à cause de la proximité avec *moriatur* !) et sur *forte* : "des moeurs complètement dépravées". *Videaris* : même subj. que *moriatur*, *ei = cui* : "à qui tu peux sembler mettre du temps à mourir". Le relatif au datif que l'on attendrait se trouve, en fait, remplacé par l'anaphorique *ei*, comme c'est souvent le cas lorsque, dans deux propositions coordonnées (ici par *aut*), le pronom relatif apparaîtrait à des cas différents, si l'usage était de le répéter. – *Amici et propinqui* : nous avons lu ici quelques traductions fort confuses. *Amici et propinqui* est plutôt le sujet, *heredes* l'attribut. L'important était surtout de ne pas mélanger les deux groupes, et de ne pas associer *amici* à *heredes* !

NOTES: max. 18, min. 0, moy. 9,15. Le niveau des copies est cette année plutôt satisfaisant. Nous en avons même trouvé que l'on pourrait dire prêtes à être publiées. Néanmoins, il nous faut toujours déplorer le manque de vocabulaire chez certains candidats, de même qu'un usage du français quelque peu hésitant.

SECTION B

Un empereur plein d'invention : Gaius Caligula

Nouum praeterea atque inauditum genus spectaculi excogitauit. Nam Baiarum medium interuallum Puteolanas ad moles, trium milium et sescentorum fere passuum spatium, ponte coniunxit contractis undique onerariis nauibus et ordine duplici ad ancoras conlocatis superiectoque terreno ac directo in Appiae uiae formam. Per hunc pontem ultro citro commeauit biduo continenti, primo die phalerato equo insignisque quercea corona et cetra et gladio aureaque chlamyde, postridie quadrigario habitu curriculoque biuigi famosorum equorum, prae se ferens Dareum puerum ex Parthorum obsidibus, comitante praetorianorum agmine et in essedis cohorte amicorum. Scio plerosque existimasse talem a Gaio pontem excogitatum aemulatione Xerxis, qui non sine admiratione aliquanto angustiozem Hellespontum contabulauerit ; alios, ut Germaniam et Britanniam, quibus imminebat, alicuius inmensi operis fama territaret. Sed auum meum narrantem puer audiebam causam operis ab interioribus aulicis proditam, quod Thrasyllus mathematicus anxio de successore Tiberio et in uerum nepotem¹ proniori affirmasset « non magis Gaium imperaturum quam per Baianum sinum equis discursurum. » (...) Puteolis dedicatione pontis, quem excogitatum ab eo significauius, cum multos e litore inuitasset ad se, repente omnes praecipitauit, quosdam gubernacula apprehendentes contis remisque detrusit in mare.

Suétone, *Caligula*, 19 et 32 (3).

¹. *in uerum nepotem* : il s'agit de Tiberius Gemellus, né de Drusus, le propre fils de Tibère, Caligula n'étant pour sa part que le petit-neveu de cet empereur.

En proposant ce passage de Suétone (*Calig.*, chap. 19 et 32,3), nous pensions servir les candidats à deux égards. D'une part nous espérons que le caractère concret du texte leur ferait effectivement *voir* ce « spectacle d'un genre inouï », en vérité presque ubuesque. Sur ce point, notre attente a été déçue : nous constaterons que bien des erreurs sont venues de la peine qu'éprouvent les candidats à se représenter clairement les lieux, les mouvements, les actions, les « trucages » décrits par Suétone. D'autre part, il nous avait semblé que le style de cette page n'obligerait pas des latinistes encore fragiles à fournir un effort d'analyse au-dessus de leurs forces. La phrase de Suétone, d'une simplicité élémentaire quelquefois (comme la première phrase), ne présente jamais dans cet extrait de réelles difficultés de construction. Elle se développe par le moyen de rallonges, dont l'auteur s'efforce de diversifier la nature : adjectif ou participe apposés au sujet, grande variété de compléments à l'ablatif, instrumental, descriptif ou encore « de la circonstance accompagnante ». Les subordinations restent rares. Or, paradoxalement, c'est cette souplesse d'écriture qui a pu gêner nos candidats. Faute de « connecteurs logiques » très saillants, beaucoup perdent le fil de l'énoncé et se résignent à en grouper les éléments d'une manière aléatoire.

Plusieurs fautes résultent, certes, d'une lecture trop hâtive, ou d'une fausse cohérence introduite au mépris de la syntaxe, dès qu'on croit pouvoir deviner sans construire : tels n'ont pas craint (l. 6) de rapporter *aurea* à *gladio* ; d'autres (l. 9) ont relié sans hésitation *aliquanto* et *admiratione*. Ces deux mots terminent la ligne, mais les hasards de la mise en page n'excusent pas un si complet dédain de la notion de genre, ni la confusion de l'adverbe avec un substantif à l'ablatif : sa forme en *-o* indiquait bien qu'il modifie le comparatif *angustiozem*. Une pareille soumission au critère trompeur de la proximité a même provoqué, aux l. 12-13, un contresens démesuré. Ceux qui rapportent *anxio* à *Thrasyllus* (!) se laissent aller ensuite à traiter *Tiberio* comme un génitif, prêtant à Thrasyllus de vives alarmes au sujet de son successeur...

Un vice, non moins répandu que l'étourderie, consiste en traduisant à se satisfaire d'une littéralité paresseuse (ou pusillanime ?) qui aboutit à des formulations dénuées de sens. Croit-on avoir la moindre chance d'être compris quand on propose, pour *Baiarum medium interuallum* (l. 1-2), « l'espace intermédiaire de Baïes » ? Pour *in Appiae uiae formam* (l. 4), « en forme de voie Appienne » ? Une ignorance des *realia*, une confusion du « quadrigé » et de « l'aurige » sont sans doute à la source de l'absurde « costumé en quadrigé », que nous avons trouvé plus d'une fois (*quadrigario habitu*, à la l. 6). Et que sont donc ces « courtisans de l'intérieur » (*ab interioribus aulicis*, l. 12) ? Gaffiot, s.v. *aulicus* indiquait, avec une référence à Suétone, *Calig.*, 9, le sens d'« esclave de la cour », que nous avons accepté. Plus probablement s'agit-il de tous ceux qui, admis dans l'intimité du Prince, étaient mêlés à ses secrets.

On le voit : nous attachons beaucoup d'importance à la propriété des termes, condition première de la clarté de la traduction. Ce souci d'être exact, cette recherche de la juste nuance sont, hélas, absents de trop nombreuses copies. Les prépositions comme les adverbes nous ont semblé particulièrement maltraités, chaque fois qu'il convenait d'en préciser la valeur. Dans l'expression *in Appiae uiae formam* (l. 4), *in* présente le sens, fréquent mais généralement méconnu, de conformité : comprendre, donc, « sur le modèle de la voie Appienne ». *Per* (même ligne) ne signifie pas « à travers » mais « en empruntant (ce pont) », d'où « sur (ce pont) ». Dans la même proposition, l'expression adverbiale *ultra citra* n'est pas correctement rendue par « d'un bout à l'autre » mais bien par « en allant et venant », ou « dans un sens puis dans l'autre ». *Prae* (l. 7) : le sens usuel de *prae se ferre*, « montrer ostensiblement, faire étalage de », impose de traduire « en menant ostensiblement devant lui le jeune Darius », et non « en portant devant soi ». Tous n'ont pas compris que Suétone nous représente ici un faux semblant de cortège triomphal, dans lequel un otage de marque précède le char du triomphateur. *Ex* (l. 7) : non pas « parmi (les otages) » – qui prête à confusion, venant après « en menant devant lui » –, mais « du nombre des otages ». *Aliquanto* (l. 9) : peu de candidats paraissent savoir que cet adverbe, et les indéfinis de la même famille, quand ils présentent leur forme pleine, insistent sur la réalité ou sur le degré de ce qu'ils expriment. Il fallait le traduire par « sensiblement, notablement », et non par « quelque peu ». *Ad se* (l. 15) : Caligula invite la foule « à venir le rejoindre » sur le pont. « Invitait près de lui » ne fournit pas un sens assez net. Rappelons, quitte à répéter une évidence, que le contexte permet, seul, d'affiner la compréhension et la traduction d'un mot, quelle qu'en soit la nature : à la l. 12, *mathematicus* signifie « astrologue », et non « mathématicien » ; le mot s'applique aux savants calculs de Thrasyllus pour tirer l'horoscope de Caligula. Dans le même contexte, *imperare* (l. 14, *imperaturum*) signifie « exercer l'empire », non pas seulement « commander ».

Au chapitre des erreurs d'analyse, signalons notamment (car c'est un défaut en pleine expansion) celles qui affectent le système de la coordination. Dans le syntagme *superiectoque terreno ac derecto* (l. 4), l'enclitique relie ce groupe au groupe précédent (*ordine duplici... conlocatis*), alors que *ac* coordonne *superiecto* et *derecto*, les deux temps successifs d'une même opération de revêtement. Trompés peut-être par le sens technique que prend ici *derigere* (de « diriger, disposer » il fallait passer à « niveler, aplanir »), quelques candidats se sont évertués à construire *derecto*, qui leur semblait contenir l'idée de la ligne droite, avec *ordine*. La phrase se trouve ainsi faussée tout à fait. Redressons donc l'erreur, et traduisons : « ...au moyen de navires... ancrés sur deux rangées et qu'il fit recouvrir de terre, aplanie ensuite, pour rappeler l'aspect de la voie Appienne ». Inversement certains points du texte donnaient occasion aux bons latinistes de faire apparaître leurs capacités. Ces derniers ont su reconnaître dans *contractis...onerariis nauibus* (l. 3) l'ablatif instrumental, « au moyen de... », plutôt que d'interpréter mécaniquement l'expression comme un ablatif absolu. A la l. 10, le subjonctif *contabulauerit* continue l'expression de la pensée d'autrui, mais nous avons su apprécier la précision de ceux qui, attentifs au mode, ont eu le souci d'en dégager par surcroît une nuance causale latente (« pour rivaliser avec Xerxès, lequel, en effet, couvrit d'un plancher l'Hellespont »). A la l. 13, avec *affirmasset*, se retrouvait ce subjonctif des propos rapportés d'autrui. Mais dans cette proposition, la conjonction qui l'introduit, *quod*, a donné lieu à des erreurs. Sans voir que *quod... affirmasset* développe *causam*, beaucoup traduisent comme si la proposition énonçait un fait indépendant de ce qui précède : « parce que Thrasyllé avait affirmé... ». En réalité, *quod* pouvait être rendu par « comme quoi », et nous traduirons, avec les meilleures copies : « Cependant, tout enfant, j'ai entendu mon grand-père rapporter la raison de cette entreprise telle que la révélaient ceux qui étaient dans les secrets du Prince : comme quoi l'astrologue Thrasyllé avait affirmé, etc... ».

La dernière phrase, de toutes, a sans doute été la plus maltraitée. La double subordination qui se rencontre à la l. 15, *quem excogitatum ab eo significauimus*, a montré combien nos candidats sont parfois démunis lorsqu'il s'agit de construire, en français, une phrase un peu élaborée. Trop peu ont eu l'idée de recourir à une incise : « (le pont) dont il était l'inventeur, ainsi que nous l'avons dit ». Et (la fatigue aidant ?) sur la fin du texte plusieurs groupes de mots ont été déplacés et construits contre tout bon sens : *e litore* (l. 15) fautivement rattaché à *inuitasset*, parce que le candidat n'a pas réfléchi à la position respective des acteurs de cette scène, les spectateurs sur la rive, Caligula sur le pont de navires, qui invite la foule à venir le rejoindre. Même genre de faute lorsque *contis remisque* (l. 16) est pris avec *apprehendentes*, alors que ces deux ablatifs complètent évidemment *detrusit in mare*. Nous constatons ici de nouveau, en face d'une scène qu'il n'était pourtant pas difficile de se représenter, le même défaut d'imagination concrète qu'avait trahi, dès le début de la version, l'expression *Baiarum medium interuallum*, chez des candidats incapables d'identifier dans Baïes, d'un côté, dans la digue de Pouzzoles, de l'autre, les deux limites de l'étendue couverte par le fameux pont de bateaux.

Notes : Max. 18,5 ; min. 0 ; moy. 7,63. La moyenne générale de l'épreuve, assez décevante, puisqu'elle ne dépasse guère 7,5/20, a été tirée vers le bas par près d'un tiers des copies : nous avons été contraints d'attribuer trois fois zéro, et six fois une note comprise entre 1 et 2 sur 20. A l'évidence, certains candidats se sont fourvoyés dans une épreuve qui n'est pas de leur compétence. Reste, par bonheur, un lot de bonnes, voire excellentes versions, dont les auteurs se sont montrés capables non seulement de bien comprendre un texte latin, mais aussi de le traduire avec bonheur, comme une page de littérature, plutôt que d'y voir la matière rebutante d'un exercice scolaire.

EPREUVE ORALE

Textes extraits de Cicéron : *De amicitia, De senectute, De officiis, De re publica.*

Sur ces textes très classiques, qui ne contenaient pas de considérations trop théoriques, nous avons noté les points suivants, les uns relatifs aux traductions données par les candidats, les autres à la reprise du texte après ces traductions.

Vocabulaire

Beaucoup d'erreurs viennent sans doute d'une lecture trop rapide du texte : *deuius* confondu avec *diuersus* (?), traduit par « changeant ». *Arceo* est confondu avec *ardeo, indocti* avec *docti* ! *Nollem* a été traduit par « je ne parlerais pas ». Les candidats ont parfois tendance à adopter une traduction trop servile (sans penser qu'un même mot peut avoir plusieurs sens, comme dans toute langue !), qui a peu de chance d'être comprise. *Tempestatem aduersam optare* a été traduit par « désirer une tempête ennemie », et non par « souhaiter affronter le gros temps ». Que veut dire « jouer la fable de l'âge » (alors que *fabula aetatis*, qui fait penser à l'avance au mot célèbre d'Auguste, signifie évidemment la « pièce de la vie ») ?

Morphologie, tournures latines

Idem est encore et toujours confondu avec *ipse* (*hoc idem* traduit par « cela même » et non par « la même chose ») ; l'actif avec le passif (*uiueretur* traduit par « il vivrait ») ; *consulere* + dat. est rarement connu, de même que la tournure du gérondif + dat (*Catoni moriendum est*). Nous conseillons une fois de plus aux candidats de revoir rapidement les adj. numéraux et ordinaux, pour savoir qu'*octoginta* est dix fois moins qu'*octingenti*.

Syntaxe

Confusions de cas fréquentes : entre le datif et le génitif (*amicorum* : « aux amis »), entre le nominatif et l'ablatif de la 1^{ère} décl. Il n'est parfois tenu aucun compte du mode des verbes dans les propositions commençant par *ut* : *ut uideantur* traduit par « de même qu'ils paraissent ». Ou bien aucun compte des cas, ni des temps : *institutis (eos) erudierunt* traduit par « ils auront étudié leurs institutions », alors que le contexte est au parfait et que *institutis* ne peut être un COD. Cela entraîne également un faux-sens sur le verbe. Dans une infinitive dont le sujet est *praetorem*, ce mot est traduit par « pour le préteur ».

Style de la traduction

Le défaut le plus criant consiste à juxtaposer des fragments de traductions, sans lien logique entre eux. Certaines traductions littérales sont inadmissibles, car incorrectes : « je vois le fils avoir été... ».

Dans la reprise du texte, qui a pour but de permettre au candidat de rectifier ses erreurs, celui-ci, lorsque nous lui demandons quel est le cas d'un mot, nous répond par la fonction, ou inversement. Cette terminologie de base doit être révisée. Le français des candidats est parfois bien hésitant : que de fois nous avons entendu *ii qui* traduit par « ceux-ci qui » ! Lorsque nous croyons aider le candidat en lui faisant chercher le sens d'un mot grâce à sa descendance française, nous avons la surprise de constater que celui-ci ignore ce que veut dire « obtempérer », et même dans un cas, l'adjectif « affable ».

Concours A

Le jury a entendu les 32 candidats admissibles. Comme en 2008, les notes vont de 1 à 19 : 18 exposés ont reçu une note supérieure ou égale à 10 (soit 52 %) ; seulement deux candidats n'ont pu atteindre la note de 5 à l'oral. La moyenne s'établit à 10,77 (contre 10,96 en 2008).

Concours B

6 candidats admissibles avaient choisi la version latine à l'oral. Les notes obtenues ont été les suivantes : 16, 14 (deux fois), 13, 10 et 02. La moyenne de 11,5/20 est très encourageante.

3. HISTOIRE MODERNE

EPREUVE ECRITE

Sujet : Richelieu (1585-1642).

La plupart des candidats ont su utiliser une fiche biographique généralement bien apprise et mobiliser ainsi un volume satisfaisant de connaissances. De sorte que les notes très basses ont été rares. Un certain nivellement s'est aussi manifesté entre les résultats des concours A et B, dont l'écart, pour la première fois depuis longtemps, a cessé de se creuser. Toutefois, si la quantité des connaissances a pu être jugée satisfaisante, leur exploitation n'a pas toujours donné satisfaction.

La fiabilité des informations présentées par les candidats s'est révélée très aléatoire : il faut être attentif au détail, surtout lorsqu'il s'agit, dans un sujet biographique, de raisonner sur une durée relativement brève et sur une matière précise. Un écart minime dans la chronologie, une confusion sur l'identité d'un personnage peuvent alors avoir d'importantes conséquences : un candidat confond ainsi Richelieu et Mazarin, s'étendant sur la méfiance de la noblesse à l'égard de cet italien, plusieurs autres appellent Armand du Plessis, Duplessis-Mornay...

La nécessité de la précision ne concerne pas uniquement les données factuelles. Elle s'applique aussi au vocabulaire. Cette année encore, les clichés ont fait recette. Les « années cardinales », la « monarchie bicéphale », « l'homme rouge », le « tour de vis fiscal » – voire « le tournevis fiscal » – ont parfois été déclinés en d'absurdes extrapolations : la politique cardinale, les années bicéphales, le rationalisme d'État, etc. Il faut se méfier de l'emploi irréfléchi d'expressions nouvelles qui n'ont pas un sens absolu hors de leur contexte d'origine : « monarchie nouvelle manière », « roi de guerre » ont une signification précise qu'il convenait de signaler. Quant aux expressions à la mode, souvent d'origine journalistiques, telles que « gouvernance », « incontournable » ou « charismatique », elles doivent être absolument proscrites ! Car un tel sujet invitait à l'usage réfléchi de notions qui exigent une définition claire. Faute de quoi, absolutisme, pouvoir royal, autorité monarchique et centralisation ont souvent semblé interchangeable. De la même façon, l'économie et les finances sont souvent apparues comme des synonymes. Il n'était pas surprenant, dès lors, de voir les idées simples et les raccourcis prospérer ; un grand nombre de candidats semblant partager la croyance en un Richelieu fondateur de la notion de Raison d'État, occultant ainsi la paternité du concept qui revient à Giovanni Botero.

Trop de candidats ont traité Richelieu comme un prétexte à raconter l'histoire du règne de Louis XIII sans mettre en évidence la spécificité de l'apport du cardinal ministre. Il faut donc,

à nouveau, souligner la nécessité d'organiser les connaissances en fonction d'une problématique, ce qui constitue le fondement même de l'exercice de la dissertation. Dans le meilleur des cas, l'ascension de Richelieu a été replacée dans les pratiques sociales et politiques de son temps, mais souvent maladroitement. Certains candidats l'ont décrite comme fulgurante et imprévisible, tandis que d'autres l'ont trouvée, au contraire, particulièrement laborieuse. Cédant à la tentation d'un déterminisme naïf, certains y ont vu un exemple, typique sous l'Ancien Régime, de promotion par les réseaux de clientèle, alors que d'autres, tout aussi naïvement, l'ont qualifié de « méritocratique ». Parfois, l'opposition figurait dans la même copie : c'est l'un des effets néfastes du plan thématique [Ascension / Action au service de la monarchie / Oppositions] qui présente l'inconvénient, non seulement d'écraser la chronologie, mais aussi de reposer sur une construction arbitraire par thèse et antithèse, empruntée à la dissertation littéraire ou philosophique. Cette dialectique élémentaire amène à dépecer les faits historiques et leur causalité spécifique pour les ranger dans des tiroirs par catégories de pensée sommaires ; en histoire politique, presque inévitablement, ce sont les indices de progrès du pouvoir opposés aux résistances qu'il suscite et/ou aux limites de ce progrès.

Le plan chronologico-thématique semblait, en l'occurrence, plus approprié. La trajectoire de Richelieu pouvait, par exemple, être résumée par la double fonction (et le double statut) de cardinal et de ministre. En effet, la cohérence du personnage dans son mode d'action et même dans ses convictions a trop souvent été occultée. Il est faux d'opposer trop simplement Richelieu prélat zélé à Richelieu ministre sourd aux intérêts de la religion. Il pouvait donc être intéressant et utile d'étudier comment les deux s'articulaient. Cette problématique pouvait justifier un plan chronologique, car celui-ci ne se réduit pas à un simple découpage en tranches événementielles. Trop souvent la journée des dupes a été choisie comme point d'articulation, sans que les candidats sachent vraiment pourquoi. Aucun n'en a discuté l'importance ou n'a mentionné la relativisation qu'en propose Yves-Marie Bercé (elle confirme un choix politique plus qu'elle ne l'infléchit). L'événement s'est alors trouvé réduit à sa dimension dramatique, comme une image d'Epinal soustraite à l'analyse. L'année 1635, qui marque l'entrée en guerre, a, elle aussi, retenu l'attention de nombreux candidats, mais elle supposait sans doute une connaissance de la politique extérieure plus précise que celle qui a été souvent constatée.

La familiarité des candidats avec un personnage qu'ils avaient forcément rencontré au cours de leur préparation les a sans doute incités à l'oubli de l'historiographie. Si Alexandre Dumas apparaît en tête des auteurs cités, plus rares ont été les historiens récents : Y.-M. Bercé (*La naissance dramatique de l'absolutisme*) a été le plus fréquemment mentionné, tandis que Roland Mousnier, Françoise Hildesheimer, Joseph Bergin, Christian Jouhaud ont été généralement oubliés et qu'Orest Ranum n'est jamais mentionné.

Enfin, il convient de rappeler certaines règles concernant l'onomastique ancienne, qui ne confond pas les noms de terre (personnels et familiaux) et les sièges des offices ou bénéfices (Armand du Plessis n'est pas fait cardinal de Richelieu), ni les noms de naissance et les noms de religion : François Leclerc du Tremblay, en religion le père Joseph de Paris, est devenu, tour à tour, le père Coton, le père Blaise, le moine Joseph et même, comme spécialiste des situations délicates sans doute, l'« éminence crise ».

En section A, la moyenne est de 8,15 (contre 9 en 2008). Les notes s'échelonnent de 0,5 à 16/20. 21 copies sont égales ou supérieures à 10 ; 10 ont obtenu une note inférieure à 5.

En section B, la moyenne est de 7,43 (contre 6,85 en 2008). Les notes s'échelonnent de 0,5 à 18/20. 26 copies sont égales ou supérieures à 10 ; 21 ont obtenu une note inférieure à 5.

EPREUVE ORALE

Le jury a apprécié la capacité de mobilisation de connaissances variées dans le cas des sujets de longue durée et une approche intelligemment construite. Les mauvaises prestations sont souvent dues à une insuffisante définition du sujet. L'espace proprement français n'est pas toujours exploré de manière convenable et bien des sujets supposent un positionnement géo-politique européen correct.

Les candidats doivent davantage ancrer leur propos dans un cadre chronologique minimal, voire fouillé dans le cas de sujets plus factuels mais bien connus et attendus. Une bonne connaissance des éléments généalogiques royaux et princiers est indispensable à l'appréhension de l'histoire politique de l'âge moderne.

Le temps de parole est de 15 mn : trop d'exposés n'atteignent pas les deux tiers voire la moitié du cadre imparti. Ils auraient largement pu être nourris d'exemples précis, justement positionnés dans le temps et dans l'espace. Quelques connaissances minimales sur les sources de l'historien ne sont pas inutiles. Le jury souhaite également rappeler que l'expression « XVIII^e siècle » suppose de prendre en compte la période révolutionnaire.

Ventilation des notes par sujet :

La politique internationale de François I^{er} : 06. – La France en 1559 : 07. – La Saint-Barthélemy : 15. – La Ligue : 13. – L'humanisme en France au XVI^e siècle : 12. – Lyon au XVI^e siècle : 12. – Le parlement de Paris au XVI^e siècle : 05. – Poètes et poésie en France au XVI^e siècle : 15. – Paris de François I^{er} à Henri IV : 08. – Les successions royales de François I^{er} à Louis XIV : 06. – La Réforme catholique en France : 06. – La sorcellerie et sa répression en France (XVI^e-XVII^e siècle) : 06. – Le mariage en France du XVI^e siècle à Napoléon : 12. – La France et l'Espagne de 1559 à 1635 : 06. – La France en 1610 : 05. – Anne d'Autriche : 08. – Le jansénisme de 1640 à 1713 : 16. – La prise du pouvoir par Louis XIV : 10. – Louvois : 01. – La guerre de la Ligue d'Augsbourg : 11. – La réforme fiscale de Louis XIV à Louis XVI : 17. – Les princes de Condé au XVII^e siècle : 12. – Les protestants en France au XVII^e siècle : 06. – Raisons et rationalisme au XVII^e siècle : 13. – Les soulèvements populaires au XVII^e siècle : 09. – La France et les Antilles (XVII^e-XVIII^e siècle) : 18. – La guerre sur mer (XVII^e-XVIII^e siècle) : 03. – Habitat et cadre de vie (XVII^e-XVIII^e siècle) : 11. – Négoce et négociants en France (XVII^e-XVIII^e siècle) : 10. – La cour sous Louis XV : 06. – L'opposition parlementaire sous Louis XV : 08. – Voltaire : 08. – La France en Méditerranée au XVIII^e siècle : 15. – La France et les Habsbourgs d'Autriche au XVIII^e siècle : 10. – Les sciences et l'activité scientifique au XVIII^e siècle : 09. – Les guerres de l'Ouest sous la Révolution : 09. – La France et l'Angleterre de 1800 à 1815 : 14. – Les curés en France du XVI^e au XVIII^e siècle : 06. – Le régicide en France (XVI^e-XVIII^e siècle) : 14. – Boire et manger à l'époque moderne : 12. – Les chanceliers en France à l'époque moderne : 06. – Circuler en France à l'époque moderne : 12. – Les ducs et pairs en France à l'époque moderne : 15. – La forêt en France à l'époque moderne : 08. – La France et la Lorraine à l'époque moderne : 07. – Lire en France à l'époque moderne : 07. – Les privilèges en France à l'époque moderne : 07. – Le sacre : 16. – La seigneurie : 09. – Vin et vignoble en France à l'époque moderne : 09.

4. ALLEMAND

EPREUVES ECRITES

VERSION 1^{ère} LANGUE (SECTIONS A ET B)

Glanz und Elend des deutsch-jüdischen Großbürgertums

Hedwig Pringsheim war Schauspielerin gewesen – wie ihr Freund und großes Vorbild Maximilian Harden, dem sie, nachdem er in die Publizistik gewechselt und Herausgeber der *Zukunft* geworden war und ihre eigenen Kinder das Elternhaus verlassen hatten, hunderte von leidenschaftlichen, klugen, besonnenen und schwärmerischen Briefen schrieb – unbekümmert um die Prominenz des Freundes, der bereits in ihrem Elternhaus ein und aus gegangen und im ersten Dezennium des neuen Jahrhunderts – nach weltweitem Urteil – der neben Kaiser Wilhelm II. berühmteste Deutsche war.

Und bei alledem blieb sie rücksichtsvoll und zeigte Empathie für die Bedrängnisse und Sorgen ihrer Mitmenschen. Sie bemühte sich um Großzügigkeit und Toleranz und zeigte sich nachsichtig, ja verständnisvoll gegenüber den Eskapaden ihres Mannes, dem sie sich gleichberechtigt fühlte, obwohl es sein Reichtum war, der ihr den Rahmen bot, in dem sie ihre Talente entfalten konnte.

Und am Ende? Nun, selbst die Nationalsozialisten konnten ihr nichts von ihrer Würde nehmen. Aber sie konnten sie demütigen und schikanieren. Systematisch schränkten sie den Lebensraum der Jüdin ein, die sich zeitlebens nicht als Jüdin gefühlt hatte und der man jetzt eine Identität aufzwingen wollte, die ihr fremd bleiben musste. Zweimal wurden die Pringsheims aus ihrem Domizil gejagt, und vor dem Lager rettete sie allein das Interesse einiger hoher und höchster Bonzen für die berühmte Majolika-Sammlung, die sie als Pfand für eine Ausreisewilligung in die Schweiz einsetzen konnten. Doch ohne die Hilfe eines SS-Führers, der die in letzter Minute vertragswidrig verweigerten Pässe in Berlin einforderte und nach München brachte, hätten sie Deutschland nicht mehr verlassen können. So aber stand nicht Auschwitz, sondern Zürich am Ende des Lebens von Hedwig und Alfred Pringsheim.

Merkwürdigkeiten, Zufälle und Widersprüche, wohin man immer blickt bei der Betrachtung dieses Lebens: große Aufschwünge, jähe, aber souverän und mit Glück abgefangene Abstürze. Schritt für Schritt, Station für Station gilt es, in der vorliegenden Geschichte einen Weg abzumessen, der nicht zuletzt stellvertretend für Glanz und Elend des deutsch-jüdischen Großbürgertums steht.

Uns ist diese Frau ans Herz gewachsen, und wir versuchen sie zu ehren, indem wir so viel wie möglich zitieren aus den Zeugnissen, die sich – allen Schikanen des NS-Regimes zum Trotz – von dieser Schauspielerin, Publizistin, politisch wachsamem Frau, Familienmutter, Weltreisenden und Epistolographin erhalten haben.

Le texte proposé (Inge und Walter Jens, *Katias Mutter. Das außerordentliche Leben der Hedwig Pringsheim*, 2005) était extrait de la biographie de H. Pringsheim, la belle-mère de Thomas Mann, une femme dont le destin fut à la fois exceptionnel et paradigmatique d'une époque qui se termina tragiquement avec l'avènement du national-socialisme. Pour mémoire, I. et W. Jens ont aussi écrit une biographie de l'épouse de Thomas Mann, Katia.

Cet extrait présente tout d'abord un résumé de la vie d'Hedwig Pringsheim : cette jeune femme a grandi dans un milieu d'artistes où elle a fréquenté des hommes célèbres comme Maximilian Harden au début du XX^e siècle, puis, mariée à un homme riche, elle a exercé librement ses talents dans le salon qu'elle tenait à Munich. Enfin, pourchassée par les nazis, elle se réfugie en Suisse où elle finira ses jours en compagnie de son époux. Dans une seconde partie, les auteurs de la biographie expriment leur admiration et leur sympathie pour cette femme hors du commun.

Sur le plan syntaxique, ce texte présentait quelques difficultés.

- Le premier paragraphe ne comportait qu'une phrase longue que beaucoup de candidats auraient gagné à couper, sans en modifier le sens, bien entendu. Par ailleurs, la succession de propositions relatives introduites respectivement par *dem* et *der* a pu troubler certains candidats qui n'ont pas repéré l'ellipse du pronom *der* en fin de phrase [...*der bereits... und (der) im ersten Dezennium...*].
- Dans le troisième paragraphe, ce sont encore les pronoms relatifs qui ont déstabilisé les plus faibles des candidats : (l. 20-23) le premier pronom relatif sujet au nominatif (*die*) était suivi d'un second au datif (*der*) ayant tous deux le même antécédent *Jüdin*. En revanche, le troisième pronom au nominatif (*die*) avait pour antécédent *Identität*.
- Dans la phrase suivante, ...*vor dem Lager rettete sie allein das Interesse...*, qui présentait une ambiguïté grammaticale, *sie* et *das Interesse* pouvant être, sur le plan de la forme, au nominatif ou à l'accusatif, certains candidats ont fait le mauvais choix, sans doute faute d'explorer la seconde possibilité et ont pensé que le pronom *sie* était au féminin singulier et renvoyait à *Hedwig*.
- Enfin, signalons la confusion entre adjectif décliné et adverbe : (l. 36-37) ...*jähe, aber souverän und mit Glück abgefangene Abstürze...* quelques candidats n'ont pas analysé *jähe* comme un adjectif décliné, mis sur le même plan que *abgefangene*, mais ont perçu ce mot comme un adverbe mis sur le même plan que *souverän*.
- Notons enfin, dans la plupart des copies, des erreurs d'interprétation de *nicht* (l. 38-40) qui a été traduit comme s'il figurait avant le verbe, alors que cette négation portait sur l'adverbe *zuletzt*.

Sur le plan lexical, les erreurs sont souvent liées à des confusions entre des termes de consonance proche :

- *eigen* (l. 4) confondu avec *einzel*,
- *leidenschaftlich* (l. 5) traduit par « pleines de souffrances »,
- *besonnen* (l. 6) traduit par « ensoleillé » ou « lumineux »,
- *Reichtum* (l. 16) confondu avec *Reich*,
- *die Würde* (l. 19) traduit par « le devenir » (*das Werden...*),
- *demütigen* (l. 20) confondu avec *entmutigen*,
- *es gilt* (l. 37) confondu avec *es gibt*,
- *Zeugnisse* (l. 43) traduit par « témoins » par 8 candidats (cf déjà rapport 2008 !) ou confondu avec *Beweise*,
- *erhalten* (l. 46) confondu avec *unterhalten*.

Erreurs liées à un manque de culture générale et d'appréciation du contexte :

- Seuls quelques candidats ont traduit justement le titre *Glanz und Elend* par « Splendeur et misère »,
- *Kaiser* (l. 10) confondu avec *Kanzler* (par des candidats ignorant gravement l'histoire de l'Allemagne...),
- *Lager* (l. 24) traduit par campement !
- l'ignorance quasi-générale du terme « majolique » était en revanche pardonnable,

– notons enfin qu'un nombre croissant de candidats (7) font suivre « bien que » de l'indicatif...

Mais, pour faire bonne mesure, nous saluons les excellents candidats qui ont compris et bien restitué ce texte en français.

Notes :

- Section A : 23 candidats. La moyenne est de 9,17. Les notes s'échelonnent de 0,5 à 19,5. 10 copies ont obtenu une note égale ou supérieure à 10/20.

- Section B : 13 candidats. La moyenne est de 9,35. Les notes s'échelonnent de 1,5 à 17. 6 candidats ont obtenu une note égale ou supérieure à 10/20.

VERSION 2^e LANGUE (SECTION B)

Mit Büchern war's anders

Ich besaß einen kleinen Teppich, einen Läufer, den meine Mutter aus Wien mitgebracht hatte und mir gab. Wegen der vielen Umzüge und der vielen Jobs lag mir an solchen Sachen nichts. Als Heinz ihn sah, behauptete er sofort, er gehöre ihm, er sei im Hause seiner Eltern gelegen. Ich antwortete, bitte, nimm ihn, er liegt hier nur herum, ich will ihn gar nicht, du kannst ihn haben. Er aber schwitzte vor Aufregung, hatte sich die Szene offenbar im vorhinein überlegt, und jetzt war's zu leicht. Er mußte mich überzeugen, daß er im Recht war. Ja, woher soll ich denn wissen, wo der verdammte Läufer gelegen ist, bei euch oder bei uns, ich war viel zu klein damals, um mir sowas zu merken oder es überhaupt zu bemerken. Er nahm ihn, er hatte gewonnen, aber er schien zu fühlen, daß etwas ungeklärt blieb, weil ich ihm das Ding mit Schulterzucken abgegeben hatte.

Mit Büchern war's anders, die wollte ich durchaus. Die Bücher meines Vaters waren in Wien noch vorhanden, aber Heinz kam zuerst und wollte mich nicht an den Ort lassen, wo sie aufbewahrt waren. Das seien nur medizinische Fachbücher, behauptete er. Gut, dann nehme ich das eine oder andere medizinische Buch als Andenken mit nach Amerika. Vielleicht sind auch andere dabei? Er wollte die Bücher selber haben. Schließlich brachte er mir eine zweibändige Ausgabe von Oswald Spenglers »Untergang des Abendlandes«, ich nahm sie mit und las sie drei Jahre später in New York, und war schon ganz deprimiert über die Zukunft unserer Welt, bis ich zu der Stelle kam, wo Spengler leichtfertig meint, ein jüdischer General, den es im Dreißigjährigen Krieg gegeben haben soll, hätte mit seinem semitischen Hirn nichts, aber schon gar nichts von diesem Konflikt verstehen können. Danach war Spengler keine Autorität mehr für mich, und ich glaubte auch wieder an die Zukunft des Westens. Viele Jahre später, als ich bereits in Kalifornien lebte, brachte mir Heinz noch eine alte Ausgabe der Gedichte von Hugo von Hofmannsthal, zu einem Zeitpunkt, als ich längst eine gute Ausgabe dieses Dichters besaß. Das sei ebenfalls unter meines Vaters Büchern gewesen. Da verstand ich, daß er mir ein Stück meines geistigen Erbes, etwas was mir gezeigt hätte, welche Autoren mein Vater schätzte, einfach unterschlagen hatte, und von da an mochte ich meinen Cousin überhaupt nicht mehr.

Ruth Klüger, *Unterwegs verloren. Erinnerungen*, 2008.

Le texte proposé cette année aux 8 candidats de seconde langue était tiré du livre *Unterwegs verloren. Erinnerungen*, de Ruth Klüger, née à Vienne en 1931. R. Klüger, qui a émigré en 1947 aux États-Unis, est célèbre pour ses ouvrages portant sur la littérature de langue allemande, ainsi que pour ses récits autobiographiques. L'extrait à traduire illustre parfaitement ce double intérêt, il mettait en lumière les souvenirs personnels de l'auteur et son amour des livres.

La structure du texte était claire :

- 1°. l. 1-15 : Description d'une scène familiale opposant Ruth à son cousin Heinz. Il s'agit de savoir à qui appartient un petit tapis que l'auteur, malgré ses nombreux déménagements (l. 2-3), a toujours en sa possession. L'affaire est vite réglée car Ruth cède volontiers ladite carpe à son cousin (l. 7-8) qui, en dépit de son triomphe (l. 12-13), semble contrarié par le manque de pugnacité et d'intérêt de sa cousine (l. 14-15).
- 2°. l. 16-41 : Changement de ton : il en va des livres de son père auxquels la narratrice est particulièrement attachée. Trahie par son cousin (l. 19-20), elle éprouve du ressentiment envers ce dernier, la relation s'envenime (l. 37-41) lorsque l'auteur a la preuve formelle du mensonge de Heinz (l. 36-37). Au passage, R. Klüger aura pris soin de livrer au lecteur un commentaire fort ironique sur *Le Déclin de l'Occident* de O. Spengler (l. 25-33).

Le texte ne comportait pas de difficultés syntaxiques réelles : propositions courtes, constructions facilement repérables.

L'erreur grammaticale (l. 16) sur *die wollte ich durchaus* consistant à transformer la proposition indépendante en proposition subordonnée relative (4 copies sur 8) ne nuisait pas cependant à la compréhension du texte.

Deux phrases nettement plus longues (l. 23-31) et (l. 37-41) pouvaient facilement être traduites dès lors que les subordonnées avaient été identifiées : l. 28-29 *den es gegeben haben soll* et l. 38 *etwas, was* : « quelque chose qui » et non pas « ce qu'il ». Encore fallait-il ne pas avoir confondu *etwas* avec *etwa* !

Le jury a relevé deux défauts majeurs :

- Désinvolture face aux modes. Le discours indirect (l. 36-37) n'a pas été rendu dans plusieurs copies.
- Méconnaissance des différents sens des auxiliaires de mode (ex. l. 29, *sollen* et l. 40, *mögen*).

Les erreurs ont donc finalement porté sur le vocabulaire alors que le texte traitait des livres, champ lexical classique pour un candidat au concours de l'école des Chartes.

- l. 1 : *Läufer* (carpe) : l'apposition à *einen kleinen Teppich* ne devait pas déconcerter les candidats, sauf ceux qui ignoraient le mot *Teppich*. Nous avons trouvé des traductions telles que « petit meuble, commode » ou « petit rongeur, hamster » ... ou même « une courante » !
- l. 2 : *wegen* : a été confondu avec *während*.
- l. 4 : *gehören* : « appartenir » a été traduit comme *hören* ou *zuhören*.
- l. 3, 5 et 6 : *liegen* et *herumliegen*. *Liegen* était employé dans deux sens différents. L. 3 : *An solchen Sachen lag mir nichts* : « Je ne tenais pas à de telles choses ». L. 5 : le verbe *liegen* (conjugué ici avec l'auxiliaire *sein*) doit être compris dans son sens habituel. L. 6 : *es liegt hier... herum* : « cela traîne ici ».
- l. 9 : *im Recht sein* : « être dans son droit » a été traduit dans la moitié des copies par « avoir raison » (*Recht haben*), voire dans une copie par « être à sa droite » !
- l. 12 : les nuances entre *sich etwas merken* : « retenir quelque chose », « se souvenir de

quelque chose » et *etwas bemerken* : « remarquer quelque chose » n'ont pas toujours été perçues.

- l. 21 : *Andenken* : souvenir, traduit par « pensée » ou « remerciement ».
- l. 25 : *las*, prétérit de *lesen*, confondu avec *lassen*.
- l. 27-28 : *den es... gegeben haben soll* : il fallait partir de l'expression *es gibt* et non de *etwas geben*.
- l. 34 : *Gedichte* confondu avec *Geschichten*.
- l. 39-40 : *unterschlagen* : « soustraire », « subtiliser », « dérober » et non « anéantir ».

Le jury a également relevé deux erreurs étonnantes :

- l. 24 : *der Untergang des Abendlandes* : le titre de l'ouvrage de Spengler a fait l'objet de traductions très approximatives telles que « Chute de l'Occident » ou encore « Déclin du pays du soir ». Deux candidats ont refusé de traduire ce titre pourtant bien connu : *Le Déclin de l'Occident*.
- l. 28-29 : *im Dreißigjährigen Krieg* a certes été traduit souvent par « pendant la Guerre de Trente ans », mais aussi par « pendant trente années de guerre » !

En conclusion, le jury se permet de renouer avec une vieille tradition. Il insistera donc sur l'attention à porter aux petits mots qui, de fait, étaient légion dans le texte de R. Klüger : l. 8 : *offenbar* (manifestement), l. 8 : *im vorhinein* (à l'avance), l. 11 : *durchaus* (absolument), l. 33 : *bereits* (déjà), l. 35 : *längst* (depuis longtemps), l. 36 : *ebenfalls* (également), l. 39 : *einfach* (tout simplement), l. 41 : *überhaupt* (absolument).

Nous regrettons dans certaines copies des erreurs liées à :

- un manque de concentration lors de la lecture du texte ; ainsi *viele Jahre* est-il souvent traduit par « quelques années », voire par « quatre années » ;
- une désinvolture inadmissible à l'égard de la langue française : orthographe et maîtrise des conjugaisons laissent parfois fort à désirer.

8 candidats. La moyenne est de 10,38. Les notes s'échelonnent de 0,5 à 18,5. 4 copies ont obtenu une note supérieure à 10.

THEME (SECTION B)

La symbolique du paysage chez Caspar David Friedrich

La petite colline qui se profile derrière le chêne a été interprétée comme un tumulus hunnique parce que sur le cadre d'origine du tableau, cadre aujourd'hui disparu, on pouvait lire « *Hühnengrab* », « tombeau hunnique ». Et, en effet, cette région que dépeint de façon plus ou moins imaginaire Friedrich, était riche en tombeaux de ces peuples venus d'Asie qui, à partir de la fin du IV^e siècle, envahirent l'Europe occidentale et vinrent s'établir jusqu'aux rives de la Baltique. Fasciné par ces restes antiques, Friedrich les dessine ou les peint à plusieurs reprises. (. . .)

Et il y avait bien à Rügen, face à la mer, quelques tertres, restes de tombeaux hunniques aujourd'hui pour la plupart arasés par la mer, le vent et les travaux des hommes.

Mais s'il est intrigué par ces ruines antiques de son pays natal, Friedrich ne les utilise pas pour leur pittoresque ni pour les accents nostalgiques qu'ils pourraient apporter à ses paysages. En fait, selon les suppositions des exégètes basées sur les déclarations du peintre comme sur les témoignages de ses proches, cet élément de décor placé volontairement au centre de l'image signifierait que le héros païen finit par disparaître complètement, fondu avec la terre, exactement comme le chêne peut être brisé, foudroyé, réduit à ses branches mortes et à la pourriture. Comme l'a remarqué un spécialiste du peintre, Helmut Börsch-Supan, le chêne, chez Friedrich, est un symbole négatif : il témoigne d'un attachement au terrestre, d'un refus de la mort. Il est signe du paganisme ancien. Il est opposé souvent au sapin qui est au contraire symbole d'une conduite chrétienne (il se dresse droit vers le ciel). Le chêne blessé, peut-être mourant, qui fait obstacle au regard et à la progression du voyageur, le chemin encombré de branches, le tertre païen sont autant de barrières que celui-ci doit franchir pour accéder à la plage, à l'horizon marin, image de l'infini (. . .).

Alain Jaubert, *Lumière de l'image*, 2008.

C'est un texte d'Alain Jaubert tiré de *Lumière de l'image* qui avait cette année retenu l'attention du jury pour le thème allemand. Le journaliste et écrivain, auteur-réalisateur de la série *Palettes* sur Arte, y évoque la peinture de Caspar David Friedrich et plus particulièrement la manière dont le peintre intègre dans son œuvre les traces du passé, à savoir les tombeaux des Huns qui s'établirent jusque sur les rives de la Baltique.

Si le sujet ne présentait pas de difficultés particulières et ne requérait pas non plus de connaissances lexicales spécifiques, les candidats devaient toutefois faire montre d'une bonne maîtrise de la langue et opérer des choix judicieux à l'aide du dictionnaire, ce qui fut loin d'être le cas de tous. Les correcteurs déplorent la méconnaissance de règles grammaticales de base, cela même chez des candidats qui par ailleurs maîtrisent des structures complexes. Ainsi, que doit-on penser d'un étudiant sachant parfaitement utiliser des participiales, mais

qui se révèle incapable de conjuguer correctement certains verbes forts très courants ? De telles copies ne sauraient réjouir le jury !

Difficultés lexicales

- Genre de *Ende, Strand, Horizont, Wind, Blick*.
- Pluriel de *Grab, Grabmal, Ast, Volk, Ufer, Spur, Unterton, Rest, Zeugnis*.
- Orthographe de *Eiche, Rahmen, Verhalten, Strand*.
- Confusion entre *malen* et *mahlen*, *bezaubern* et *zaubern*.
- Noms de pays : *Asien, Westeuropa* (sans article).
- La méconnaissance du sens des particules verbales entraîne des confusions :
 - *jn an etw hindern / verhindern / behindern*.
 - *bringen / mitbringen / beibringen*.
 - *malen / ausmalen / anmalen / abmalen*.
 - *zeichnen / abzeichnen*.
 - *zeugen / bezeugen*.
 - *ansiedeln / einsiedeln* (sic).
- Choix corrects ou malheureux parmi les propositions du dictionnaire :
 - dépeindre : *darstellen / schildern* et non *beschreiben* et encore moins *streichen*.
 - s'établir : *sich ansiedeln* et non *einmarschieren / aufschlagen /* ou même *vornehmen* (?).
 - envahir : *in ein Land einfallen* et non *einbrechen*.
 - de façon imaginaire : *mit Phantasie* et non *auf erdachte / eingebildete / vorgestellte Weise / Art*.
 - ruines : *Ruinen* et non *Trümmer / Einsturz*.
 - face à la mer : *zum Meer hin* et non *angesichts der See*.
 - être intrigué : les bons candidats sont partis de *jemandes Neugier wecken* et non de *stutzig werden*.
 - opposé : *gegenüber- / entgegengestellt* et non *entgegengelaufen / gegenübergehängt*.

Difficultés grammaticales

- Déclinaisons.
- Apposition : le cas de l'apposition est celui du terme auquel on se réfère.
- Prépositions :
 - *von* (+ datif) et *nach* (+ datif).
 - *auf Rügen* (puisque'il s'agit d'une île) et non *in*.
 - *aus Asien kommen*.
- Démonstratif adverbial : *darauf* et non *auf das*.
- Rectio de l'adjectif *reich an* (+datif).
- Rectio du verbe *folgen* (+ datif).
- Proposition relative : oubli du pronom relatif dans la phrase ou encore emploi de *dass* comme pronom relatif (sic).
- Verbes de modalité : le second verbe est à l'infinitif.
- Forme passive : au passé, emploi de l'auxiliaire *sein* (et non *haben*) ; verbe au participe passé.
- Formes verbales :
 - présent de *verschwinden, können, zeichnen*.
 - prétérit de *kommen, überfallen, dringen*.
 - participe passé de *erschlagen, verschmelzen, verschwinden, kommen, bringen*.

Notes

Sur 8 copies, seules 3 ont obtenu la moyenne (notes de 16,5 à 10) ; 2 sont insuffisantes (6,5 et 5,5) ; les 3 dernières, elles, sont très mauvaises (notes de 03 à 0,5). La moyenne est de 07/20.

EPREUVE ORALE

Les candidats ont été interrogés sur des extraits de *Ruhm, ein Roman in neun Geschichten* de Daniel Kehlmann.

Un candidat s'est heurté à un problème méthodologique : au lieu de livrer une traduction claire, à un rythme convenable, il a émaillé ses propositions de commentaires tels que « peut-être que... » et a adopté une vitesse incompatible avec ce genre d'épreuve. Le jury a cependant été généralement satisfait des prestations des étudiants.

Erreurs grammaticales

- discours indirect non identifié,
- valeur de *eben* méconnue (expression du passé proche),
- désinvolture :
 - face à *wo/wohin, sitzen/sich setzen*,
 - face au nombre, ce qui, dans le cas du pronom *sie*, a pu générer de graves contresens,
 - face aux formes verbales.

Erreurs lexicales

Les mots réellement inconnus sont finalement plutôt rares. Nous avons toutefois relevé : *Reisewecker, Praktikant, jdm etwas verzeihen, sich einer Person annehmen*, ainsi que les adjectifs *grell, heiser, pensioniert, vorzüglich, weiblich et zaghaft*.

En fait, les erreurs portent plutôt sur :

- 1°. un manque de réactivité des candidats. Ainsi le mot *die Maschine* est-il traduit systématiquement dans un premier temps par « la machine », voire « l'appareil » et non par « l'avion », alors que le contexte est très clair. De même, *eine Nummer wählen* est rendu par « choisir un numéro » et non par « composer un numéro ». Les candidats semblent ainsi refuser toute prise de risque et s'en remettre à la bienveillance du jury lors de la reprise de la traduction. Il va de soi que cette attitude est regrettable.
- 2°. des confusions classiques : *jeder/jener, aufklären/erklären, austauschen/auftauchen, sich etwas vorstellen/sich vorstellen, etwas feststellen/sich etwas vorstellen, lächeln/lachen, anschreien/anrufen, auf jdn warten/aufwachen, stützen/schützen, Versuchung/Untersuchung, zur Zeit/von Zeit zu Zeit, um etwas gehen (es geht um etwas)/gehen*.

Au risque de se répéter, le jury rappelle aux candidats qu'il faut cesser de traiter par le mépris les petits mots (*auch, noch, erst, nur, zwar*) et qu'il convient de ne pas traduire le titre des journaux : *la Repubblica* n'est pas *la République*...

5. ANGLAIS

EPREUVES ECRITES

VERSION 1^{ère} LANGUE (SECTIONS A ET B)

The Shadows of Death

During the dread reign of the Cholera in New York, I had accepted the invitation of a relative to spend a fortnight with him in the retirement of his *cottage orné* on the banks of the Hudson. We had here around us all the ordinary means of summer amusement; and what with rambling in the woods, sketching, boating, fishing, bathing, music, and books, we should have passed the time pleasantly enough, but for the fearful intelligence which reached us every morning from the populous city. Not a day elapsed which did not bring us news of the decease of some acquaintance. Then, as the fatality increased, we learned to expect daily the loss of some friend. At length we trembled at the approach of every messenger. The very air from the South seemed to us redolent with death. That palsying thought, indeed, took entire possession of my soul. I could neither speak, think, nor dream of anything else. My host was of a less excitable temperament, and, although greatly depressed in spirits, exerted himself to sustain my own. His richly philosophical intellect was not at any time affected by unrealities. To the substances of terror he was sufficiently alive, but of its shadows he had no apprehension.

His endeavours to arouse me from the condition of abnormal gloom into which I had fallen, were frustrated in great measure, by certain volumes which I had found in his library. These were of a character to force into germination whatever seeds of hereditary superstition lay latent in my bosom. I had been reading these books without his knowledge, and thus he was often at a loss to account for the forcible impressions which had been made upon my fancy.

A favourite topic with me was the popular belief in omens – a belief which, at this one epoch of my life, I was almost seriously disposed to defend. On this subject we had long and animated discussions – he maintaining the utter groundlessness of faith in such matters – I contending that a popular sentiment arising with absolute spontaneity – that is to say, without apparent traces of suggestion – had in itself the unmistakable elements of truth, and was entitled to much respect.

Edgar Allan Poe, *The Sphinx*, 1846.

The Sphinx fait partie des vingt-six contes d'Edgar Poe que Charles Baudelaire n'a pas traduits. Dès la lecture du nom du célèbre nouvelliste américain, le candidat sait peut-être (grâce à ses lectures ou aux adaptations filmiques et télévisuelles) que le texte qu'il va aborder va chercher à aiguïser son appétit de lecture grâce à une écriture visant à créer des effets bien spécifiques pouvant mener au fantastique, où la peur va jouer un grand rôle. Le mot '*terror*' au milieu du texte est tout à fait attendu et donne une bonne idée de l'impression que veulent

créer Poe et son narrateur à la première personne. Comment s’y prennent-ils ? Si le traducteur en est conscient, son travail en sera facilité d’autant et le texte d’arrivée reproduira l’essentiel, c’est-à-dire une impression comparable et pas seulement une traduction littérale mécanique. On ne peut bien traduire un texte qu’après avoir compris comment il fonctionne et quel effet il cherche à produire.

Le premier mouvement est de bien ancrer le récit dans la réalité géographique et historique pour créer l’illusion du vrai : l’épidémie de choléra en 1831 à New York, *the dread reign of the Cholera in New York...on the banks of the Hudson* : à l’époque redoutée du choléra à New York,... sur les rives de l’Hudson (traduire par ‘Le Hudson’ trahissait un complet manque de culture). Selon le narrateur, son récit doit dès lors être tenu pour vrai.

Deuxième mouvement : afin de faire contraste avec la peur annoncée dès la première ligne par l’époque redoutée, terrible (*the dread reign*) de l’épidémie avec toutes ses victimes, il s’agit d’évoquer alors toutes les joies qu’aurait pu réserver l’invitation d’un parent (*a relative*, [‘un proche’ était trop vague] *I had accepted a fortnight in the retirement of his cottage orné* : j’avais accepté l’invitation d’un parent qui m’offrait de passer une quinzaine de jours dans la retraite de son *cottage orné* (*cottage orné*, en français dans le texte, devait être laissé tel quel ; il s’agissait d’une de ces belles maisons pour les artistes sur les rives de l’Hudson – nouvel effet de réel). Pour renforcer ce contraste, une longue énumération en six points évoque les scènes romantiques qui auraient pu (le temps est essentiel) avoir lieu : *what with rambling in the woods, sketching, boating, fishing, bathing, music and books, we should have passed the time pleasantly enough* : entre les courses dans les bois, le dessin, le canotage, la pêche, les baignades, la musique et les livres, nous aurions dû passer le temps fort agréablement (*sketching* n’avait rien à voir avec ‘faire un sketch’, encore moins avec ‘jeu de rôles’, le contexte indiquait bien qu’il s’agissait de dessins, d’esquisses rapides que l’on peut faire dans la nature, et non pas de véritables tableaux élaborés).

La rupture, le renversement de la situation se produit alors de façon insidieuse : *but for the fearful intelligence which reached us every morning from the populous city. Not a day elapsed which did not bring us news of the decease of some acquaintance* : sans (sans compter, si l’on omettait) les effroyables nouvelles qui tous les matins nous parvenaient de la populeuse cité. Il ne se passait pas un seul jour sans que l’on nous apprenne le décès d’une de nos connaissances. *Fearful* (effroyables) reprend *the dread reign* ; *acquaintance* (connaissance) est bien moins proche du narrateur que *relative* (parent).

L’effet de peur s’accroît alors progressivement, par paliers : *At length we trembled at the approach of every messenger. The very air from the South seemed to us redolent with my soul. That palsyng thought, indeed, took entire possession of my soul*. A la fin, la seule arrivée d’un messager nous faisait trembler. L’air même du sud nous semblait exhaler la mort. Cette idée paralysante finit par s’emparer totalement de mon esprit. *At length* : A la fin, finalement, et surtout pas ‘au final’ qui fait partie de la pollution linguistique que l’on n’attend pas dans une copie. Le thème de la paralysie (*palsyng*) est développé par trois exemples parfaitement clairs et il est possible de transposer ces trois verbes en noms : *I could neither speak, think nor dream of anything else* : Ma conversation, mes pensées, mes rêves n’étaient pleins que de cela (en étaient pleins).

Une autre rupture apparaît au troisième paragraphe, annoncée dès le paragraphe précédent : *My host was of a less excitable temperament, and although greatly depressed in spirits, exerted himself to sustain my own* : Mon hôte était d’un tempérament moins nerveux et, bien que très abattu lui-même, il faisait tout ce qu’il pouvait pour me reconforter. ‘*Excitable*’ pouvait être rendu par ‘nerveux’ ou ‘impressionnable’, alors que le simple emprunt, ‘excitable’, était malheureux. Ce deuxième témoin convoqué par le narrateur va également permettre l’introduction de ce qui s’éloigne de la réalité pour entrer dans le domaine de la

fiction, *certain volumes which I had found in his library* : certains volumes que j'avais trouvés dans la bibliothèque. Le contenu de ces ouvrages, sans être totalement précisé, introduit un nouvel élément de plus en plus éloigné du réel et de la raison : celui de la superstition, *these were of a character to force into germination whatever seeds of hereditary superstition lay latent in my bosom* : Ceux-ci étaient de nature à provoquer le développement de tous les germes de superstition héréditaires qui étaient en moi à l'état latent.

La fin du passage confirme que le narrateur a réussi, en quelques paragraphes, à mener son lecteur de la réalité historique (l'épidémie de choléra à New York) à la pure fiction, grâce à la lecture d'ouvrages trouvés dans la bibliothèque de son ami ; la zone linguistique très visible est éloquent dans son changement de registre : chimères, germes de superstition héréditaires, croyance populaire aux présages : *These were of a character to force into germination whatever seeds of hereditary superstition lay latent in my bosom [...] a favourite topic with me was the popular belief in omens...* Ceux-ci étaient de nature à provoquer le développement de tous les germes de superstition héréditaires qui étaient en moi à l'état latent [...] un de mes sujets de conversation préférés était la croyance populaire aux présages.

Dans l'ensemble, les nombreuses bonnes copies sont, de toute évidence, celles de candidats qui ont sérieusement préparé cette épreuve, qui ne peut pas s'improviser au dernier moment. Une version est, en réalité une épreuve de français – autant qu'une épreuve de langue étrangère. Il ne suffit jamais d'avoir compris le texte de départ – ce qui est tout de même le minimum requis. Il s'agit de sentir, puis de retranscrire dans la langue d'arrivée, en respectant le style de l'auteur – c'est l'essentiel dans un texte littéraire – ce qui amené l'auteur à écrire cet extrait tel qu'il est présenté. Plusieurs écueils sont à éviter : une traduction trop littérale dans un français qui confine au charabia ou une réécriture complète, très loin du texte original.

VERSION 2^e LANGUE (SECTION B)

Montaigne's fall from a horse

Montaigne was plainly fascinated, amid much else, by death. The very titles of some of his essays betray this: 'Of Judging of Others' Deaths'; 'That to Philosophize is to Learn How to Die', and so on. But there's one essay of Montaigne's in particular that I keep coming back to, called, in English, 'Of Exercise or Practice'. In it Montaigne makes the unassailable point that though there are a great many things we can practise, and perhaps perfect, there's one thing we can never practise: death. But, he suggests, we can get close to doing so. He then vividly describes an incident in his own life—or you might say, near-death—when he fell from his horse and, as a result, also fell into a state of apparent unconsciousness during which he was assumed by those around him to be dying, though all the time he himself was aware, as in a kind of vigilant trance, of everything that was happening. It gave him the rare opportunity, he says, actually to observe what it must be like to die; and, he concludes, it was, really, not so unpleasant at all.

It's a wonderful, and wonderfully comforting, passage, but perhaps the greatest wonder is that in it Montaigne unconsciously—and that's the operative word—achieves what elsewhere in the *Essays* is his avowedly conscious aim: to make, amid a wealth of subject matter, his principal subject *himself*: to offer himself to the world. For suddenly in this passage where, ironically, the concern is death, Montaigne comes palpably, intimately *alive*: this man who on a precise day, in precise circumstances, in the late sixteenth century, fell from his horse, nearly died, yet whose living curiosity was so strong and insatiable that he did not omit to make a study even of this possibly terminal experience.

Why do I dwell on this passage? To illustrate that an interest in death can be an interest in life? In part, yes. If *Last Orders* is about death, then it's about death in order to be about life, or it's about life getting in the way of death, as it does with Montaigne,

Graham Swift, *I do like to be beside the seaside*, 2009.

Le titre, *Montaigne's fall from a horse*, comme souvent, est un élément essentiel dans la traduction : La chute de cheval de Montaigne, car il résume parfaitement le texte qui suit. Il est d'ailleurs clairement explicité au milieu du premier paragraphe : *he then, vividly describes an incident in his own life – as you might say, near death – when he fell from his horse...* : il décrit alors, avec force détails, un incident personnel de sa vie – ou, mieux, de sa mort, ou presque : sa chute de cheval. Tout est là : Montaigne parvient à écrire sur l'impossible, comme essaiera également de le faire plus tard Virginia Woolf : – *perhaps there's one thing we can never practise : death* : peut-être y a-t-il une situation dont nous ne pourrions jamais

avoir l'expérience (que nous ne pourrions jamais éprouver) : la mort.

La mention du nom de l'auteur du texte à traduire, Graham Swift, et la date de publication, 2009, sont un autre indice précieux, car ils indiquent très clairement qu'un écrivain anglais commente, au XXI^e siècle, un passage d'un texte écrit cinq siècles auparavant par un auteur français. C'est donc un texte au second degré – ce qui est souvent une des caractéristiques d'un essai (comme ceux de Montaigne). Une des questions que l'on peut dès lors se poser est de savoir s'il y a des traces de cet écart temporel dans le passage à traduire.

Swift, qui a manifestement écrit ce texte en consultant ce passage célèbre des *Essais* de Montaigne (dans sa traduction en anglais), a parfois tendance à le pasticher très discrètement et le lecteur en est conscient lorsque la langue employée par Swift devient plus soutenue. Les titres des chapitres des *Essais* cités par Swift, sont ceux de la traduction en anglais : '*Of Judging of Others' Deaths*' ; '*That to Philosophize is to Learn How to die*'. Le traducteur professionnel a la possibilité de consulter l'édition française pour reprendre les titres originaux. Le candidat au concours doit traduire car le thème abordé est essentiel dans l'argumentation de Swift : 'De la mort d'autrui et ce qu'elle enseigne' ; 'Où il est question de philosopher pour apprendre comment mourir'.

Quant au titre du passage commenté par Swift : '*Of Exercise or Practice*', on ne s'attendait pas à retrouver l'original : 'De l'Exercitation' (du latin 'exercitatio', dissertation philosophique en forme de dispute) et Swift lui-même aide le traducteur en précisant : *in English*, il suffit donc de laisser ce titre en anglais. D'autres passages reflètent l'influence du texte original : *Montaigne makes the unassailable point* : Montaigne est irréfutable quand il démontre... ; *His avowably conscious aim* : de son propre aveu, Montaigne... ; *Montaigne comes palpably, intimately Alive* : Montaigne prend vie et devient visiblement, manifestement l'un des nôtres.

A d'autres moments, c'est bien la voix de Swift commentant, en 2009, le texte de Montaigne, sur un ton plus familier qui conserve même quelques traces d'oralité, proches d'une conversation entre amis, comme ces contractions – rares dans un texte écrit soutenu : *there's an essay of Montaigne's in particular that I keep coming back to* : il y a un essai de Montaigne que je relis souvent ; *It's a wonderful, and wonderfully comforting passage. Why do I dwell on this passage ? To illustrate that an interest in death can be an interest in life ? In part, yes* : C'est un passage formidable et qui est formidablement réconfortant. Pourquoi est-ce que je m'attarde sur ce passage ? Pour montrer que s'intéresser à la mort, c'est aussi s'intéresser à la vie ? Oui, en partie.

Si ce texte pouvait, à première vue, paraître assez complexe, les résultats obtenus par les trois candidats de deuxième langue (17, 14, 13) sont la preuve manifeste qu'une bonne préparation, associée à des lectures de textes littéraires bien choisis, permet d'aborder cette épreuve avec confiance.

THEME (SECTION B)

Miraculeuse évasion

Il attendit que tout fût endormi : il était temps de partir. La première porte céda, mais deux voyageurs, deux Frères, étaient couchés dans la salle qu'il devait traverser. Il hésita, mais ne put résister à la Mère de Dieu qui lui commanda de passer outre, et lui assura qu'elle l'aiderait.

Il ouvrit donc la porte; comme il la tirait à lui, un des fers tomba, et le bruit éveilla les dormeurs :

- Qui va là? cria l'un d'eux.

Le silence les rassura, la Vierge ferma leurs yeux, boucha leurs oreilles, appesantit leurs sens, et Juan de la Cruz franchit les corps étendus.

Il avait fait de ses deux vieilles couvertures et d'un lambeau de tunique une corde qu'il attachait à l'appui de la fenêtre - une barre de bois, - vers laquelle l'avait guidé la voix intérieure. Cette voix lui ordonnait maintenant de se laisser glisser dans le vide. Il obéit, descendit le long de sa corde, et arriva au bout pour constater qu'elle était trop courte d'au moins trois mètres.

Suspendu par un fil au-dessus des escarpements du Tage, il se demandait où il allait tomber. Sa confiance en Notre-Dame lui donna le courage de sauter.

Il atterrit dans une cour qu'il reconnut pour celle de l'enclos hors clôture du monastère royal de la Conception franciscaine : un mur le séparait de la place Zocodover.

La voix, qui provenait d'une zone lumineuse, lui dit : « Suis-moi », et le guida jusqu'au pied de ce mur. Fray Juan leva la tête ; le mur était si haut qu'il s'y appuya, désespérant d'avoir la force d'en entreprendre l'escalade, mais il se sentit soulevé dans les airs et se retrouva, libre, de l'autre côté.

Il faisait encore nuit. Le marché s'apprêtait, les marchandes, lanterne en main, poursuivirent de moqueries ce moine à peine couvert de haillons sanglants qui leur semblait émaner du couvent des Franciscaines : il n'en fallait pas tant pour exciter leurs rires. Il leur échappa en se faufilant de maison en maison. La lumière qui l'avait guidé s'était éteinte, mais il gardait, intérieurement, une grande confiance et un grand éblouissement.

A cinq heures, alors que sonnait l'angélus, il frappa à la porte du couvent de Saint-Joseph du Carmel.

Marcelle Auclair, *La vie de sainte Thérèse d'Avila*, 1950.

Le texte proposé est extrait de l'ouvrage, très fouillé et précis, que Marcelle Auclair a tiré de documents du début du XVI^e siècle et dont elle donne une solide bibliographie. Ces documents concernent la réforme des carmels par sainte Thérèse d'Avila. Riches en péripéties et faits curieux rapportés par l'auteur, ces documents illustrent la longue lutte de la sainte. Notre texte relate un de ces faits curieux et fait appel, chez le traducteur, à la capacité de rendre un écho fidèle du style rapide, concis et pittoresque du passage.

Le mouvement physique va, ici, d'une traite, d'un bout à l'autre de l'extrait, mais y est ponctué par de ces petites précisions de détail qui forment des images visuelles, tels le fer de la porte, la corde, l'appui de la fenêtre, etc.

Nous avons eu le bonheur de voir l'ensemble, presque, des candidats bien saisir et bien chercher à rendre l'intention portée par ce style. Sur vingt-sept copies, un bon tiers a obtenu de très bonnes notes, dont un 16/20 et un 17/20. A l'autre extrémité, très loin derrière la dernière note passable, il y a eu quatre notes déplorables. L'épreuve a bien joué son rôle de sélection.

Les temps n'ont pas été la grande question cette année. C'est, vraisemblablement, une des raisons de l'abondance des bonnes notes.

La réponse idiomatique aux sollicitations du texte était, en revanche, de première importance et a été préféré à un décalque analytique des sèmes. « Il était temps de partir » (l. 1) en donnera un exemple : à *it was time to go*, il a parfois été heureusement préféré : *this was the time to be gone*. Quand on a « Il avait fait de ses deux vieilles couvertures...une corde... » (l. 9), il était bien de dire : *He had worked (twisted) his two old blankets...into a rope*, plutôt que *He had made himself a rope...* Jusqu'à la fin, le texte a inspiré des réponses comparables et bonnes dans bien des copies. Ajoutons le cas classique de « Suspendu par un fil... » (l. 11), qui donne : *Hanging from (on) a thread...*, mais qui ne se serait pas mal trouvé sous la forme : *Hanging, as he was, from (on) a thread...*

L'intelligibilité du texte rendait parfois nécessaire de moduler par la syntaxe ou l'étoffement. Ainsi « un des fers tomba » (l. 5) aurait dû toujours donner : *one of its irons fell off*. Cela n'a guère été le cas. Pour « La voix, qui provenait d'une zone lumineuse... » (l. 18), on espérait : *The (same) voice, now coming from a luminous space...*

La syntaxe a été prise en défaut dans relativement peu de copies : un ou deux **shutted* pour *shut* ; quelques *too short *of three yards* pour *too short by three yards* ; *it* mis pour *that*, par exemple l. 3 : pour « lui commanda de passer outre », il fallait *not to heed that* (pas *it*) ou *not to care about that* (pas *it*).

Le vocabulaire a, parfois, souffert de la confusion entre *lie* et *lay* et de la différence trop méconnue entre *lie* et *lie down* (l. 2). Mais des candidats ont aussi proposé des choix judicieux. Le « bruit » (l. 4) a donné quelques jolis exemples de *clatter* ; « l'appui de la fenêtre – une barre de bois – vers laquelle l'avait guidé la voix intérieure » a fait l'objet de quelques tentatives d'éclaircissement. Citons : *to a wooden piece [pas fameux ceci] barring the sill of the window towards which the inner voice had led him* ; et mieux : *to the window-sill – to a wooden bar across i t- towards which his inner voice had prompted him to go*. Pour bien traduire « l'enclos hors clôture » (l. 16), il fallait savoir de quoi il s'agit. Nous proposons simplement *the yard outside the enclosure*, mais avons trouvé de belles formules qu'il est bon de signaler : *within the fenced space out of the enclosure* et *within the precincts outside the enclosure*.

Merci pour l'attention soutenue et tous les louables efforts.

EPREUVE ORALE

Comme l'an passé les candidats n'ont manifesté aucune hésitation sur la marche à suivre durant le déroulement de l'épreuve. Nos indications ayant semblé utiles, nous les renouvelons ici.

Rappel du déroulement de l'épreuve : entrée, tirage au sort d'un texte, prise de connaissance silencieuse de ce texte pendant quelques minutes, installation du candidat appelé devant le jury, lecture du texte par le candidat, reprise de quelques mots dont la prononciation ou l'accentuation sont inexactes, traduction à un rythme posé, reprise de quelques points de cette traduction.

La lecture doit être signifiante : par le rythme, l'intonation et la prononciation des mots. Nous attendons que le candidat soit mentalement présent à ce qu'il lit. Pour **les reprises**, de traduction notamment, il faut être conscient que, quand le jury parle, il attend que le candidat s'exprime à nouveau sur ce qui a déjà été travaillé.

Deux nouvelles remarques cette année : 1°. Il est inutile, sauf cas particulier, que le candidat dicte la ponctuation de sa traduction ; 2°. Il est vivement recommandé au candidat de ne pas s'arrêter à chaque phrase, voire à chaque mot, pour attendre l'accord du jury à propos de la traduction proposée.

Les textes mis à l'oral étaient tirés d'ouvrages dont voici la liste :

- Peter Ackroyd, *The Last Testament of Oscar Wilde*, 1983 ;
- Joseph Conrad, *A Smile of Fortune*, 1911 ;
- Michael Cunningham, *Specimen Days*, 2005 ;
- William Golding, *The Spire*, 1964 ;
- Alan Hollinghurst, *The Line of Beauty*, 2004 ;
- David Lodge, *The British Museum is falling down*, 1965 ;
- John McGahern, *The Barracks*, 1962 ;
- Herman Melville, *Bartleby*, 1853 ;
- Irfan Orga, *Portrait of a Turkish Family*, 1950 ;
- Graham Swift, *Making an Elephant, Writing from within*, 2009.

6. GEOGRAPHIE HISTORIQUE

Deux sujets au choix étaient proposés. L'un portait sur l'époque moderne : « La France en 1661 : frontières, organisation administrative, judiciaire et religieuse » ; l'autre sur l'époque contemporaine : « Le second empire colonial français (colonies et protectorats) et son évolution jusqu'à nos jours ». Tous deux ont manifestement convenu aux candidats, puisque les 50 copies remises par les admissibles se sont réparties en deux paquets strictement égaux. Cependant, une majorité de candidats de la section A (18 sur 32) ont préféré le premier sujet, tandis qu'une majorité de candidats de la section B (11 sur 18) ont jeté leur dévolu sur le second. La moyenne générale de l'épreuve s'établit à 9,04 (8,91 en A et 9,28 en B). Les deux sections confondues, le premier sujet a été mieux traité (9,2 de moyenne) que le second (8,88). De nouveau, la meilleure note a été attribuée à une copie de la section B. Le jury a constaté avec plaisir des progrès, par rapport aux années précédentes, dans l'établissement des cartes, quel que soit le sujet choisi.

Le sujet portant sur l'époque moderne invitait les candidats à dresser un tableau de la géographie politique, administrative et religieuse de la France au début du gouvernement personnel de Louis XIV. Le jury n'attendait évidemment pas un exposé purement statique ni une série d'énumérations. Tous les candidats ont d'ailleurs, à des degrés divers, pris la peine d'expliquer les origines des situations décrites, et même parfois de donner quelques indications sur leur évolution ultérieure. Le libellé du sujet précisait les deux volets que le jury s'attendait à voir développés : d'une part les frontières, de l'autre l'organisation intérieure du royaume. C'est le premier aspect qui a été le mieux traité : tous les candidats ont fait référence aux deux grandes paix conclues pendant la période mazarine (Westphalie 1648, Pyrénées 1659), et certains sont même remontés jusqu'au règne de Henri IV (Vervins 1598, Lyon 1601). Dans le détail, des confusions plus ou moins graves ont été commises entre les clauses territoriales de ces conventions internationales. Les étapes successives de la réunion de certaines provinces (Artois, Flandre, Alsace) n'ont pas toujours été retracées avec précision, et de nombreux candidats ne semblent pas avoir compris que la notion de frontière linéaire ne pouvait, à l'époque, s'appliquer aux provinces du Nord et de l'Est, et en tout cas à l'Alsace. Dans l'ensemble cependant, l'essentiel a été vu. Il n'en est pas de même pour la partie du sujet qui concernait l'organisation intérieure du royaume. Les structures administratives et judiciaires, pas plus que le vocabulaire institutionnel, ne sont maîtrisées, et des notions de base sont mal assimilées. Certains voient dans les structures judiciaires, dont nul ne conteste qu'elles étaient fort imbriquées, l'indice d'un certain « désordre » (?). Le parlement de Paris n'est pas une juridiction d'« appel » des parlements de province. Un gouverneur, un gouvernement n'ont pas « au départ » une fonction militaire. Les pays d'élections ne sont pas situés uniquement au nord de la Loire. Dans une paroisse, il n'y a pas « deux élus : l'assesseur et le collecteur ». Les anachronismes sont fréquents : en 1661, une intendance n'est pas encore divisée en « plusieurs subdélégations », et la Cour des monnaies est toujours unique (elle ne sera dédoublée que de 1704 à 1771). Des remarques analogues peuvent être faites à propos des circonscriptions religieuses. On reste pantois quand on lit que les dix-sept provinces ecclésiastiques « correspondent chacune à *peu près* au ressort d'un archevêché ». Cela dit, le jury a apprécié que de nombreux candidats ne se soient pas limités à l'Église catholique, mais aient donné aussi quelques indications sur les autres religions (protestants, juifs). Et il se félicite de ce que, très généralement, les principales villes citées aient été correctement localisées sur la carte. Certains candidats ont même pris la peine d'identifier (et avec justesse) les cours d'eau.

Un bon nombre de copies portant sur le second empire colonial français contenaient une somme de connaissances parfois impressionnante. La plupart des candidats ont choisi un plan

chronologique, quelques-uns un plan géographique, moins satisfaisant. Beaucoup ont pris soin de définir les différents statuts juridiques des territoires : colonies et protectorats, départements et territoires d'outre-mer. Plusieurs candidats du concours B (et ceux-là seuls, curieusement) ont traité aussi des mandats confiés à la France après la première guerre mondiale, citant le Liban et la Syrie (mais oubliant le Togo et le Cameroun), ce qui aurait requis quelques explications complémentaires. Tous ont inclus à juste titre l'héritage du premier empire colonial légué par la monarchie. La périodisation a été en général bien maîtrisée (avec toutefois un peu de flottement dans les dates), depuis la constitution de l'empire à partir de 1830 jusqu'à la décolonisation progressive après la seconde guerre mondiale. Certains ont même fait état des toutes récentes dispositions adoptées à l'égard de Mayotte, devenue en 2009 un département d'outre-mer. Les éléments de l'empire le plus fréquemment omis ont été les territoires (des îles généralement, mais aussi la terre Adélie) disséminés dans l'hémisphère sud : les îles Crozet, Amsterdam, Kerguelen, etc. Deux ou trois cartes sont proprement stupéfiantes d'exhaustivité et d'exactitude jusque dans le plus petit détail. Pour être franc, il convient d'ajouter qu'on en a aussi trouvé quelques autres où l'Indochine était localisée en Chine, voire au Kamtchatka !

Après cent trente-sept ans d'existence, l'épreuve de géographie historique est sur le point de disparaître du programme du concours. Cette discipline sera désormais enseignée à l'École des chartes. Le jury se félicite de ce qu'elle ne soit pas abandonnée et souhaite que les timides progrès enregistrés lors des dernières sessions se confirment dans les prochaines années.

7. VERSION GRECQUE

EPREUVES ECRITES

SECTION A

Τὰ μὲν¹ δὴ κνυζούμενα κατὰ τοῦ τέλματος ἐκυλινδεῖτο, λύκαινα δέ τις ἐπιφανεῖσα νεοτόκος σπαργώσα τοὺς μαστοὺς ὑπὸ γάλακτος ἀνεδίδου τὰς θηλάς τοῖς στόμασι αὐτῶν καὶ τῇ γλώττῃ τὸν πηλόν, ᾧ κατάπλεοι ἦσαν, ἀπελίχμα · ἐν δὲ τούτῳ τυγχάνουσιν οἱ νομεῖς ἐξελαύνοντες τὰς ἀγέλας ἐπὶ νομῆν καὶ τις αὐτῶν ἰδὼν τὴν λύκαιναν ὡς ἠσπάζετο τὰ βρέφη, τέως μὲν ἀχανῆς ἦν ὑπὸ τε θάμβους καὶ ἀπιστίας τῶν θεωρουμένων, ἔπειτα ἐλθὼν καὶ συλλέξας ὄσους ἐδύνατο πλείστους τῶν ἀγχοῦ νεμόντων ἄγει τοῦργον αὐτὸ θεασομένους · ὡς δὲ κἀκεῖνοι πλήσιον ἐλθόντες ἔμαθον τὴν μὲν ὥσπερ τέκνα περισπῶσαν, τὰ δ' ὡς μητρὸς ἐξεχόμενα, δαιμόνιον τι χρῆμα ὄραν ὑπολαβόντες ἐγγυτέρω προσήεσαν² ἀθρόοι δεδιτόμενοι βοῆ τὸ θηρίον · ἡ δὲ λύκαινα οὐ μάλα ἀγριαίνουσα τῶν ἀνθρώπων τῇ προσόδῳ, ἀλλ' ὥσπερ ἀν χειροῆθης ἀποστᾶσα τῶν βρεφῶν ἠρέμα καὶ κατὰ πολλὴν ἀλογίαν τοῦ ποιμενικοῦ ὀμίλου ἀπῆει.

Denys d'Halicarnasse

Le texte soumis aux candidats, intitulé *Romulus, Rémus et la louve*, était un extrait des *Antiquités romaines* de Denys d'Halicarnasse (I, 79, 6-7).

Comme les années précédentes, le jury déplore une connaissance parfois insuffisante de la morphologie (verbes et formes nominales mal analysés ; confusions par ignorance de l'accentuation etc.), et un manque de rigueur dans l'analyse syntaxique. Le titre donnait une indication explicite sur la nature du texte et son fil directeur – un épisode inaugural, et célèbre, de l'histoire de Rome. On était en droit d'attendre des candidats une attention minutieuse aux détails de la narration et au sens des mots, dès lors que la ligne principale du récit ne pouvait pas ne pas leur être très familière.

« Les nourrissons se roulaient dans la boue ... » (τὰ μὲν... sujet de ἐκυλινδεῖτο et κατὰ + génitif τοῦ τέλματος, la boue, la vase, et non les marais) « ... en poussant des petits cris (en vagissant : participe apposé κνυζούμενα), quand une louve apparut (participe aoriste ἐπιφανεῖσα) qui avait récemment mis bas (νεοτόκος), les mamelles gonflées de lait (participe σπαργώσα + accusatif de relation τοὺς μαστοὺς) ... ». Deux participes non coordonnés sont apposés au sujet de ἀνεδίδου : « ... la louve offrait ses mamelons (τὰς θηλάς ne désigne pas la même partie anatomique que τοὺς μαστοὺς) aux bouches des nourrissons, et de sa langue (datif instrumental) elle les léchait pour ôter (verbe ἀπὸλιχμάω à l'imparfait) la boue dont ils étaient couverts » (κατάπλεοι ne signifie pas que les enfants étaient remplis de boue, mais qu'ils en étaient recouverts, et cet adjectif ne devait pas être confondu avec une forme du verbe καταπλέω). « A ce moment-là il se trouve que les bergers poussaient leurs troupeaux vers le pâturage (la construction classique de τυγχάνω + participe n'a pas toujours été comprise) ... » et « l'un des bergers, ayant vu comment la louve choyait (prolepse : ἰδὼν τὴν λυκαίναν ὡς ἠσπάζετο = “choyer” plutôt que “embrasser”) les nourrissons, se tient tout d'abord (τέως μὲν indique la durée) bouche bée sous l'effet de l'étonnement (ou de la stupéfaction, θάμβος) et de l'incrédulité (ἀπιστία) à l'égard des choses qu'il voyait (τῶν θεωρούμενων est un génitif objectif, neutre pluriel), et après être parti ensuite rassembler (ἐλθὼν καὶ συλλέξας) le plus grand nombre possible (ὄσους ἐδύνατο πλείστους) des bergers qui faisaient paître leurs troupeaux (verbe νέμειν) près de là (ἀγχοῦ), il les conduit

pour qu'ils observent (θεασομένους : participe futur, attribut du complément d'objet) ce spectacle lui-même (τοῦργον [= τὸ ἔργον] αὐτὸ θεασομένους : c'est-à-dire pour qu'ils voient de leur propres yeux ce spectacle étonnant) ...». Les bergers s'approchent (πλήσιον ἐλθόντες) et ils constatent (le verbe μανθάνω, ici à l'aoriste second, est construit avec les participes περισπῶσαν et ἐξεχόμενα) que la louve (τὴν μὲν) entraînait avec elle (verbe περισπῶσαν) les nourrissons comme s'ils étaient ses petits (ὡσπερ τέκνα), tandis que eux se pendaient à elle comme si c'était leur mère (verbe ἐξέχεσθαι + génitif ὡς μητρὸς). Les bergers considèrent (jugent : ὑπολαμβάνω) qu'ils voient un spectacle surnaturel (litt. *une chose divine*, δαμόνιον τι χροῆμα) ... et « ils se mirent à avancer (προσήεσαν = προσήσαν, imparfait de πρόσειμι, à valeur inchoative) groupés tous ensemble (ἄθροοι) plus près [*scil.* de ce spectacle, ou de la louve) pour faire peur (δεδίπτομαι est transitif, et ne doit pas être confondu avec δαίδω) par leurs cris à la bête sauvage (θηρίον) ». Le mot exprime la perception que les hommes ont de la louve, qui se révèle être non pas sauvage mais apprivoisée. La louve, en effet, « loin d'être furieuse (verbe ἀγριαίνω + datif τῇ προσόδῳ) de l'arrivée, de l'approche des hommes (des humains : ἄνθρωποι) », se conduisit au contraire « comme si elle était apprivoisée (ὡσπερὰν χειροήθης) », et « elle s'écarta des nourrissons » doucement et sans faire aucun cas de la troupe des bergers (ἄλογία [*le fait de ne pas tenir compte de*] + génitif objectif τοῦ ποιμενικοῦ ὄμιλου), pour ainsi s'éloigner (imparfait ἀπήει). Le texte offrait un grand nombre de finesses, de notations délicates et touchantes, que les meilleures copies ont restituées avec bonheur.

Vingt candidats ont composé en Section A. Treize copies ont une note égale ou supérieure à 10. Quatre bonnes et très bonnes copies ont été notées entre 17 (une) et 14, 5 (une). Deux autres bonnes copies ont obtenu 13, 5. D'autres, présentant un peu plus de fautes, ont été notées 12 (deux) ou 11, 5 (deux). Trois copies ont la moyenne (10). Sur les sept autres copies, deux ont été notées 9 et 8, tandis que les cinq autres, faibles ou très faibles, ont obtenu : 5 (une) ; 3, 5 (une) ; 2, 5 (une) et 1 (deux).

SECTION B

A quand remonte l'Histoire ?

Περὶ δὲ τῶν πράξεων τῶν παραδεδομένων μὲν εἰς μνήμην, γενομένων δὲ ἐν τοῖς γνωριζομένοις τόποις τῆς οἰκουμένης, διεξιέναι πειρασόμεθα. Τοὺς μὲν οὖν πρώτους ὑπάρχοντας βασιλεῖς οὐτ' αὐτοὶ λέγειν ἔχομεν οὔτε τῶν ἱστορικῶν τοῖς ἐπαγγελλομένοις εἰδέναι συγκατατιθέμεθα· ἀδύνατον γὰρ τὴν εὐρεσιν τῶν γραμμάτων οὕτως εἶναι παλαιὰν ὥστε τοῖς πρώτοις βασιλεῦσιν ἡλικιώτιδα γενέσθαι· εἰ δέ τις καὶ τοῦτο συγχωρήσῃ, τότε τῶν ἱστοριογράφων γένος παντελῶς φαίνεται νεωστὶ τῷ κοινῷ βίῳ² συνισταμένον. Περὶ δὲ τῆς τοῦ γένους ἀρχαιότητος οὐ μόνον ἀμφισβητοῦσιν Ἕλληνας, ἀλλὰ καὶ πολλοὶ τῶν βαρβάρων, ἑαυτοὺς αὐτόχθονας λέγοντες καὶ πρώτους τῶν ἀπάντων ἀνθρώπων εὐρετὰς γενέσθαι τῶν ἐν τῷ βίῳ χρησίμων, καὶ τὰς γενομένας παρ' αὐτοῖς πράξεις ἐκ πλείστων χρόνων ἀναγραφῆς ἤξιῶσθαι.

Diodore de Sicile

(1) συγχωρήσαι = συγχωρήσειε.

(2) ὁ κοινὸς βίος : la société.

Le texte proposé cette année par le jury était tiré de la *Bibliothèque historique* de Diodore de Sicile, livre I, 9, 1-3. Nous sommes donc au début de l'ouvrage et l'auteur, après avoir retracé les origines de l'univers et la constitution des sociétés humaines, s'attache à la naissance de l'histoire et à ses modalités.

Ce passage dont les phrases sont très précisément et clairement construites ne devait pas désarçonner les candidats, pour peu qu'ils effectuent une analyse syntaxique et morphologique véritablement attentive, ce qui n'a malheureusement pas toujours été le cas.

Dans la première phrase, il fallait prêter attention au balancement μὲν ... δὲ et au sens des diverses prépositions περὶ τῶν πράξεων τῶν παραδεδομένων μὲν εἰς μνήμην, γενομένων δὲ ἐν τοῖς ... τόποις ... « à propos des événements qui ont été transmis à notre mémoire et qui se sont produits dans les parties connues du monde habité » - l'expression ἡ οἰκουμένη dans laquelle γῆ est sous-entendu devrait être connue de tous. L'accusatif mis en relief au début de la phrase suivante, τοὺς... πρώτους ὑπάρχοντας βασιλεῖς « les premiers rois qui ont existé » (ὑπάρχειν au sens de εἶναι) est complément de λέγειν et εἰδέναι, donc en facteur commun pour les deux propositions indépendantes sur le même plan, introduites par οὔτε : « nous-même, nous ne pouvons pas les dire, les nommer, et nous ne sommes pas d'accord avec ceux parmi les historiens qui affirment les connaître » - συγκατατίθεσθαι avec le datif (τοῖς ἐπαγγελλομένοις ici) signifie « être d'accord avec quelqu'un » . Malgré la

clarté de sa construction, la structure de la phrase qui suit n'a pas toujours été comprise - ἀδύνατον (ἐστὶ sous-entendu) principale, puis proposition infinitive qui régit elle-même une consécutive : « il est de fait impossible que l'invention de l'écriture (τὴν εὐρεσιν τῶν γραμμάτων) soit ancienne au point (οὕτως ... ὥστε) d'avoir été contemporaine des premiers rois ». « Et si même l'on consentait à cela, en tout cas (γε doit être traduit !) il est absolument manifeste que le genre, le groupe (γένος) des historiens est une institution récente dans la société (νεωστὶ τῷ κοινῷ βίῳ συνεσταμένον) » – la proposition conditionnelle est à l'optatif tandis que la principale est à l'indicatif ; la traduction, un peu délicate à effectuer, de κοινὸς βίος avait été suggérée dans une note aux candidats. La dernière phrase, plus longue et un peu complexe en raison de sa subtilité, est celle qui a suscité le plus de fautes graves ; mais là encore, une analyse précise des différents membres de phrase aurait pu empêcher ces erreurs : « pour ce qui est de l'ancienneté de l'espèce humaine », Grecs et nombre de Barbares sont en désaccord (ἀμφισβητοῦσιν) ; λέγοντες, qui qualifie l'un et l'autre groupe, gouverne des propositions infinitives, tout d'abord introduites par ἑαυτοὺς puis par τὰς γενομένας παρ' αὐτοῖς πράξεις : « affirmant qu'eux-mêmes ... ἑαυτοὺς αὐτόχθονας (γενέσθαι)... καὶ πρώτους ... εὐρετὰς γενέσθαι et que les événements de leur histoire ont depuis les temps les plus reculés été jugés dignes d'être mis par écrit » (ἠξιῶσθαι est un infinitif parfait passif).

Cinq candidats ont composé. Deux copies de très bonne qualité ont obtenu les notes de 16,5 et 15 ; les trois autres ont été respectivement notées 6 ; 4, 5 et 0, 5 sur 20.

EPREUVE ORALE

Une candidate de la section B avait choisi l'épreuve orale de grec. Elle a effectué une interrogation brillante sur un passage de l'opuscule *Hippias ou les bains* de Lucien, c. 1, et obtenu la note de 19 sur 20.

II - MATIERES PROPRES A LA SECTION A

8. HISTOIRE DU MOYEN ÂGE

EPREUVE ECRITE

Sujet : Dans quelle mesure peut-on parler de naissance de la nation française au Moyen Âge ?

Pour la dernière année d'une formule ancienne (dissertation sans programme), le jury avait choisi un sujet thématique, transgressant les frontières chronologiques internes et mobilisant autant la réflexion et la construction de la question que les connaissances factuelles et les lectures. De fait, le sujet s'insérait dans une riche bibliographie, dont des auteurs contemporains comme Bernard Guenée et Colette Beaune ont été cités par un nombre appréciable de candidats, parfois de façon argumentée. En le proposant, le jury avait bien conscience toutefois de sa difficulté, et du coup opté pour une formulation interrogative qui invitait à tempérer la conclusion, sinon à éviter le risque de téléologie. Semblablement le barème de notation a été adapté, valorisant la problématisation, sanctionnant par contre d'une note inférieure à la moyenne les dissertations qui, même nourries, confondaient histoire du sentiment national et histoire de l'unité française ou histoire de la monarchie.

La satisfaction a été réelle de constater que les résultats ont été à la hauteur des autres années, aux sujets plus attendus, et que l'on a retrouvé une moyenne dans la droite ligne des années précédentes (8,9) après la baisse de 2008 (8,3). Comme chaque année aussi, on a vu les résultats, assez bien partagés, d'une bonne préparation technique à l'exercice, introduction construite, interrogeant les mots et posant la problématique, et conclusion de synthèse (souvent moins réussie faute de temps). Deux spécificités toutefois : l'étendue chronologique et thématique du sujet a concentré la majorité des notes, en bien et en mal, autour de la moyenne (soixante et une copies sur soixante-douze notées de 06 à 14), plutôt en dessous (trente et une de 06 à 09, contre vingt et une de 10 à 13), alors que les extrêmes étaient écartés (quatre copies de 02 à 04, cinq 05, neuf 14, un 15, un 16). Et si, comme à l'ordinaire, les admis définitifs ont eu très largement un bon succès à l'écrit d'histoire médiévale (seuls quatre d'entre eux n'y ont pas eu la moyenne, encore que la plus faible note soit de 07), on a vu trois candidats distingués par les meilleures notes (16 et deux 14) échouer au concours.

Les candidats sont bien avertis de la nécessité de soupeser le libellé et les mots du sujet ; ils ont pris garde au point d'interrogation qui inscrivait la question dans un temps long, par-delà même l'époque médiévale ; ils ont aussi cherché, parfois avec un grand bonheur, à serrer le sens du mot « nation ». Le mot « française », s'il était évident et n'appelait guère de discussion dans l'introduction, aurait fourni une occasion, trop souvent négligée, de creuser le sujet. Il n'était en effet pas hors de propos de rappeler les fluctuations du terme *Francia*, de l'espace dominé par les Francs et leur roi, à la France concentrée des Capétiens, puis à un royaume « de France » qui suscite par contrecoup au début du XIV^e siècle l'apparition de l'Île-de-France. Au juste, si l'ambiguïté est encore grande au temps d'un Louis VI, elle est déjà levée au temps de Philippe Auguste où, en dehors de la titulature latine figée *rex Francorum*, qui perdurera dans les actes et sur les sceaux du roi, l'expression *rex Francie* est

usuelle dans l'historiographie comme pour désigner un autre que le roi (le futur Louis VIII est *filius regis Francie*). Dès Louis IX, les actes royaux rédigés en français, rarissimes mais bientôt plus nombreux, enregistrent, avec retard, cette évolution décisive.

Brassant tout le fil chronologique de la période, le sujet supportait mal un plan rigoureusement thématique, que quelques audacieux ont tenté sans échapper parfaitement aux risques de répétition et d'anachronisme. Il appelait plutôt, de façon souple, un plan chronologique d'ensemble, assorti de fortes scansionsthématiques qui paraient au risque de la narration pure et permettaient d'insister, comme il a été bien vu, sur les lenteurs et les freins : encore imparfaite et guère plus volontaire, la construction de la nation, dans le cadre de la construction du royaume, pouvait alors être replacée dans le cadre d'un emboîtement de soumissions, d'appartenances et de dépendances, dont les plus modestes (paroisse et village, seigneurie, principauté, région coutumière...) ont été plus volontiers citées dans les copies que les plus englobantes (Empire et surtout chrétienté).

Interroger le sentiment national, défini comme le sentiment d'un lien naturel, acquis par la naissance, par-delà les autres appartenances, toujours prégnantes et efficaces, imposait de parler du comment, des légendes d'origine et des mythes unitaires aux captations bancales (France-Gaule depuis le X^e siècle) et aux saints nationaux tardifs et à éclipse. Du pourquoi aussi, comme les copies l'ont bien relevé, en insistant sur le rôle de la guerre et en premier lieu de la guerre de Cent ans, mais au détriment d'autres facteurs, à commencer par l'évolution propre du pouvoir royal (imposé, appelé et négocié) : pour un Jean le Bon à Poitiers qui se félicite de pouvoir être fait prisonnier par un chevalier banni du royaume par sa justice, au motif qu'il comprend sa langue, une évolution parallèle à la chancellerie du roi qui transmue les lettres de bourgeoisie (un aubain devient bourgeois du roi, le plus souvent rattaché à une ville précise) en lettres de « naturalité » (un étranger devient sujet du soi comme s'il avait été régnicole de naissance). Il fallait aussi esquisser la question du pour qui, car la question n'était pas seulement de l'émergence d'un sentiment national, mais encore de sa diffusion dans le corps social.

EPREUVE ORALE

Avec 10,03 de moyenne seulement contre 10,70 en 2008, les 32 candidats admissibles en 2009 ont réalisé une prestation orale généralement moins bonne que l'an dernier en Histoire médiévale. Cette baisse est due en particulier aux mauvais résultats obtenus par la plupart de ceux et celles qui ont été interrogés sur des questions générales portant sur l'ensemble du Moyen Âge. Mais cette tendance globale cache de grandes disparités : la meilleure note (17) a été donnée à un candidat ayant fort bien traité un sujet difficile, « La fête au Moyen Âge », alors que des questions dites « de cours » ont parfois été médiocrement traitées (« Saint Bernard », notée 10 ; « Philippe Auguste », notée 09 ; « Cluny », notée 07), voire massacrées (« La vengeance au haut Moyen Âge », notée 04). Pour l'oral plus encore que pour l'écrit, l'on ne peut qu'inciter les candidats à lire et à s'ouvrir l'esprit afin d'acquérir une culture historique générale sur le Moyen Âge, en ne se contentant pas de cours et d'exercices préparés.

Ventilation des notes par sujet :

Fléaux et calamités au Moyen Âge : 09 ; Métaux et métallurgie au Moyen Âge : 12 ; Le mariage au Moyen Âge : 08 ; Pauvres et pauvreté au Moyen Âge : 08 ; L'alimentation dans la France médiévale : 13 ; La chasse au Moyen Âge : 08 ; La fête au Moyen Âge : 17 ; L'animal

au Moyen Âge : 08 ; La vengeance au haut Moyen Âge : 04 ; Le roi et les grands (VI^e-XI^e siècle) : 13 ; Le règlement des conflits (VI^e-XII^e siècle) : 06 ; Le don au haut Moyen Âge : 14 ; La hiérarchie ecclésiastique (VI^e-XII^e siècle) : 07 ; L'organisation économique des grands monastères carolingiens : 16 ; Cluny : 07 ; Les maires du palais mérovingiens : 15 ; La question du village au haut Moyen Âge : 15 ; La culture des élites au haut Moyen Âge : 06 ; saint Bernard : 10 ; Propager la foi chrétienne (XII^e-XIV^e siècle) : 11 ; Philippe Auguste : 09 ; Les rois de France et la croisade au Moyen Âge : 10 ; Croyances et superstitions (XI^e-XV^e siècle) : 12 ; La monnaie au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècle) : 08 ; Les rituels royaux (XI^e-XV^e siècle) : 06 ; Universités et collèges en France (XIII^e-XV^e siècle) : 13 ; La vie artistique en France à la fin du Moyen Âge : 16 ; Jeanne d'Arc : 15 ; Le conseil du roi de France (XIII^e-XV^e siècle) : 09 ; Paris à la fin du Moyen Âge : 07 ; La violence à la fin du Moyen Âge : 04 ; Les liens d'homme à homme à la fin du Moyen Âge : 05.

9. THEME LATIN

Jugement sur Hannibal ¹

Il y a des choses que tout le monde dit parce qu'elles ont été dites une fois : on croit qu'Annibal fit une faute insigne de n'avoir point été assiéger Rome après la bataille de Cannes. Il est vrai que d'abord la frayeur y fut extrême ; mais il n'est pas de la consternation d'un peuple belliqueux, qui se tourne toujours en courage, comme de celle d'une vile populace, qui ne sent que sa faiblesse. Une preuve qu'Annibal n'aurait pas réussi, c'est que les Romains se trouvèrent encore en l'état d'envoyer partout du secours.

On dit encore qu'Annibal fit une grande faute de mener son armée à Capoue où elle s'amollit ; mais l'on ne considère point que l'on ne remonte pas à la vraie cause : les soldats de cette armée, devenus riches après tant de victoires, n'auraient-ils pas trouvé partout Capoue ? Alexandre, qui commandait à ses propres sujets, prit dans une occasion pareille un expédient qu'Annibal, qui n'avait que des troupes mercenaires, ne pouvait pas prendre : il fit mettre le feu au bagage de ses soldats, et brûla toutes leurs richesses et les siennes.

Montesquieu, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, 1734.

¹ Ne pas traduire le titre.

Le jury a examiné 52 copies de thème latin, en a noté 10 entre 15/20 et 19/20, 18 entre 10,5/20 et 14,5/20, 15 entre 05/20 et 09,5/20, 9 entre 00,5/20 et 04,5/20. La moyenne s'établit à 10,22/20, ce qui fait du thème latin la discipline d'admissibilité la mieux notée cette année au sein du concours A. Parmi les 35 candidats de la section A déclarés admissibles ou sous-admissibles, 26 avaient choisi le thème latin pour option, et seuls quatre d'entre eux ont obtenu une note inférieure à 10/20. Cette épreuve a donc été bien souvent discriminante.

Le niveau d'ensemble est honorable. Une excellente copie (notée 19/20) se détache en tête, suivie d'une douzaine d'autres, qui sont fort bonnes. Conformément aux habitudes du jury, les meilleures prestations ont été distinguées à la faveur d'une surévaluation. À l'opposé, deux copies (notées 0,5/20 et 01/20) étaient particulièrement faibles, et l'une d'elles était incomplète.

Compréhension du texte

Le sujet était un texte de Montesquieu extrait des *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*. Ayant pour but principal d'évaluer les connaissances grammaticales des candidats et leur sens de la langue latine, le jury avait volontairement choisi un texte relativement court et ne posant aucun problème de compréhension.

Cela n'a pas évité quelques contresens récurrents. L'un des plus fréquents a consisté à se laisser abuser par la symétrie apparente qui structurait la phrase « il n'en est pas de la consternation d'un peuple belliqueux, qui se tourne toujours en courage, comme de celle d'une vile populace, qui ne sent que sa faiblesse ». La « consternation » est bien l'antécédent de la première des deux relatives, mais non pas celui de la seconde qui, à l'évidence, qualifie le substantif « populace ».

Une autre erreur fréquente a porté sur le sens du verbe « considérer », dans la phrase « on ne considère pas que l'on ne remonte pas à la vraie cause ». Il avait ici son sens le plus classique (« prendre en considération », « se rendre compte », « percevoir »), et devait donc être traduit par les verbes *animadvertere* ou *uidere*. L'emploi, à cet endroit, de verbes comme *aestimare* ou *putare* relevait du contresens.

L'interprétation (ou la traduction) du pronom indéfini « on » a parfois donné lieu à une faute inattendue, qui a consisté à employer un verbe à la première personne du pluriel. Mais dans la phrase « on croit qu'Annibal fit une faute insigne de n'avoir pas été assiéger Rome », l'auteur, qui n'a d'autre but que de détromper le commun des mortels, ne s'inclut assurément pas dans le sujet indéfini : il valait donc mieux employer un passif d'indétermination ou une troisième personne du pluriel.

Enfin, dans la phrase « il y a des choses que tout le monde dit parce qu'elles ont été dites une fois », le complément de temps « une fois » ne signifie pas « autrefois » ou « un jour », mais « une seule fois » ; il devait donc être traduit par *semel*, non par *quondam*.

Morphologie

La morphologie était bien maîtrisée par les candidats, et les barbarismes se sont trouvés ici en nombre raisonnablement limité. Sans vouloir compiler un bêtisier, le jury signalera toutefois quelques *miracula* qui lui permettront de rappeler que les temps du *perfectum* ont des formes composées à la voix passive (**dixeruntur*, **emolliuitur*), qu'aux temps du *perfectum*, les verbes suffixés en *-sco* perdent leur suffixe ou sont défectifs (**remollescerit*), que les infinitifs passifs et déponents de la troisième conjugaison et de la conjugaison mixte reçoivent une terminaison en *-i* (**inspiceri*), que la quatrième déclinaison n'est pas la seconde (*exercito* pour *exercitu*). Il convient aussi d'être attentif à la flexion du verbe *ire* et de ses

composés (**iendo*, **queiuerunt*), à celle du verbe *posse* (**potebat*), à celle des déponents (**utere*), aux formes de génitif pluriel des substantifs de la troisième déclinaison (**militium*). Le jury s'est, encore, étonné de lire *diues* à la place de *diuites*, *miles* à la place de *milites*, mais, inversement, **ciuitibus* à la place de *ciuibus*. On a, enfin, considéré comme un barbarisme les fautes consistant à attribuer un ablatif singulier en *-e* aux adjectifs parasyllabiques de la seconde classe (**in tale occasione*). Il était moins grave de se tromper sur les formes d'ablatif singulier du participe présent, mais on rappellera ici qu'il se termine en *-e* lorsqu'il entre dans la composition d'un ablatif absolu.

Syntaxe

On a relevé, dans les copies, un nombre élevé de solécismes. Les fautes d'accord ont été nombreuses. Faut-il rappeler, par exemple, que la plupart des substantifs latins en *-or* (*error*, *pauor*, *terror*) sont masculins, à la différence de beaucoup de leurs descendants français en *-eur* ? De la même manière, les substantifs *uulgus* et *-ratio* ont souvent été traités comme des masculins. Le gallicisme « celle de » ne doit pas être traduit de manière littérale (*ea* suivi du génitif), ce qui constitue un solécisme : dans la plupart des contextes, un simple génitif suffit.

On a surtout déploré un grand nombre d'erreurs dans l'emploi des modes. La plupart des candidats semblent ignorer le subjonctif de discours indirect : dans la phrase « on dit encore qu'Annibal fit une grande faute de mener son armée à Capoue, où elle s'amollit », les verbes « mener » et « s'amollir » devaient être traduits par des formes de subjonctif. S'il était souvent bienvenu d'employer l'expression idiomatique *quippe qui*, l'emploi de l'indicatif dans sa dépendance est une grave entorse à la langue classique. De la même manière, le latinisme *sunt qui* doit être suivi du subjonctif dans un bon thème latin, et ce malgré quelques attestations de l'indicatif en pareil contexte chez Cicéron.

On s'est, en revanche, félicité de remarquer que la plupart des candidats savaient parfaitement exprimer l'irréel du passé dans la proposition infinitive (« une preuve qu'Annibal n'aurait pas réussi ») ; deux solutions s'offraient à eux : la périphrase du type *futurum fuisse* et l'emploi d'un semi-auxiliaire à l'infinitif parfait (*hoc Hannibalem rem male gesturum fuisse ostendit* / *hoc Hannibalem rem bene gerere non potuisse ostendit*).

Le jury souhaiterait aussi encourager les candidats à vérifier plus attentivement la construction syntaxique des verbes qu'ils emploient. Ainsi, le verbe *considerare* n'étant pas attesté avec une proposition infinitive dans sa dépendance, il convenait d'écarter cette solution ; mais on pouvait, à la rigueur, le construire avec un complément d'objet direct pronominal développé par une proposition explicative (*hoc considero ut* + subjonctif ; *hoc considero quod* + indicatif). Il convient aussi de n'employer que les constructions syntaxiques classiques les mieux attestées : *putare quod* est à proscrire ; il vaut mieux employer le verbe *iubere* avec la proposition infinitive qu'avec une conjonctive introduite par *ut*, même si cette construction existe chez Cicéron. Il vaut mieux éviter d'employer certains verbes au passif personnel (suivi de l'infinitif) ou impersonnel (suivi de la proposition infinitive) quand cet usage n'est pas attesté : il ne serait guère correct d'écrire *animaduertor dormire* ou *animaduertitur me dormire* si l'on avait à traduire « on se rend compte que je dors ».

On attirera encore l'attention sur l'emploi des prépositions dans les compléments de lieu et de temps. Dans la plupart des cas, les noms de ville n'admettent pas la préposition : **in Capuam* est un solécisme, *ad Capuam* (mieux : *ad urbem Capuam*) a un autre sens. Quant aux expressions *in omnibus locis* ou *in tali tempore*, elles ne sont pas fautives et n'ont pas été sanctionnées, mais il est plus classique, plus élégant et plus idiomatique d'omettre la préposition *in* devant les substantifs désignant le lieu et le temps (*omnibus locis, tali tempore*).

Qu'on nous permette enfin de rappeler (après tant d'autres !) que le pluriel de l'adjectif *tantus* ne peut servir à exprimer la quantité des objets dénombrables : *tantae uictoriae* signifie « de si grandes victoires », et non « tant de victoires », qui ne peut se traduire que par *tot uictoriae* ou *tam multae uictoriae*.

Lexique

On voudrait mettre en garde les candidats contre une mauvaise utilisation des lexiques habituels que sont Gaffiot et Édon. Il s'agit d'outils utiles, voire indispensables, mais ils ne sont sûrement pas infaillibles. Ainsi, pour traduire le français « consternation », Édon propose le substantif *adflictio*, qu'il signale comme cicéronien ; en fait, une simple vérification dans Gaffiot aurait permis de se rendre compte que ce terme n'apparaît qu'avec la langue des Pères de l'Église. Quand il s'agissait de rendre la formule « troupes mercenaires », Édon ne citait, sous l'entrée « mercenaire », que des périphrases compliquées. Gaffiot, en revanche, signale comme parfaitement classiques des adjectifs comme *mercennarius* ou *conducticius*.

Il convient aussi d'éviter les traductions trop littérales, qui peuvent aboutir, dans le meilleur des cas, à une faute d'expression, dans le pire, à un contresens. Ainsi l'expression « faire une faute » ne peut se traduire par *errorem facere* sans impliquer un contresens : une vérification dans Gaffiot aurait permis de voir que cette formule existe bien, mais avec un tout autre sens : « causer une méprise », « induire en erreur ». De la même manière, il fallait éviter de traduire « des choses que tout le monde dit » par une formule du type *sunt sententiae quas omnes dicant* : là encore, Gaffiot indiquait que l'expression *sententiam dicere* avait une acception technico-juridique très précise (« rendre un avis »).

Quant au choix des termes, les synonymes absolus n'existant guère, il convient de prêter attention aux nuances qui différencient entre eux les parasyonymes. La bataille de Cannes n'est pas un *bellum* à elle seule. Et, quoique les poètes, suivis par Cornélius Népos, soient capables d'employer *proelium* au sens de *pugna* (et *vice versa*), les deux termes n'ont pas exactement le même sens : *proelium* désigne un « combat », un « affrontement », tandis que *pugna*, qui seul convenait ici, signifie véritablement « bataille ».

Il convient aussi d'être attentif à la nuance dont les préverbes sont porteurs : quand il s'agissait des bagages qu'Alexandre fait brûler, on pouvait hésiter entre le verbe simple *urere* (« brûler ») et les composés *exurere* (« détruire par le feu ») ou *comburare* (« brûler complètement »), mais on ne pouvait utiliser des verbes comme *adurere* (« brûler légèrement », « brûler en surface ») ou *amburare* (« brûler autour »).

Orthographe

Certains thèmes, recopiés peut-être un peu trop vite, comportent plusieurs fautes d'orthographe qui auraient pu être évitées aisément (**mutitudo*, **pecare...*). Bénignes en apparence, elles n'en constituent pas moins des « demi-barbarismes ». On signalera aussi, pour mémoire, quoique cette faute soit sans gravité, que, si le verbe *ire* connaît deux parfaits (*iui* et *ii*), ses composés n'admettent que très rarement les formes en *-iui*. On écrira donc *inii* plutôt qu'*iniui*.

Pour ce qui est de l'orthographe des noms propres, le jury a été capable d'une certaine mansuétude, en acceptant, par exemple, l'orthographe *Annibal*, fréquemment employée par les candidats, là où la graphie *Hannibal* était bien préférable. Mais il est inadmissible d'orthographier **Capoua* avec un *o*, ce que l'on a trouvé dans une dizaine de copies !

Sens de la langue

L'ordre des termes constitue l'une des plus grandes difficultés de la langue latine, et donc l'un des points faibles des copies que le jury a examinées. Force est d'imputer ce fait à la rareté des bons ouvrages traitant de ce problème. On nous permettra toutefois de recommander aux candidats l'excellente *Stylistique latine* d'E. Berger (trad. M. Bonnet et F. Gache, 4^e éd. : Paris, Klincksieck, 1942), déjà fort ancienne et difficile à trouver, mais fort claire et spécialement conçue pour les exercices académiques de thème latin et de discours latin. Si le jury était prêt à faire preuve de clémence face à telle ou telle maladresse, il ne pouvait tolérer des phrasés aussi contraires à l'usage de la langue latine que l'énoncé *terror quidem fuit ibi initio summus* : les compléments circonstanciels ne pouvaient, dans ce cas précis, se trouver après le verbe tout en le séparant de l'attribut.

Il convient d'être particulièrement attentif à la place des conjonctions de coordination et des particules. Commencer une phrase par *autem* ou *enim*, placer *nam* après un ou plusieurs mots constitue un solécisme. La place de l'adverbe *tamen* et celle de la particule *quidem*, quoique plus souples, n'en sont pas pour autant indifférentes : *tamen* ne peut se placer en tête de phrase sans marquer une emphase très insistante ; *quidem* se trouve généralement après le mot sur lequel porte la restriction qu'il exprime. La particule négative *non*, selon sa place, prendra un sens différent. Habituellement, il convient de la placer immédiatement avant le verbe. Ainsi « ne pas assiéger Rome » se dira normalement *Romam non obsidere*, tandis que *non Romam obsidere* signifiera que le sujet a bien mis le siège devant une ville, mais que celle-ci n'était pas Rome. L'usage veut aussi, quand la phrase comporte à la fois un semi-auxiliaire (*posse, debere...*) et une négation, que l'on place la négation devant le semi-auxiliaire (*rationem inire non poterat*) et non devant l'infinitif qu'il régit (*rationem non inire poterat*).

Un autre défaut récurrent concerne les coordinations de phrases : les candidats ont, dans leur immense majorité, montré un louable souci de coordonner leurs phrases entre elles. Mais cette préoccupation s'est parfois tournée en obsession : l'un d'entre eux a même jugé bon d'introduire la première phrase du texte par *autem* ! Il aurait parfois mieux valu s'abstenir, comme dans le cas de l'interrogation directe (« les soldats de cette armée... n'auraient-ils pas trouvé partout Capoue ? ») : le fait est que des séquences comme **nam nonne, *nonne enim*, voire **namque nonne* sont contraires à l'usage latin. De manière plus générale, les coordonnants choisis faisaient souvent contresens : on a trouvé *itaque* là où *tamen* aurait convenu, et *vice versa*. Dans certains autres cas, d'aucuns, ne voyant quelle coordination utiliser, ont introduit en pure perte des locutions entières, qui, à l'instar d'*exempli gratia*, n'étaient pas même coordonnantes.

En ce qui concerne les coordinations de mots, on se gardera de coordonner entre eux des adjectifs qui ne sont pas de même nature : le latin n'a pas pour habitude de coordonner des adjectifs qualificatifs avec des quantificateurs, des indéfinis, des démonstratifs (**illum et insignem errorem*).

Conseils généraux

Le jury de thème latin est très sensible à la présentation matérielle des copies, et particulièrement intransigeant quant à la lisibilité de l'écriture. Une orthographe douteuse, comme un *a* que l'on peut lire *o* ou un *e* faisant fonction d'*i*, ne profitera jamais au candidat puisque, en cas de doute, on choisira systématiquement la lecture qui lui est la plus défavorable.

On ne saurait, pour finir, assez conseiller aux latinistes d'éviter à tout prix les omissions. Certaines sont involontaires, comme les nombreux oublis de compléments circonstanciels que l'on a pu relever. D'autres sont d'autant plus regrettables qu'elles semblent procéder d'une intention stylistique. Ainsi, beaucoup ont traduit « la faute insigne de n'avoir point été assiégé Rome » comme si Montesquieu avait écrit « la faute insigne de n'avoir point assiégé Rome ». Le texte n'y perd pas beaucoup, mais, en situation de concours, à partir du moment où certains avaient, au risque de commettre un barbarisme, introduit une forme du verbe *ire*, il convenait de sanctionner du même barbarisme ceux qui s'en étaient abstenus. *A contrario*, il est inutile – et parfois sanctionné – d'ajouter quoi que ce soit au texte latin : l'emploi des ornements que l'on recommande souvent aux candidats à l'épreuve de thème latin (*quasi, ut ita dicam, cum res ita essent...*) doit rester modéré et être justifié par le contexte.

Cette liste d'erreurs et d'imperfections ne doit pas cacher que les membres du jury sont, dans l'ensemble, satisfaits d'avoir examiné les copies de bons latinistes, manifestement très bien préparés à l'épreuve de thème. Ils encouragent les candidats à poursuivre leurs efforts de rigueur et de précision sans perdre de vue que, loin d'être un exercice théorique et abstrait, le thème latin a pour but de produire un texte respectueux des usages de la langue latine. Le meilleur moyen d'y parvenir reste encore la fréquentation des grands textes de la prose latine classique.

III - MATIERES PROPRES A LA SECTION B

10. HISTOIRE CONTEMPORAINE

Le concours 2009 s'est montré relativement sélectif autant à l'écrit qu'à l'oral. Il a confirmé l'opposition de deux profils de candidats, l'un très littéraire à dominante langues étrangères, l'autre plus nettement historien. C'est pourquoi l'on observe de forts écarts tant à l'écrit qu'à l'oral entre les candidats. Ceux-ci doivent en particulier ne pas négliger les connaissances historiques de base, ni non plus l'épreuve d'oral, souvent décevante.

EPREUVE ECRITE

Sujet : La République entre crises et renouveaux de 1934 à 1969

Le sujet, en dépit d'une formulation visant à forcer les candidats à la réflexion, ne pouvait surprendre ces derniers, en raison de l'importance de la chronologie politique pour la culture générale du citoyen. Mieux il a joué le rôle que l'on attendait de lui puisqu'il s'est révélé idéalement sélectif. En effet, le jury a corrigé 86 copies (au lieu de 87 en 2008 et 94 en 2007). Les notes s'échelonnent de 01 à 18 : 21 copies ont obtenu 10/20 ou plus, soit 24,42% du total, moins qu'en 2008 (29,8%) et même qu'en 2007 (25,5%) ; 39 copies obtiennent 5/20 ou moins, soit 45,34% du total (au lieu de 29,8% en 2008). La moyenne de l'écrit atteint 7/20, soit moins qu'en 2008 (7,62), mais tout de même mieux qu'en 2007 (6,38) et 2006 (6,86). Les progrès observés en 2008 sont donc en partie confirmés sur un sujet demandant peut-être plus de discernement que lors du précédent concours. L'on demeure cependant en retrait sur 2005 (7,72). En revanche, la moyenne des notes des 18 admissibles s'établit à 11,72, soit à un niveau comparable, sinon un peu meilleur à celui des admissibles 2008 (11,61) et 2007 (11,67).

1. Remarques de forme et de fond

Dès l'introduction, le jury a été frappé par l'absence de définition précise des termes du sujet (qu'entendait-on par crises ? par renouveaux ? voire par République ?), à l'exception du terminus *a quo* (1934, plutôt bien identifié avec les événements du 6 février) et du terminus *ad quem* (1969, identifié avec l'échec du Général de Gaulle en référendum, mais presque jamais avec l'élection de Georges Pompidou, ce qui en soit est très révélateur d'une certaine lecture du sujet).

Le plan adopté est généralement chronologique, mais sans que les clefs en soient fournies. L'on aurait pu en concevoir d'autres autour de la question des rapports entre exécutif et législatif ou celle de la séparation des pouvoirs. Les coupures chronologiques les plus souvent adoptées ont été 1934-1944 (ou 1946), 1944 (ou 1946)-1958, 1958-1969. Mais quelques-uns ont préféré une autre respiration chronologique (1934-1940, 1940-1946, 1946-1969), retenant parfois une articulation en quatre parties (1934-1940, 1940-1946, 1946-1958, 1958-1969), qui pouvait se défendre à condition de posséder les connaissances suffisantes.

Sur le plan strictement formel, on regrettera comme toujours une insuffisante attention à une présentation formelle minimale ; trop de fautes d'orthographe, résultant d'une relecture sacrifiée ; une écriture souvent difficile d'interprétation témoignant d'une rédaction précipitée ; une construction de l'argumentation trop approximative, reflétant un temps de travail au brouillon trop réduit. Les problèmes de composition transparaissent notamment dans l'introduction, dont on ne voit pas toujours ce qu'elle se fixe pour objectif : elle doit permettre de définir le sujet, de formuler une problématique, d'annoncer et de justifier le plan. Il en va de même de la conclusion, souvent bâclée, alors qu'elle devrait être entièrement rédigée au brouillon, dégager deux ou trois résultats généraux et livrer complètement le fil directeur de l'ensemble. L'on doit ajouter que le style apparaît souvent défaillant, avec une prédisposition à faire des phrases d'autant plus longues que le discours est peu assuré. Un effort doit être fait pour orthographier correctement les noms propres (Dalladier, Stavinsky, Plan Marchall, F. Mitterant, général Massue, voire Petit-Klamarre reviennent plusieurs fois), mais aussi les noms communs (« putch » au lieu de « putsch », « défence », « crash » au lieu de « krach »).

L'on doit prêter attention aux répétitions, fréquentes dans le corps du développement : c'est la conséquence directe d'une élaboration trop sommaire du plan, car l'on ne sait pas où placer telle ou telle information. Le remplissage doit être proscrit : lorsque l'on ne sait pas, mieux vaut ne rien dire que d'avancer des faits ou des idées erronées. De même doit-on éviter de compenser trop fréquemment par des références littéraires les carences de la culture historique, même si de telles références, lorsqu'elles ont bien choisies, peuvent utilement étayer l'argumentation. L'on pourrait ainsi éviter les copies trop longues, trop tassées résultant, une fois encore, d'un insuffisant travail de brouillon.

Sur le fond, l'on ne peut qu'être surpris de la méconnaissance des cadres chronologiques de base, des principaux personnages, de la succession des gouvernements : la SNCF n'a pas été nationalisée en 1945 ; Paul Ramadier est souvent confondu avec Edouard Daladier ; Léon Blum remplace le Maréchal Pétain ; Déroulède joue un rôle actif dans la crise du 6 février 1934, date à laquelle Albert Lebrun est déjà Président de la République ; le franc est dévalué au début des années 1930 (si seulement) ; Pierre Mendès-France quitte la Présidence du conseil en 1962 ; le Tripartisme naît de l'alliance entre SFIO, modérés et MRP ; ce sont les communistes qui refusent de participer au gouvernement en 1947 (même s'ils l'envisageaient très sérieusement, l'initiative ne venait pas d'eux) ; le général Massu est arrêté à l'issue du putsch des généraux, etc. Plus grave, la méconnaissance de pans entiers de l'histoire conduit parfois à des erreurs historiques majeures : le régime de Vichy apparaît ainsi comme relevant de la normalité, sans qu'il soit fait référence à la collaboration, aux lois contre les juifs, à l'absence de tout pouvoir législatif indépendant ; par contre-coup, la France Libre n'est presque pas évoquée, alors qu'elle fournit dans une large mesure la clef des Quatrième et Cinquième Républiques.

2. Proposition de corrigé

L'introduction peut s'ouvrir sur l'importance centrale du référent républicain dans la vie politique française. La République constitue un ensemble de valeurs (pour aller vite, celles de 1789, tant les droits de l'homme concernant l'individu que le principe de séparation des pouvoirs quant à la forme du régime), mais aussi un régime opposé à ce qu'un monarque héréditaire soit à la tête de l'Etat. Le régime politique républicain par excellence, sous la Troisième République, correspond au « parlementarisme absolu » (Carré de Malberg). Etait-ce le seul possible ? Telle est la question qui se posait dès le début des années 1930 (Millerand, puis Tardieu par exemple).

L'introduction doit préciser les termes de « crise » et de « renouveau ». Une crise correspond à un dysfonctionnement général qui touche un organisme ou un système, une étape décisive dont l'issue peut être fatale, mais aussi possible. Un « renouveau » suppose à la fois retour aux sources et innovations parfois notoires. L'introduction doit élucider les dates : 1934 est l'année de la manifestation du 6 février, qui a paru mettre en péril la République ; 1969 voit le départ du général de Gaulle, conséquence différée de la crise de 1968, mais aussi la brillante élection de Georges Pompidou à la Présidence de la République, face à Alain Poher, Président du Sénat, qui symbolise la tradition des Troisième et Quatrième Républiques, face à la continuité de la Cinquième.

La période voit se succéder quatre régimes politiques : trois républiques et l'expérience autoritaire de l'« Etat français ». Elle s'ouvre sur les dernières années d'un régime conçu à l'origine comme provisoire, mais ayant réussi à se perpétuer, en particulier en raison de sa souplesse institutionnelle, et s'achève sur la transition de Gaulle-Pompidou, qui pérennise la Cinquième République. Dans la quête d'un plan, bien des problématiques pouvaient être retenues : quelles ont été les transformations de l'idée républicaine entre 1934 et 1969 ? La période a-t-elle été dominée par les crises ou le renouvellement du modèle républicain l'a-t-il emporté ? Un binôme simple, mais efficace pouvait être retenu : quelles ont été les crises du modèle républicain durant la période ? Quelles réponses lui ont été apportées ?

Le plan chronologique apparaît comme le plus commode. Les césures les plus évidentes scandent la succession des différents régimes : 1940, 1944 ou 1946 (selon que l'on privilégie la Libération ou l'adoption de la Quatrième République), 1958. Néanmoins, le plus pertinent sans doute, dans l'optique du sujet, est de considérer comme un tout la période 1934-1946. L'on aurait pu envisager cependant un plan thématique mettant en avant les crises, puis les efforts de renouvellement et consacrant une troisième partie aux mutations du modèle républicain. Intellectuellement séduisant, il était difficile à mettre en œuvre par une grande majorité des candidats. L'option du plan chronologique s'impose donc.

La première partie, 1934-1946, correspond à une crise politique. Un effort de renouveau se manifeste durant toute la période, même si, de 1940 à 1944, l'Etat français revient sur les fondements même de la République. Il était nécessaire de revenir sur la manifestation du 6 février 1934. Ce qui choque les consciences républicaines plus que les seize morts et les plusieurs centaines de blessés, c'est la démission de Daladier, régulièrement investi. Les slogans antiparlementaires, le rôle des « ligues », le lieu des affrontements pouvaient être rappelés. L'antiparlementarisme n'était pas nouveau en 1934. Il se trouvait attisé par la crise économique, qui frappait la France depuis 1931 et rendait plus choquante encore l'instabilité gouvernementale, d'autant que les élections de 1932 avaient donné la victoire à une gauche encore dominée par le parti radical. Certains, comme André Tardieu, auraient voulu à la fois stabiliser le régime et mener une politique cohérente de relance (à laquelle manquait cependant l'acceptation de la « dévaluation »). Mais la tentative Doumergue de réforme constitutionnelle, conséquence directe de la crise du 6 février, échoue.

Se trouvait posée la question du « péril fasciste » et de la réponse que constitua le Front populaire, né notamment de la rencontre de la mobilisation antifasciste et du tournant stratégique de la II^e Internationale communiste en 1934. S'agit-il d'un renouveau républicain ? Non d'une certaine manière, parce que l'on reste dans une logique purement défensive (dans laquelle Blum s'enfermera à l'excès) ; oui, dans la mesure, où le Front populaire propose une autre politique économique (la « reflation » opposée à la « déflation »), sociale (les quarante heures, les congés payés, les délégués du personnel) et culturelle (les loisirs et le sport) ; oui encore, dans la mesure où il marque une sorte de réintégration du mouvement ouvrier dans l'orbite républicaine, malgré l'ombre portée de la Commune de Paris ; oui enfin, dans la mesure où Léon Blum s'inscrit dans un mouvement de renforcement

des pouvoirs du Président du Conseil et de son cabinet.

Les limites de ce renouveau apparaissent bien : pas de transformation institutionnelle ; échec économique (boom de la demande, contraction de l'offre, d'où l'inflation forte et la dévaluation forcée) ; divisions accrues au sein de l'opinion (autour de la « guerre d'Espagne » par exemple) ; limites de l'intégration du parti communiste (non participation au gouvernement de Front populaire, échec de la grande grève de novembre 1938, signature du pacte germano-soviétique). L'« expérience Daladier » (René Rémond) marque une tentative de renouveau sur d'autres bases : volonté accrue d'efficacité économique (politique de Paul Reynaud, avec les heures supplémentaires), recours accru aux décrets lois, conscience hésitante (Munich) de la nécessité pour la France de préparer sa défense.

La période 1940-1946 méritait un traitement binaire entre une crise (d'ampleur inégalée) du modèle républicain et un renouveau de idéaux démocratiques dans le creuset de la Résistance. La solution intellectuellement la plus séduisante était de considérer l'Etat français comme la fin d'un cycle clôturant la première période et de s'appuyer sur la Résistance et la France Libre pour amorcer la seconde partie. Le vote du 10 juillet 1940 marquait à la fois le ralliement à une forme de pouvoir personnel, l'abandon du tabou de la révision constitutionnelle remontant à la lutte antiboulangiste et même l'ouverture d'une possibilité référendaire (la nouvelle constitution devrait être ratifiée par la Nation et appliquée par les Assemblées qu'elle aura créées). Si l'on va bien au-delà de la confiance en un homme dans une situation difficile, le référendum se confond avec le plébiscite tandis que le régime oscille entre corporatisme, inspiré tant du corpus de l'extrême droite française que de la tradition planiste de l'entre-deux-guerres, agrarisme et technocratie nourrie des analyses du redressement français et du mouvement X-crise.

De son côté, la Résistance est d'abord patriotique. Mais la levée par de Gaulle des ambiguïtés politiques qui entourent la France libre, puis le ralliement du parti communiste à la Résistance confèrent à cette dernière une allure de rassemblement patriotique et antifasciste. Le Conseil National de la Résistance, puis le Gouvernement Provisoire de la République française marquent un double élargissement du républicanisme français : d'abord, dans la droite ligne du Front populaire, une dimension sociale de plus en plus affirmée (les nationalisations, la sécurité sociale, les comités d'entreprises) ; ensuite, grâce à l'engagement de nombreux militants catholiques dans le camp de la Résistance, ceux-ci n'apparaissent plus comme les « adversaires » du camps républicain. Ils accentuent eux-mêmes la dimension sociale du régime à naître ou à renaître (le MRP justifie les nationalisations par la lecture de « Rerum novarum »). Cet élargissement multidirectionnel autorise la mise en place tardive du vote des femmes.

Renouveau, élargissement n'excluent pas certaines convergences avec Vichy (politique familiale d'ailleurs lancée par Edouard Daladier et Paul Reynaud, dirigisme économique et tendances planificatrices). Surtout, la question institutionnelle n'est pas réglée, car c'est autour d'un homme que se sont fédérées, non sans arrières pensées, les forces de la Résistance. Or cet homme, à savoir de Gaulle, entend bien exercer une autorité encadrée, mais véritable. Son départ, en janvier 1946, n'est, de ce point de vue, que l'une des manifestations des antagonismes qui divisent le camps de la Résistance quant à la forme constitutionnelle de la nouvelle République.

La Quatrième République articule aussi crises et tentatives de renouveau. Il convient de rappeler, dans la seconde partie, son enfantement difficile, lié en particulier au poids considérable du parti communiste, partisan du monocrisme et de la toute puissance du législatif. Il aboutit à un parlementarisme théoriquement rationalisé (motion de censure, suprématie de l'Assemblée nationale sur le Conseil de la République) et stabilisé, mais en

pratique rendu instable (par la double investiture et l'institution de la proportionnelle, sans que la pratique des apparentements puisse apporter de solutions, bien au contraire). Ce régime peine d'autant plus à s'appuyer sur le patriotisme républicain que celui-ci a été mis à mal par la défaite de 1940 (l'on songe à l'impact sur l'Empire français) et par la politique de collaboration vichyste (avec notamment l'épuration). De plus, à son corps défendant, la France se trouve impliquée dans (et déstabilisée par) deux des principales évolutions du monde d'après 1945 : la décolonisation (avec les guerres d'Indochine et d'Algérie) et la guerre froide (la France opte pour le Plan Marshall). « L'année terrible » (V. Auriol), à savoir 1947, méritait une évocation spécifique, avec le départ des ministres communistes du gouvernement, décidé par le socialiste Ramadier, et la fracture de l'unité syndicale.

Il s'ensuit la constitution d'une double opposition politique : communiste d'une part, gaulliste de l'autre. L'affaiblissement corrélatif de la SFIO et du MRP met fin au « tripartisme » (ces deux partis associés au PCF) et contraint aux majorités de « troisième force », où l'appoint des radicaux (et de l'UDSR) et même de la droite modérée s'impose de plus en plus. C'est dans ce contexte qu'il convient de replacer l'expérience Pierre Mendès France. Ce dernier, en lutte avec Edgar Faure pour la suprématie au sein du parti radical, offre, à bien des égards, des perspectives réelles de renouveau : volonté de réformer le régime en supprimant la pratique de la double investiture, son utilisation de la radio, le soutien de l'Express (Jean-Jacques Servan-Schreiber), la fixation d'objectif précis, avec en outre un parfum « union républicaine » à la composition de son gouvernement, tout cela peut paraître porteur d'un renouveau républicain véritable, d'autant plus que ce partisan de la rigueur (débat Pleven-Mendès France sur le redressement financier de la France en 1944) a mené à bien l'achèvement de la crise indochinoise. En revanche, il se coupe du MRP par son opposition à la Communauté Européenne de Défense.

Edgar Faure, moins connu, illustre une autre voie, plus libérale. Héritier de René Mayer, qui a redressé un temps l'économie française en 1949, E. Faure relance l'expansion industrielle, parachève les indépendances (Tunisie, Maroc) et dissout l'assemblée nationale. Il précipite ainsi un retour aux clivages traditionnels de l'avant-guerre, la gauche l'emportant aux élections de 1956. Le Front républicain, emmené par Guy Mollet, doit affronter à nouveau une opposition d'extrême droite (le « poujadisme ») et, plus encore, la crise algérienne. Celle-ci devait être analysée du point de vue de ses implications concernant la politique intérieure, et la faillite d'un certain type de République (malgré les espoirs entrevus avec Félix Gaillard). La crise de 1940 et celle de 1958 pouvaient même être comparées, sans exagérer le rapprochement. La promesse d'un parlementarisme stabilisé et d'un républicanisme intégrateur n'a guère été tenue, malgré les acquis, en particulier économiques et sociaux, d'un régime dont on a, pour partie, réévalué le bilan.

De ce point de vue, les dix premières années de la Cinquième République représentent peut être plus une rupture qu'un renouveau républicain. Il convient en premier lieu de rappeler que le régime s'installe dans un contexte nouveau : retour à la liberté des échanges monétaires internationaux, adoption du Traité de Rome, redressement économique financier et économique spectaculaire (plan Pinay-Rueff-Armand, relance de la planification comme « grand dessein »). Le 4 septembre 1958 la présentation de la constitution de la Cinquième République réalise le vœu initial des fondateurs de la Quatrième : c'est le « parlementarisme rationalisé » de Michel Debré. Dans la mesure où l'on peut considérer le gaullisme comme un nationalisme synthétique, intégrant un républicanisme élargi, il s'agit bien d'une refondation. L'hostilité de Pierre Mendès France, qui ne pardonne pas à de Gaulle de l'avoir lâché, alors qu'à la Libération il voulait adopter une politique d'austérité (qui a si bien réussi en Belgique ou en Italie), peut en partie s'expliquer ainsi, de même que le crédit *a priori* surprenant dont ont pu jouir les analyses du PCF et d'une partie de la gauche (François Mitterrand) sur

l'éventuelle « dérive fasciste » du nouveau régime. Néanmoins, la politique extérieure du général de Gaulle (départ de l'OTAN, rapprochement avec l'URSS, reconnaissance de la Chine) empêche longtemps le jeu de la dynamique unitaire de la gauche.

La rupture avec la tradition républicaine telle que conçue jusque-là apparaît plus forte encore avec la réforme de 1962, qui instaure l'élection au suffrage universel du Président de la République. Il n'est pas surprenant qu'elle ait été combattue par tous les non-gaullistes (d'où l'apparition du centre démocrate de Jean Lecanuet, la relance d'une extrême droite nostalgique de l'Algérie française et les débats autour du choix d'un candidat à la présidentielle de la gauche non communiste). D'ailleurs, le premier ministre Georges Pompidou est le premier, depuis bien longtemps, chef de gouvernement qui ne soit pas un élu. Il fait l'objet rapidement d'une motion de censure.

De même que le consensus républicain traditionnel avait révélé ses limites en 1940 et en 1958, le consensus gaulliste montre les siennes dès les élections de 1965, qu'il fallait analyser. Le général de Gaulle est alors mis en ballottage par le candidat commun de la gauche, François Mitterrand, largement à cause du bon résultat obtenu par le candidat du centre démocrate (d'où le surnom de « John Fitzgerald Lecanuet »). La logique de bipolarisation introduite en 1962 joue à plein, dont le général de Gaulle tire profit au second tour. La concentration du pouvoir, sa stabilisation se trouvent cependant fragilisées, d'autant qu'une partie de la droite et du centre reproche à de Gaulle son anti-américanisme et sa conception confédérale de l'Europe (politique de la « chaise vide », opposition à l'entrée de la Grande Bretagne). L'on attendait une analyse argumentée de la crise de 1968, qui pose tout de même assez tôt, quand bien même le régime la surmonte (avec une autre « chambre introuvable » cette même année 1968), la question de son ancrage et de sa capacité à engendrer un consensus sur les grandes orientations du pays. Il convient de ne pas se limiter à la seule crise universitaire : les ordonnances sur la sécurité sociale conçues par Jean-Marcel Jeanneney et l'existence d'une majorité réduite à une voix à la suite des législatives de 1967 ont également joué un rôle décisif.

Le départ du général de Gaulle illustre bien cette ambiguïté du régime. Les événements de mai 1968 sont à l'origine d'une remise en cause profonde de la politique économique : le général refuse la dévaluation du franc, mais ne peut empêcher une grave crise monétaire et financière. De plus, le référendum de 1969 sur la régionalisation et la réforme du Sénat précipite la mise en place d'un vaste « cartel du non », auquel adhère plus ou moins une partie de la majorité parlementaire (le « Oui, mais » de Valéry Giscard d'Estaing). La mise à l'écart de Georges Pompidou à l'issue de la crise de 1968 au profit de Maurice Couve de Murville ne facilite pas le message. Désavoué par une majorité de la population, le général de Gaulle démissionne de la Présidence de la République. Mais il a créé un régime assez fort pour que Georges Pompidou gagne l'élection face à une gauche plus que jamais dominée par le parti communiste et à un Président du Sénat, Alain Poher, qui a su capter à son profit une large partie de l'opposition, sans pour autant offrir au pays autre chose que le retour à l'avant 1958. D'ailleurs une partie des centristes se rallie à Pompidou entre les deux tours. Crises et renouveaux républicains continuent, au sein même de la vie politique de la Cinquième République, leurs histoires croisées.

EPREUVE ORALE

Le niveau de l'oral des candidats admis est satisfaisant, quoique un peu moins élevé que l'an dernier : 12,75 (contre 13,25 en 2008). L'épreuve a joué son rôle de sélection :

- les admis ont obtenu en moyenne à l'écrit : 12,87 et à l'oral : 12,75 ;
- les admissibles non admis ont obtenu en moyenne à l'écrit : 10,80 et à l'oral : 6,3.

Le jury a interrogé 18 candidats. Les notes s'échelonnent de 2 à 19, avec 8 notes égales ou supérieures à 10. La moyenne de l'oral est 9,17 au même niveau qu'en 2008 (9,14).

Un certain nombre d'erreurs, de lacunes ou de défauts tant dans les connaissances que dans la méthode doivent être signalés en raison de leur fréquence. Il est important que les candidats respectent les consignes et ne dépassent pas les quinze minutes dont ils disposent pour leur exposé, au risque de se faire arrêter.

Le défaut le plus fréquent a été l'absence ou l'insuffisance d'analyse et de présentation du sujet et des questions qu'il soulevait. La construction du plan s'en est ressentie, souvent artificielle et fragile, conséquence d'un manque de connaissances ou de connaissances trop lacunaires. Plusieurs candidats ont eu du mal à tirer parti de ce qu'ils savaient, à mettre un personnage dans son contexte.

Le jury pour sa part s'est attaché à éviter les sujets de pure érudition, mais au contraire à poser, soit des sujets classiques, soit liés à l'actualité historiographique (colonisation). Les candidats doivent avoir également à l'esprit que, au cours de l'entretien, les questions du jury ne sont jamais faites pour les mettre en difficulté mais pour leur permettre, soit d'aller au bout de leurs connaissances, soit pour les tirer d'un mauvais pas en leur tendant des perches qu'ils ne savent pas toujours saisir.

Grandes questions :

La France et les mouvements nationaux en Europe au XIX^e siècle. – Libre échange et protectionnisme en France au XIX^e siècle. – L'église catholique en France, de la Restauration à la séparation. – Chateaubriand, Victor Hugo, Zola : les écrivains et la politique au XIX^e siècle. – Le libéralisme de Napoléon III et ses limites. – La France en Extrême-Orient (XIX^e-XX^e siècle). – L'idée coloniale en France (XIX^e-XX^e siècle). – La France en Afrique noire et à Madagascar (XIX^e-XX^e siècle). – Les expositions universelles à Paris. – Paris en 1900. – Les chemins de fer en France (XIX^e-XX^e siècle). – Les migrations en France au XX^e siècle. – La France et le Maroc au XX^e siècle. – Naître et mourir en France au XIX^e siècle. – La politique économique et sociale de la III^e République (1871-1914). – Les conséquences économiques et sociales de la Grande Guerre en France. – La croissance économique des « trente glorieuses » en France. – La construction européenne de la CECA à Maastricht.

Petites questions :

Saint-Simon. – L'ouvrier parisien au XIX^e siècle. – La crise viticole en France dans la seconde moitié du XIX^e siècle. – La traite et l'esclavage dans les possessions françaises. – Léon Gambetta. – Lyautey. – Louis Pasteur. – Jean Jaurès. – Le Traité de Versailles. – Pétain. – Maurice Thorez. – La cinématographie des origines à la « nouvelle vague ». – Louis Aragon : du « surréalisme » au communisme. – Les intellectuels et les artistes pendant l'Occupation et l'épuration. – Le 13 mai 1958. – Michel Debré. – Jacques Chaban-Delmas. – Valéry Giscard d'Estaing.

11. GEOGRAPHIE DE LA FRANCE

EPREUVE ECRITE

Sujet : Dynamiques de l'urbanisation en France.

Les 49 copies corrigées se sont réparties de la manière suivante : la moyenne s'établit à 8/20, dont 16 copies au dessus de 10 et 13 copies entre 7 et 9. La note maximale est 17 et la note minimale 3.

Ce sujet, très classique en géographie de la France, permettait d'apprécier la capacité de synthèse des candidats et la précision des analyses menées sur ce thème. C'est ce dernier point qui constitue la partie la plus faible d'une majorité des copies, beaucoup trop imprécises quant aux exemples présentés et dans le vocabulaire employé (semis, maillage, aire urbaine, réseau urbain, métropolisation...). On attendait une réflexion sur la définition de l'urbain en France, et donc une connaissance de la succession des découpages administratifs et des définitions statistiques effectuées par l'INSEE après le recensement de 1990. Ainsi le candidat devait-il connaître, outre la définition de l'unité urbaine fondée sur des critères morphologiques de continuité du bâti, celle plus récente et reposant sur des critères morpho-fonctionnels de l'aire urbaine, ensemble de communes, composée d'un pôle urbain et d'une couronne de communes périurbaines ou rurales dont au moins 40 % de la population résidente active travaille dans le pôle ou les communes attirées par ce dernier. De même, les premiers résultats du recensement de 2006 pouvaient-ils être évoqués, en particulier pour ce qu'il révèle de la dynamique des rapports villes-centres / périphéries urbaines. Enfin, l'approche des dynamiques de l'urbanisation à l'échelle du système des villes devait être envisagée, notamment sur le long terme.

L'urbanisation est un processus de concentration de la population et des activités dans des agglomérations. En étudier les dynamiques implique d'effectuer l'analyse sur le temps long, en évoquant les phases de l'urbanisation – en particulier depuis la révolution industrielle – et les retournements de tendance observés. En France, on assiste à une croissance brutale de l'urbanisation à partir des années 1950, suivie d'un tassement observable depuis 1975. Le recensement de 1982 a permis de souligner le dynamisme plus important des petites villes, dans un contexte de faible expansion urbaine. Le recensement de 1990 montre, par contre, une reprise importante de la croissance des grandes agglomérations de plus de 200 000 habitants. Le recensement de 1999 confirme la tendance à une concentration de la population urbaine dans les plus grandes aires urbaines, renforçant le processus de métropolisation.

Les évolutions repérées pouvaient aboutir à une présentation de l'armature urbaine actuelle de la France : des systèmes régionaux différenciés autour des capitales régionales périphériques et rassemblés dans un système national très hiérarchisé autour de la capitale.

Les principaux facteurs de la croissance urbaine devaient être énoncés et classés. L'exode rural et le baby boom, importants dans la première moitié du XX^e siècle, ne sont plus, depuis la fin des années 1970, une source majeure de la croissance urbaine.

Les progrès des moyens de transport et de communication, l'ouverture de l'économie nationale, la progression de la construction européenne, l'insertion des plus grandes villes dans un système supra-national, ont contribué à renforcer le poids de l'ensemble des villes. De même, l'action volontariste de l'Etat devait être replacée sur le temps long depuis la fin de la Seconde guerre mondiale (villes nouvelles, métropoles d'équilibre et assimilées, villes

moyennes) jusqu'aux mesures conjoncturelles qui ont accompagné la crise (pôles de conversion, délocalisations...) ou aux différents partenariats (appui à la création de technopôles, aux associations de villes, etc.). La question de la réflexion actuelle sur le Grand Paris pouvait être abordée à bon escient pour monter la vitalité du débat en cours.

Les effets de l'urbanisation ne pouvaient être envisagés qu'en menant une démarche multiscale, montrant bien ainsi la spécificité de l'analyse géographique du processus aux échelles macro (celle du territoire national), meso (infra-national) et micro (espace intra-urbain).

A l'échelle nationale, on pouvait insister sur le maintien voire le renforcement de la macrocéphalie parisienne et sur la résilience du système des villes françaises sur le temps long, en posant la question de l'insertion éventuelle de Paris dans le réseau des villes mondiales.

A l'échelle régionale, il était pertinent d'analyser la diversité des dynamiques urbaines : augmentation de la population dans les aires urbaines littorales méridionales, dans les vallées fluviales bien équipées en voies de communication ; à l'opposé, croissance faible ou négative des aires urbaines implantées dans des espaces en crise, tels les espaces industriels du nord-est.

A l'échelle de l'agglomération, il s'agissait surtout de souligner l'étalement urbain de grande ampleur provoqué par l'urbanisation massive des XIX^e et XX^e siècles. Les formes urbaines particulières (lotissements pavillonnaires, grands ensembles d'habitat social, communautés fermées, etc.) qui sont liées à cet étalement, devaient être décrites ainsi que les zones de périurbanisation qui forment une limite fluctuante avec les campagnes environnantes. Les redistributions spatiales des fonctions urbaines devaient retenir l'attention en soulignant la polynucléarité ou le polycentrisme qui caractérise certaines grandes agglomérations, marquées par l'émergence d'un ou plusieurs nouveaux centres d'activité. La question de la fragmentation socio-spatiale pouvait aussi être prise en compte à cette échelle en abordant notamment le processus de gentrification des quartiers anciens.

Les retombées de l'urbanisation, sur le plan des besoins en infrastructures et du coût de l'étalement (voiries, assainissements, déchets, conséquences écologiques) comme sur le plan des pratiques urbaines (mobilités accrues des citoyens, navetteurs), pouvaient être envisagées aux différentes échelles.

Plusieurs plans pouvaient être proposés pour traiter ce sujet, sachant que ce qui prime dans la valorisation d'une copie est la cohérence du raisonnement énoncé et la rigueur de l'argumentation dans chacune des parties et sous-parties. Les croquis et schémas modélisateurs et les exemples précis étaient particulièrement appréciés ici pour accompagner la démonstration.

Un premier plan, assez classique pouvait se décliner par une première partie présentant le processus général et la situation actuelle ; une deuxième partie pouvait exposer les facteurs de l'urbanisation depuis la révolution industrielle ; et une dernière partie pouvait concerner l'impact de cette urbanisation et les évolutions possibles.

Un deuxième plan possible était un plan multiscale, qui permettait de mener de manière très pertinente la réflexion. Les deux copies qui ont obtenu les meilleures notes cette année (17 et 16) ont d'ailleurs suivi de plan.

La carte et les croquis étaient notés sur cinq points, donnant ainsi une forte valorisation à l'illustration. Les erreurs grossières de localisation de villes ont été moins courantes que d'autres années.

Les principaux défauts relevés concernent une introduction insuffisante sans réelle définition des termes et implications du sujet et sans réelle problématique émergente.

Certaines copies ont montré des développements beaucoup trop flous et imprécis sans argumentation claire, sans connaissances solides, sans aucune donnée chiffrée ni exemple pertinent. L'absence d'analyse des processus d'urbanisation à différentes échelles a fortement pénalisé certains candidats.

EPREUVE ORALE

Deux étudiants ont été interrogés et ont obtenu des notes variées. Les sujets tirés ont été :

- Mobilités et migrations dans l'espace français (note : 15/20) : le sujet a fait l'objet d'une réflexion intéressante par une candidate qui a su mobiliser des connaissances précises et mener une analyse rigoureuse, illustrée par de nombreux exemples.
- La littoralisation du peuplement et des activités dans l'espace français (note : 6/20) : sujet traité de façon trop superficielle par un candidat qui ne possédait pas les connaissances requises.

Les autres sujets non tirés étaient : Faut-il limiter la croissance de l'agglomération parisienne ? Les transports et l'organisation de l'espace français.

12. VERSION ESPAGNOLE – 2^e LANGUE

EPREUVE ECRITE

Madrid se mecía a la siesta, adormecido por los últimos calores del verano. La vida política de la capital discurría sumida en la calma de un septiembre bochornoso, bajo nubes plomizas que filtraban un sofocante torpor estival. La prensa oficialista, entre líneas, daba a entender que los generales desterrados en Canarias seguían tranquilos, desmintiendo que los tentáculos conspiradores se hubieran extendido a la Escuadra, que, a pesar de malintencionados rumores subversivos, se mantenía, como siempre, leal a Su Augusta Majestad. En lo referente al orden público, hacía ya varias semanas que no se registraba en Madrid tumulto alguno, tras el ejemplar escarmiento dado por la autoridad a los cabecillas de las últimas agitaciones populares, que ahora tenían tiempo de sobra para meditar sus desvaríos bajo la poco acogedora sombra del presidio de Ceuta.

Antonio Carreño llevaba rumores frescos a la tertulia del café Progreso:

—Señores, oído al parche. Sé de buena tinta que la cosa está en marcha.

Lo acogió un coro de guasón escepticismo. Carreño se llevó una mano al corazón, ofendido.

—No irán ustedes a dudar de mi palabra...

Puntualizó don Lucas Rioseco que nadie ponía en duda su palabra, sino la veracidad de sus fuentes; llevaba casi un año anunciando el Santo Advenimiento. Carreño les hizo inclinar hacia él las cabezas sobre el velador de mármol, adoptando su habitual tono de precavida confianza:

—Esta vez va en serio, caballeros. López de Ayala se ha ido a Canarias para entrevistarse con los generales desterrados. Y, agárrense, don Juan Prim ha desaparecido de su domicilio de Londres. Paradero desconocido... ¡Ya saben lo que eso significa!

Agapito Cárceles fue el único que dio crédito a la cosa:

—Eso quiere decir que se prepara el órdago a la grande.

Jaime Astarloa cruzó las piernas. Aquellas cábalas de calendario habían llegado a aburrirle lo indecible. En tono furtivo, Carreño seguía aportando datos sobre la conspiración en curso:

—Dicen que el conde de Reus ha sido visto en Lisboa, disfrazado de lacayo. Y que la escuadra del Mediterráneo sólo espera su llegada para dar el grito.

—¿Qué grito? —preguntó el cándido Marcelino Romero.

—Qué grito va a ser, hombre. El de libertad. Sonó la risita incrédula de don Lucas:

—Lo suyo es un folletín de Dumas, don Antonio. Por entregas.

Guardó silencio Carreño, ofendido por la reticente actitud del viejo carcamal. Acometió Agapito Cárceles, para vengar a su contertullio, una encendida soflama revolucionaria que le calentó las orejas a don Lucas.

—¡Ha llegado el momento de escoger sitio en las barricadas! —finalizó, con el énfasis de un personaje de Tamayo y Baus.

Arturo Pérez-Reverte, *El maestro de esgrima*, 1988.

Le texte proposé à la sagacité linguistique des candidats était un extrait d'une œuvre ayant connu un succès tapageur, portée, de surcroît, à l'écran récemment (ce qui, bien qu'anecdotique, garantissait que les candidats ne seraient point désarçonnés) : *El maestro de esgrima*, d'Arturo Pérez Reverte. Le fragment choisi mêlait une première partie introductive et narrative offrant un style soutenu, et une seconde, dialoguée, dans un style haché, oral, familier. De la sorte, le candidat bien préparé pouvait espérer jouer des différents registres de langue et donner ainsi la pleine mesure de sa maîtrise de la langue française. Oserons-nous rappeler, sans paraître trop prosaïque, que si le jury n'attend guère d'un candidat non-spécialiste une connaissance sans faille du lexique ou de la grammaire, il est en droit, en revanche, d'exiger de futurs chartistes une langue française riche, soutenue ou argotique le cas échéant, expurgée de fautes d'orthographe, exempte de solécismes, *a fortiori* de barbarismes.

Le premier paragraphe, sans difficulté syntaxique ni lexicale, requérait néanmoins concentration et adresse pour tenter de tourner les phrases dans un français élégant. De

nombreux candidats, avec plus ou moins de succès, y sont parvenus aisément, se démarquant, dès lors, d'une série de copies qui, dès les premières lignes, ont semblé s'embourber.

Sans doute la fin de ce paragraphe (« tras el ejemplar escarmiento dado por la autoridad a los cabecillas de las últimas agitaciones populares, que ahora tenían tiempo de sobra para meditar sus desvaríos bajo la poco acogedora sombra del presidio de Ceuta ») offrait-il quelques légers pièges de vocabulaire (cabecillas, desvaríos) pouvant entraîner des contresens : le jury a davantage valorisé les copies habiles proposant « chefs de file » ou « meneurs », sans véritablement sanctionner, justement, les errements autour de « desvaríos ».

Le deuxième paragraphe, plus complexe, exigeait du candidat une certaine maturité linguistique afin de pallier, par la compréhension globale du texte, les inévitables lacunes lexicales. Ainsi « tertulia », « oído al parche », « de buena tinta », « puntualizar », « precavida », « paradero », « carcamal » étaient des termes qui se pouvaient, sans grande difficulté, déduire de l'économie générale et du mouvement du texte. Deux fragments, néanmoins, ont donné lieu à une banalisation lors de l'établissement du barème : « el órdago a lo grande » (« le grand soir », par exemple) et « por entregas ». Quelques copies, rares, disons-le, ont su proposer « feuilleton à suivre » ou « par épisodes », et le jury les a récompensées. Le jury, de fait, est très sensible à cette recherche autour de la langue française, ce souci du mot juste, la fluidité d'un texte qui puisse se lire sans écueil. Un exemple sans doute suffira à éclairer notre propos. Dans l'échange :

« [...] para dar el grito.

- ¿Qué grito? [...]

- Qué grito va a ser, hombre. El de la libertad. », il était impératif de maintenir cohérence sémantique et effet de surprise, dans ce va-et-vient si propre à l'oralité. Des traductions du type :

« lancer le cri d'alarme.

- Quel cri ?

- Quel cri, jeune homme. Celui de la liberté », ne sont guère dignes d'une version pensée, quelle qu'en soit le niveau.

Les attentes du jury à l'écrit sont, somme toute, simples et mesurées : ne plus trouver de fautes d'orthographe – ou le moins possible –, ni de participes passés curieux (« endormit ») ; ne plus corriger de verbes farfelus (« conclua », « démentissait ») – qui ne sont pas l'apanage des seules mauvaises copies – ; ne plus lire de non sens (« entendit le parterre », « je sais de bonnes oreilles », « assis sur le congélateur en marbre ») ; ne plus rencontrer de solécismes blessants (« les fit incliner jusqu'à lui les têtes »).

Pour ne pas décourager les candidats, disons sans retenue aucune le plaisir que nous avons pris à la lecture de certaines traductions.

Le jury a corrigé, cette année, 37 versions, parmi lesquelles une ne répondant pas à l'exercice. Le candidat se livrant à une réflexion personnelle, le jury a dû attribuer la note de 0/20. Ce cas mis à part, la moyenne est de 7,5. Les notes s'échelonnent de 0,25 à 16,5. Dix copies sont au-dessus de la moyenne, dont quatre au-dessus de 15. Neuf copies sont entre 07 et 10 ; quatorze copies restent en deçà de 05. Ce sont, sans doute, ces candidats qu'il conviendrait de mieux sensibiliser à la nécessité d'un travail sérieux en amont ; la désinvolture de certains est source d'étonnement pour le jury.

EPREUVE ORALE

Six candidats ont été entendus par le jury et les notes attribuées sont 16,5 ; 14,5 ; 14 ; 13,5 ; 10 et 09. La moyenne est ainsi de 12,9 : autant dire que ce que le jury a entendu était de très bonne facture, meilleur que les années précédentes. Voilà qui est de bon augure ! Les candidats maîtrisent bien la rigueur de l'exercice ; ils semblent à l'aise lors du déroulement de l'épreuve.

La nature de l'épreuve en espagnol, rappelons-le, s'ajuste à celle des autres langues vivantes : un texte est donné au candidat dès son entrée, il en prend connaissance silencieusement (5 minutes) et demeure libre de l'annoter s'il le souhaite. Au terme de cette préparation solitaire, le jury l'engage à lire un passage, puis le candidat propose sa traduction. Un échange alors s'installe entre le candidat et le jury : celui-ci, dans le souci d'aider le candidat à améliorer la traduction proposée, voire de corriger des constructions erronées ou des passages mal compris, lui demande de reprendre certains points.

La lecture doit permettre aux membres du jury de mesurer (par l'intonation et l'accentuation des mots, par la respiration aussi) le degré d'imprégnation linguistique.

Précisons, aussi, à toute fin utile, que les questions du jury, lors de la reprise, visent à aider le candidat à mieux repérer les points sujets à controverse dans sa traduction. Elles sont une chance qui lui est offerte de s'amender : il va de soi que le jury retient la proposition rectifiée et apprécie, qui plus est, l'aptitude du candidat à se remettre en cause, à hésiter, à réfléchir. Là, sans nul doute, se trouve la meilleure preuve d'un début d'autonomie linguistique et celle d'une pensée ductile.

Cette année, les candidats se sont tous confrontés à des extraits de *La vida invisible*, de Juan Manuel de Prada ; les fragments proposés étaient de longueur égale ; ils présentaient des difficultés équivalentes et cela a permis une comparaison équitable des candidats.

Que ceux-ci se rassurent : le jury n'ignore pas combien il est difficile, sans dictionnaire, pour des non-spécialistes, de lever toutes les interrogations lexicales. Au demeurant, certains termes figuraient en note pour ne pas les déstabiliser ; oserions-nous leur rappeler qu'il serait bon qu'ils prennent, dès lors, la peine de les utiliser. Pour autant, il est surprenant de voir que certains, à ce niveau, ignorent des termes courants de la langue comme « labios » ou « anciana ». Dans des cas plus abscons, le jury attend d'office une traduction cohérente – c'est-à-dire où aucun passage ne vient contredire ouvertement un autre – donnant à voir que le candidat a saisi le texte dans son unité narrative. Il attend pareillement une traduction qui respecte le temps du texte (ne pas traduire au présent un texte énoncé au passé tombe sous le sens) et démontre que le candidat a su repérer – mieux, traduire – les tournures concessives, les formes optatives, les hypothèses, etc. Enfin cette traduction, est-il séant de le rappeler, est un exercice de langue française et le candidat doit veiller au respect des formes grammaticales : bien que + subjonctif, même si + indicatif, après que + indicatif, etc.

13. VERSION ITALIENNE – 2^e LANGUE

Stai per cominciare a leggere il nuovo romanzo *Se una notte d'inverno un viaggiatore* di Italo Calvino. Rilassati. Raccogli ti. Allontana da te ogni altro pensiero. Lascia che il mondo che ti circonda sfumi nell'indistinto. La porta è meglio chiuderla; di là c'è sempre la televisione accesa. Dillo subito, agli altri: «No, non voglio vedere la televisione!» Alza la voce, se no non ti sentono: «Sto leggendo! Non voglio essere disturbato!» Forse non ti hanno sentito, con tutto quel chiasso; dillo più forte, grida: «Sto cominciando a leggere il nuovo romanzo di Italo Calvino!» O se non vuoi non dirlo; speriamo che ti lascino in pace.

Prendi la posizione più comoda: seduto, sdraiato, raggomitolato, coricato. Coricato sulla schiena, su un fianco, sulla pancia. In poltrona, sul divano, sulla sedia a dondolo, sulla sedia a sdraio, sul pouf. Sull'amaca, se hai un'amaca. Sul letto, naturalmente, o dentro il letto. Puoi anche metterti a testa in giù, in posizione yoga. Col libro capovolto, si capisce.

Certo, la posizione ideale per leggere non si riesce a trovarla. Una volta si leggeva in piedi, di fronte a un leggio. Si era abituati a stare fermi in piedi. Ci si riposava così quando si era stanchi d'andare a cavallo. A cavallo nessuno ha mai pensato di leggere; eppure ora l'idea di leggere stando in arcioni, il libro posato sulla criniera del cavallo, magari appeso alle orecchie del cavallo con un finimento speciale, ti sembra attraente. Coi piedi nelle staffe si dovrebbe stare molto comodi per leggere; tenere i piedi sollevati è la prima condizione per godere della lettura.

Bene, cosa aspetti? Distendi le gambe, allunga pure i piedi su un cuscino, su due cuscini, sui braccioli del divano, sugli orecchioni della poltrona, sul tavolino da tè, sulla scrivania, sul pianoforte, sul mappamondo. Togliti le scarpe, prima. Se vuoi tenere i piedi sollevati; se no, rimettitele. Adesso non restare lì con le scarpe in una mano e il libro nell'altra.

Italo Calvino, *Se una notte d'inverno un viaggiatore*, 1979.

14. MATHEMATIQUES

Le sujet comporte deux problèmes indépendants.

Problème 1. Étude d'une suite définie par une intégrale

On pose, pour tout entier naturel n , $I_n = \int_0^1 \frac{1}{1+u^n} du$.

1) Calculer les nombres I_0 , I_1 et I_2 .

2) a) Montrer que la suite $(I_n)_{n \in \mathbb{N}}$ est monotone et convergente.

b) Établir l'égalité : $\lim_{n \rightarrow +\infty} I_n = 1$.

3) a) Justifier, pour tout entier naturel n non nul, l'égalité : $1 - I_n = \frac{\ln 2}{n} - \frac{1}{n} \int_0^1 \ln(1+u^n) du$.

b) En déduire, quand l'entier n tend vers $+\infty$, le développement asymptotique : $I_n = 1 - \frac{\ln 2}{n} + o\left(\frac{1}{n}\right)$.

4) On admet l'égalité $\sum_{k=1}^{+\infty} \frac{1}{k^2} = \frac{\pi^2}{6}$.

a) Justifier la convergence de la série de terme général $\frac{(-1)^k}{(k+1)^2}$.

b) i) Établir, pour tout entier naturel n non nul, l'égalité : $\sum_{k=0}^{2n-1} \frac{(-1)^k}{(k+1)^2} = \sum_{k=1}^{2n} \frac{1}{k^2} - \frac{1}{2} \sum_{k=1}^n \frac{1}{k^2}$.

ii) En déduire la valeur de la somme $\sum_{k=0}^{+\infty} \frac{(-1)^k}{(k+1)^2}$.

c) Justifier, pour tout réel u strictement positif et pour tout entier naturel n , l'inégalité :

$$\left| \frac{\ln(1+u)}{u} - \sum_{k=0}^n (-1)^k \frac{u^k}{k+1} \right| \leq \frac{u^{n+1}}{n+2}.$$

d) On note g le prolongement par continuité en 0 de la fonction, définie sur $]0, 1]$, $u \mapsto \frac{\ln(1+u)}{u}$.

Déterminer la valeur de l'intégrale $\int_0^1 g(u) du$.

5) a) À l'aide d'un changement de variable, établir, pour tout entier naturel n non nul, l'égalité :

$$\frac{1}{n} \int_0^1 g(t) t^{\frac{1}{n}} dt = \int_0^1 \ln(1+u^n) du.$$

b) Établir, pour tout entier naturel n non nul, les inégalités :

$$\left(\frac{1}{n}\right)^{\frac{1}{n}} \int_{\frac{1}{n}}^1 \frac{\ln(1+t)}{t} dt \leq \int_0^1 g(t) t^{\frac{1}{n}} dt \leq \int_0^1 g(t) dt.$$

c) En déduire la valeur de la limite $\lim_{n \rightarrow +\infty} \int_0^1 g(t) t^{\frac{1}{n}} dt$.

6) Quel développement asymptotique de I_n en déduit-on ?

Problème 2. Nombre de records d'une permutation

On rappelle que, pour tout entier naturel p non nul, la notation $\llbracket 1, p \rrbracket$ désigne l'ensemble des entiers compris, au sens large, entre 1 et p .

On dispose, pour chaque entier n au moins égal à 3, d'une urne U_n contenant n boules numérotées de 1 à n . Un tel entier n étant donné, on effectue, dans l'urne U_n , n tirages successifs, **sans remise**, jusqu'au vidage complet de l'urne en notant la liste (ordonnée!) des numéros tirés. On note Ω_n l'ensemble des résultats possibles de cette expérience aléatoire. Ainsi Ω_n est l'ensemble des n -listes (en nombre $n!$) d'éléments **distincts** qu'on peut obtenir à partir des entiers de $\llbracket 1, n \rrbracket$.

On munit cet ensemble Ω_n de la probabilité uniforme, notée \mathbf{P} , rendant tous les vidages de l'urne équiprobables.

On note, pour tout entier k de $\llbracket 1, n \rrbracket$, X_k le numéro de la k -ième boule tirée de sorte que, pour tout élément ω de Ω_n , on a $\omega = (X_1(\omega), X_2(\omega), \dots, X_n(\omega))$.

On dit qu'un tel vidage ω présente un **record** au rang k (où k est élément de $\llbracket 1, n \rrbracket$) si, pour tout entier i de $\llbracket 1, k \rrbracket$, on a $X_i(\omega) \leq X_k(\omega)$. Ainsi, en particulier, tout tirage présente un record au rang 1.

On note, pour tout vidage ω , $R_n(\omega)$ le nombre de records qu'il contient.

C'est ainsi que, dans le cas particulier où $n = 6$, si l'on a effectué le tirage $\omega = (1, 5, 6, 3, 4, 2)$ on a $X_1(\omega) = 1$, $X_2(\omega) = 5$, \dots , $X_6(\omega) = 2$ et $R_6(\omega) = 3$ (il y a un record aux rangs 1, 2 et 3), alors que si l'on a effectué le tirage $\omega = (4, 2, 3, 6, 1, 5)$ on a $X_1(\omega) = 4$, $X_2(\omega) = 2$, \dots , $X_6(\omega) = 5$ et $R_6(\omega) = 2$ (il y a un record aux rangs 1 et 4).

On notera $\mathbf{E}(Z)$ (resp. $\mathbf{Var}(Z)$) l'espérance (resp. la variance) d'une variable aléatoire Z .

Partie I. Étude de la variable R_n

1) Les lois de R_3 et R_4

- Déterminer la loi de R_3 , son espérance et sa variance.
- Déterminer la loi de R_4 , son espérance et sa variance.

On considère, jusqu'à la fin de cette partie, un entier n supérieur ou égal à 3.

2) Quelques valeurs de la loi de R_n

- Calculer les probabilités $\mathbf{P}([R_n = 1])$ et $\mathbf{P}([R_n = n])$.

b) i) Soit k un élément de $\llbracket 2, n \rrbracket$. Établir l'égalité : $\mathbf{P}([R_n = 2] \cap [X_k = n]) = \frac{1}{n} \times \frac{1}{(k-1)}$.

ii) En déduire l'égalité : $\mathbf{P}([R_n = 2]) = \frac{1}{n} \sum_{k=1}^{n-1} \frac{1}{k}$.

3) Calcul de l'espérance de R_n

On note, pour tout entier i de $\llbracket 1, n \rrbracket$, T_i la variable aléatoire qui, à chaque vidage ω , associe 1 si ω présente un record au rang i , et associe 0 sinon.

- Établir l'égalité : $\mathbf{P}([T_i = 1]) = \frac{1}{i}$.

- b) Déterminer l'espérance et la variance de la variable T_i .
- c) Exprimer la variable aléatoire R_n à l'aide des variables aléatoires T_2, T_3, \dots, T_n et en déduire la valeur de l'espérance de R_n .
- 4) **Calcul de la variance de R_n**
- a) Soit (i, j) un couple d'entiers vérifiant les inégalités : $2 \leq i < j \leq n$.
Établir l'égalité : $\mathbf{P}([T_i = 1] \cap [T_j = 1]) = \frac{1}{ij}$. En déduire l'indépendance des variables T_i et T_j .
- b) Établir l'égalité : $\mathbf{Var}(R_n) = \sum_{k=1}^n \frac{1}{k} - \sum_{k=1}^n \frac{1}{k^2}$.

Partie II. Étude asymptotique

- 1) a) Justifier, pour tout entier naturel n non nul, l'encadrement : $\ln(n+1) \leq \sum_{k=1}^n \frac{1}{k} \leq 1 + \ln n$.
- b) En déduire que, quand l'entier n tend vers $+\infty$, l'équivalence : $\mathbf{E}(R_n) \sim \ln n$.
- c) Montrer qu'on a aussi, quand l'entier n tend vers $+\infty$, l'équivalence : $\mathbf{Var}(R_n) \sim \ln n$.
- 2) On rappelle l'énoncé de l'inégalité de Bienaymé-Tchebychev : si X est une variable aléatoire possédant une espérance et une variance alors, pour tout réel ε strictement positif, on a :

$$\mathbf{P}([|X - \mathbf{E}(X)| \geq \varepsilon]) \leq \frac{\mathbf{Var}(X)}{\varepsilon^2}.$$

Soit n un entier naturel au moins égal à 2 et ε un réel strictement positif.

- a) Établir l'inégalité :

$$\mathbf{P}\left(\left[\left|\frac{R_n - \mathbf{E}(R_n)}{\ln n}\right| \geq \varepsilon\right]\right) \leq \frac{\mathbf{Var}(R_n)}{\varepsilon^2 \ln^2 n}.$$

- b) En déduire l'égalité : $\lim_{n \rightarrow \infty} \mathbf{P}\left(\left[\left|\frac{R_n - \mathbf{E}(R_n)}{\ln n}\right| \geq \varepsilon\right]\right) = 0$.
- c) Établir l'égalité : $\lim_{n \rightarrow \infty} \mathbf{P}\left(\left[\left|\frac{R_n - \ln n}{\ln n}\right| \geq \varepsilon\right]\right) = 0$.

CONCOURS D'ENTREE EN DEUXIEME ANNEE

Douze candidatures (contre 14 en 2008 et 33 en 2007) ont été enregistrées en 2009 pour ce concours auquel un seul poste était affecté, comme les années précédentes. La faiblesse numérique de ce débouché, comme une mauvaise information des étudiants sur cette possibilité, expliquent probablement le tassement du nombre des candidats entre 10 et 15.

Ce concours, comme d'autres concours de la fonction publique, enregistre un décalage entre la condition juridique de diplôme (la licence) nécessaire pour concourir et le parcours universitaire, plus avancé, de la majorité des candidats. Ainsi, en 2009, deux candidats étaient docteurs, cinq étaient titulaires d'un master ou DEA, les autres détenaient une maîtrise ou avaient terminé une première année de master. Lors de l'examen des dossiers, qui constitue l'épreuve d'admissibilité, le jury a donc pu juger le parcours scientifique des candidats, sur la base d'une thèse de doctorat ou d'un mémoire de recherche.

Les candidats inscrits dans un cursus d'histoire formaient la moitié des candidats (six candidats), devant les historiens de l'art (deux dossiers), les quatre autres étudiants avaient des parcours respectivement en lettres, en sciences de l'éducation, en philosophie et en droit. Le parcours des six candidats admissibles reflète cette répartition de départ : le jury a écouté trois historiens, une étudiante en lettres, une étudiante en philosophie et une juriste.

Après une préparation de 30 minutes, l'épreuve orale d'admission est composée de deux parties : la première consiste en un commentaire d'un ou de document(s), la seconde en une discussion qui permet au jury de mieux connaître les motivations des candidats, ainsi que leurs itinéraires et leurs projets professionnels et scientifiques.

Pour donner à ces candidats toutes leurs chances, les documents qui leur sont soumis sont choisis de manière à correspondre aux domaines scientifiques dans lesquels ils sont engagés : ce parti-pris conduit ainsi le jury à proposer systématiquement aux candidats qui travaillent sur le Moyen Âge (un seul cette année) des textes en latin (sous forme imprimée ou dactylographiée), d'un abord aisé et sans difficultés, dont il demande la traduction. Le but de cet exercice est de vérifier leur niveau de connaissance de cette langue ; les questions posées par le jury donnent toujours l'occasion de préciser ou de corriger une traduction insuffisante. L'élément déterminant dans le jugement du jury repose une fois encore sur les connaissances historiques que révèle le commentaire de documents. En effet, l'enseignement dispensé par l'Ecole des chartes vise notamment à l'apprentissage des méthodes de traitement scientifique des documents historiques de nature et d'époque diverses. Pour réussir dans ce cursus, une bonne maîtrise du savoir historique sur la France est indispensable.

La seconde partie de l'épreuve offre aux candidats la possibilité d'exposer les raisons de leur intérêt pour ce concours, pour l'Ecole des chartes et pour les métiers auxquels elle prépare, ainsi que de faire éventuellement état d'expériences antérieures dans le domaine de la conservation – mais ce point ne constitue pas un critère déterminant pour le jury. Sont particulièrement appréciés les projets professionnels argumentés (quel métier veut-on faire à l'issue de l'Ecole des chartes ?) et les programmes scientifiques sinon définitifs, du moins réfléchis (quelle thèse d'Ecole des chartes est-elle envisagée, dans le prolongement ou non des recherches antérieures ?). Du reste, ces précisions doivent déjà figurer dans le dossier transmis par le candidat pour l'épreuve d'admissibilité.

Le jury a noté que pour plusieurs candidats le parcours professionnel projeté, et qui doit être compatible avec le cursus de l'Ecole des chartes, restait très flou. Il a en revanche été sensible à la qualité du commentaire de documents et à la maturité de leur réflexion préalable sur un projet scientifique dont ont fait preuve deux candidats admissibles, classés respectivement sur la liste principale et sur la liste complémentaire d'admission.

Les six candidats admissibles ont été interrogés sur les textes suivants :

- Extrait relatif à la suppression de l'ordre du Temple par Philippe le Bel, tiré du *Liber certarum historiarum*, de Jean de Viktring (IV, 1).
- lettre du roi aux prévôt des marchands, échevins et conseillers de Paris (24 août 1648), au sujet du Te Deum donné à Notre-Dame de Paris en l'honneur de la victoire du prince de Condé à Lens (Antoine Le Roux de Lincy et Louis Douët d'Arcq éd., *Registres de l'Hôtel de Ville de Paris pendant la Fronde...*, t. I, Paris, 1846, p. 11-12).
- lettre de C. Van Beuningen au Grand Pensionnaire (18 mars 1661), sur le début du gouvernement personnel de Louis XIV (Jean de Boislile éd., *Mémoriaux du Conseil de 1661*, Paris, 1905, t. I, p. 363-364).
- *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres. Mis en ordre et publié par M. Diderot [...] et quant à la partie mathématique par M. d'Alembert*, Paris, 1751-1772, extrait du *Discours préliminaire des éditeurs*.
- *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres. Mis en ordre et publié par M. Diderot [...] et quant à la partie mathématique par M. d'Alembert*, Paris, 1751-1772, extrait de l'article *Philosophie*.
- Discours prononcé par Odilon Barrot devant la Chambre des députés le 29 novembre 1832 (*Le Moniteur Universel*, 29 novembre 1832).

STATISTIQUE DU CONCOURS

inscrits			avant composé			admissibles			sous-admiss			admis		
H	F	Tot	H	F	Tot	H	F	Tot	H	F	Tot	H	F	Tot

SECTION A

Centre de Paris	12	37	49	12	36	48	5	20	25			4	10	14
Centre de Dijon			0			0			0					0
Centre de Lille			0			0			0					0
Centre de Nîmes			0			0			0					0
Centre de Poitiers			0			0			0					0
Centre de Rennes			0			0			0					0
Centre de Strasbourg	1	9	10	1	8	9			0					0
Centre de Toulouse	6	9	15	6	9	15	4	3	7			2	0	2
Total	19	55	74	19	53	72	9	23	32			6	10	16

SECTION B

Centre de Paris	2	8	10	1	8	9	0	4	4		1	1		3	3
Centre de Dijon	4	10	14	4	9	13	2	4	6			0	2	1	3
Centre de Lille	2	5	7	2	5	7	0	1	1			0			0
Centre de Nîmes	5	5	10	5	5	10	1	0	1			0	1		1
Centre de Poitiers	2	6	8	2	6	8	0	0	0			0			0
Centre de Rennes	5	17	22	5	17	22	2	2	4	1	1	2		1	1
Centre de Strasbourg	2	12	14	2	10	12	1	1	2		1	1			0
Centre de Toulouse	1	6	7	1	5	6	0	0	0		2	2			0
Total	23	69	92	22	65	87	6	12	18	1	5	6	3	5	8

SECTIONS A ET B

Centre de Paris	14	45	59	13	44	57	5	24	29	0	1	1	4	13	17
Centre de Dijon	4	10	14	4	9	13	2	4	6	0	0	0	2	1	3
Centre de Lille	2	5	7	2	5	7	0	1	1	0	0	0	0	0	0
Centre de Nîmes	5	5	10	5	5	10	1	0	1	0	0	0	1	0	1
Centre de Poitiers	2	6	8	2	6	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre de Rennes	5	17	22	5	17	22	2	2	4	1	1	2	0	1	1
Centre de Strasbourg	3	21	24	3	18	21	1	1	2	0	1	1	0	0	0
Centre de Toulouse	7	15	22	7	14	21	4	3	7	0	2	2	2	0	2
Total	42	124	166	41	118	159	15	35	50	1	5	6	9	15	24

Total des points du dernier admissible (sur 120)

Section A : 62

Section B : 64

Total des points du dernier admis (sur 220)

Section A : 121

Section B : 130

CANDIDATURES AUX CONCOURS ANTÉRIEURS
SECTION A

inscrits			ayant composé			admissibles			admis		
H	F	Tot	H	F	Tot	H	F	Tot	H	F	Tot

Se présentaient pour la première fois

Centre de Paris	8	18	26	8	17	25	4	7	11	3	4	7
Centre de Dijon			0			0			0			0
Centre de Lille			0			0			0			0
Centre de Nîmes			0			0			0			0
Centre de Poitiers			0			0			0			0
Centre de Rennes			0			0			0			0
Centre de Strasbourg	1	9	10	1	8	9			0			0
Centre de Toulouse	5	6	11	5	6	11	3	2	5	2		2
Total A	14	33	47	14	31	45	7	9	16	5	4	9

Se présentaient pour la deuxième fois

Centre de Paris	3	17	20	3	17	20	1	10	11	1	5	6
Centre de Dijon			0			0			0			0
Centre de Lille			0			0			0			0
Centre de Nîmes			0			0			0			0
Centre de Poitiers			0			0			0			0
Centre de Rennes			0			0			0			0
Centre de Strasbourg			0			0			0			0
Centre de Toulouse	1	3	4	1	3	4	1	1	2			0
Total A	4	20	24	4	20	24	2	11	13	1	5	6

Se présentaient pour la troisième fois

Centre de Paris		3	3		3	3		3	3		1	1
Centre de Dijon			0			0			0			0
Centre de Lille			0			0			0			0
Centre de Nîmes			0			0			0			0
Centre de Poitiers			0			0			0			0
Centre de Rennes			0			0			0			0
Centre de Strasbourg			0			0			0			0
Centre de Toulouse			0			0			0			0
Total A	0	3	3	0	3	3	0	3	3	0	1	1

CANDIDATURES AUX CONCOURS ANTÉRIEURS
SECTION B

inscrits			ayant composé			admissibles			admis		
H	F	Tot	H	F	Tot	H	F	Tot	H	F	Tot

Se présentaient pour la première fois

Centre de Paris	2	5	7	1	5	6		2	2		2	2
Centre de Dijon	2	7	9	2	6	8		2	2			0
Centre de Lille	2	4	6	2	4	6			0			0
Centre de Nîmes	5	5	10	5	5	10	1		1	1		1
Centre de Poitiers	2	6	8	2	6	8			0			0
Centre de Rennes	4	13	17	4	13	17	1	1	2			0
Centre de Strasbourg	2	8	10	2	7	9	1		1			0
Centre de Toulouse	1	4	5	1	4	5			0			0
Total B	20	52	72	19	50	69	3	5	8	1	2	3

Se présentaient pour la deuxième fois

Centre de Paris		1	1		1	1			0			0
Centre de Dijon	2	3	5	2	3	5	2	2	4	2	1	3
Centre de Lille		1	1		1	1		1	1			0
Centre de Nîmes			0			0			0			0
Centre de Poitiers			0			0			0			0
Centre de Rennes	1	3	4	1	3	4	1		1			0
Centre de Strasbourg		3	3		3	3		1	1			0
Centre de Toulouse		2	2		1	1			0			0
Total B	3	13	16	3	12	15	3	4	7	2	1	3

Se présentaient pour la troisième fois

Centre de Paris		2	2		2	2		2	2		1	1
Centre de Dijon			0			0			0			0
Centre de Lille			0			0			0			0
Centre de Nîmes			0			0			0			0
Centre de Poitiers			0			0			0			0
Centre de Rennes	1	1		1	1		1	1		1	1	
Centre de Strasbourg	1	1		0	0			0				0
Centre de Toulouse			0			0			0			0
Total B	0	4	4	0	3	3	0	3	3	0	2	2

NOTES OBTENUES AUX ÉPREUVES ÉCRITES

SECTION A

NOTES	Comp. franç.	Hist. mod.	Vers. allem.	Vers. angl.	Hist. M. A.	Vers. latine	Thème latin	Vers. grecque
20	0	0	0	0	0	0	0	0
19,5	0	0	1	0	0	0	0	0
19	0	0	0	0	0	0	1	0
18,5	0	0	0	0	0	0	0	0
18	0	0	0	0	0	1	1	0
17,5	0	0	0	0	0	1	1	0
17	0	0	0	1	0	0	1	1
16,5	0	0	1	0	0	0	1	0
16	1	1	0	0	1	1	1	0
15,5	0	0	0	0	0	6	1	0
15	3	0	0	3	1	4	3	2
14,5	0	0	2	0	0	3	3	1
14	5	3	1	7	9	0	2	0
13,5	0	0	0	0	0	4	2	2
13	4	2	0	5	1	0	3	0
12,5	0	0	0	0	0	1	3	0
12	6	4	0	2	1	4	1	2
11,5	0	0	5	0	0	0	1	2
11	7	6	0	4	7	4	2	0
10,5	0	0	0	0	0	5	1	0
10	10	5	0	5	12	3	0	3
9,5	0	0	2	0	0	3	2	0
9	6	10	0	3	8	6	2	1
8,5	0	0	1	0	0	0	1	0
8	11	14	0	7	5	2	0	1
7,5	0	0	1	0	0	0	2	0
7	11	8	0	3	7	6	2	0
6,5	0	0	3	0	0	0	2	0
6	3	5	0	7	11	2	0	0
5,5	0	0	1	0	0	0	3	0
5	3	4	0	0	5	0	1	1
4,5	0	0	2	0	0	0	3	0
4	2	5	0	1	1	2	1	0
3,5	0	0	1	0	0	0	1	1
3	0	2	0	1	2	1	0	0
2,5	0	0	0	0	0	0	1	1
2	0	2	0	0	1	1	1	0
1,5	0	0	1	0	0	0	0	0
1	0	0	0	0	0	3	1	2
0,5	0	1	1	0	0	2	1	0
0,25	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	7	0	0
Copies	72	72	23	49	72	72	52	20
Moy.	9,61	8,15	9,17	10,12	8,93	9,15	10,22	9,78

NOTES OBTENUES AUX ÉPREUVES ÉCRITES

SECTION B

NOTES	Comp franç.	Hist. mod.	All. LV 1	Angl. LV 1	Hist. cont.	All. LV 2	Angl. LV 2	Esp.	Ital.	Latin	Grec	Thème all.	Thème angl.	Math	Géo fr.
20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
19,5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
19	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18,5	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0
18	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
17,5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
17	0	0	1	1	2	0	1	0	1	1	0	0	1	0	1
16,5	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0	0
16	3	0	0	6	2	0	0	1	0	1	0	0	1	0	1
15,5	0	0	1	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0
15	1	3	0	2	2	1	0	0	0	0	1	0	2	0	2
14,5	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0
14	4	2	0	4	1	1	1	1	0	1	0	0	0	1	1
13,5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
13	8	3	1	4	1	0	1	0	0	1	0	1	1	0	1
12,5	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0
12	5	5	0	4	1	1	0	0	1	0	0	0	2	0	1
11,5	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
11	6	5	2	6	4	0	0	0	0	1	0	0	4	0	5
10,5	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0
10	14	7	0	6	7	0	0	0	1	1	0	1	3	0	4
9,5	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0
9	7	4	0	3	8	0	0	1	0	0	0	0	3	0	2
8,5	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
8	7	7	0	8	4	0	0	3	1	3	0	0	2	0	2
7,5	0	0	3	0	0	0	0	2	0	3	0	0	0	0	0
7	8	11	0	10	7	0	0	1	0	2	0	0	1	0	9
6,5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	0
6	10	8	0	4	7	0	0	0	0	1	1	0	3	0	6
5,5	0	0	2	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0
5	4	9	0	6	16	0	0	1	0	0	0	0	0	0	7
4,5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
4	3	10	0	1	6	1	0	4	0	0	0	0	0	1	6
3,5	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0
3	4	4	0	6	7	0	0	4	0	0	0	1	0	0	1
2,5	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
2	1	4	0	1	5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
1,5	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
1	0	1	0	0	5	0	0	1	0	4	0	1	3	0	0
0,5	0	2	0	0	0	1	0	1	0	0	1	1	0	0	0
0,25	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	3	0	0	1	0	0
Copies	86	86	13	73	86	8	3	37	4	30	5	8	27	2	49
Moy.	9,16	7,43	9,35	9,34	7,00	10,38	14,67	7,36	11,75	7,63	8,50	7,00	9,07	9,00	8,00

NOTES OBTENUES AUX ÉPREUVES ORALES

SECTION A

NOTES	Géogr. histor.	Histoire moderne	Version allemande	Version anglaise	Histoire Moy. Age	Version latine
20	0	0	0	0	0	0
19,5	0	0	0	0	0	0
19	0	0	1	0	0	1
18,5	0	0	0	0	0	0
18	0	1	0	0	0	1
17,5	0	0	1	0	0	1
17	0	0	1	0	1	1
16,5	0	0	0	0	0	1
16	0	2	1	0	2	1
15,5	0	0	0	0	0	1
15	1	4	0	1	3	1
14,5	0	0	1	0	0	0
14	0	2	0	2	1	1
13,5	0	0	0	0	0	0
13	1	1	2	2	3	3
12,5	0	0	0	0	0	0
12	3	3	0	2	2	0
11,5	0	0	0	0	0	1
11	4	2	0	4	1	1
10,5	0	0	0	0	0	1
10	3	2	1	3	2	3
9,5	0	0	0	0	0	0
9	7	2	0	1	3	3
8,5	0	0	0	0	0	1
8	6	4	0	4	5	3
7,5	0	0	1	0	0	1
7	3	2	0	2	3	1
6,5	0	0	0	0	0	0
6	1	4	0	1	3	1
5,5	0	0	0	0	0	0
5	0	2	0	1	1	2
4,5	0	0	0	0	0	0
4	1	0	0	0	2	0
3,5	0	0	0	0	0	0
3	1	1	0	0	0	1
2,5	0	0	0	0	0	0
2	1	0	0	0	0	0
1,5	0	0	0	0	0	0
1	0	0	0	0	0	1
0,5	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0
Candid.	32	32	9	23	32	32
Moy.	8,91	10,31	14,17	10,13	10,03	10,77

NOTES OBTENUES AUX ÉPREUVES ORALES

SECTION B

NOTES	Géog. hist.	Hist. mod.	All. LV 1	Angl. LV 1	Hist. cont.	All. LV 2	Angl. LV 2	Esp.	Latin	Grec	Géog.
20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
19,5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
19	0	0	1	0	1	0	0	0	0	1	0
18,5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
17,5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
17	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0
16,5	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0
16	1	0	0	2	2	0	0	0	1	0	0
15,5	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
15	1	0	0	2	0	0	0	0	0	0	1
14,5	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
14	0	0	0	2	1	0	0	1	2	0	0
13,5	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
13	2	1	1	2	0	0	0	0	1	0	0
12,5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
12	1	3	0	0	1	0	0	0	0	0	0
11,5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
11	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10,5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	1	1	0	2	2	0	0	1	1	0	0
9,5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
9	1	3	0	0	1	0	0	1	0	0	0
8,5	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
8	2	1	0	0	2	0	0	0	0	0	0
7,5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7	1	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0
6,5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6	1	5	0	3	1	0	0	0	0	0	1
5,5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0
4,5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4	3	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0
3,5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
2,5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2	0	0	0	0	2	0	0	0	1	0	0
1,5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0,5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Candid.	18	18	2	16	18	3	0	6	6	1	2
Moy.	9,28	8,67	16,00	10,81	9,17	13,5		12,92	11,50	19,00	10,50

CONCOURS D'ENTRÉE EN DEUXIÈME ANNÉE

inscrits			admissibles			admis		
H	F	Tot	H	F	Tot	H	F	Tot

Candidats

2	10	12	1	5	6	1		1
---	----	----	---	---	---	---	--	---

Diplômes universitaires

Licence								
Master1-Maîtrise	2	3	5	1		1	1	1
Master 2-DEA		5	5		3	3		
Doctorat		2	2		2	2		

Candidatures aux concours antérieurs

Première candidature	2	8	10	1	3	4	1	1
Deuxième candidature		2	2		2	2		
Troisième candidature								